

UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À MONTRÉAL

VIVRE À PROXIMITÉ D'UN STRESSEUR ENVIRONNEMENTAL PERSISTANT :
COMPRENDRE LES INTERACTIONS POUR UNE MEILLEURE RÉGULATION

MÉMOIRE
PRÉSENTÉ
COMME EXIGENCE PARTIELLE
DE LA MAITRISE EN COMMUNICATION

PAR

RICHARD RIOUX

FÉVRIER 2013

UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À MONTRÉAL
Service des bibliothèques

Avertissement

La diffusion de ce mémoire se fait dans le respect des droits de son auteur, qui a signé le formulaire *Autorisation de reproduire et de diffuser un travail de recherche de cycles supérieurs* (SDU-522 – Rév.01-2006). Cette autorisation stipule que «conformément à l'article 11 du Règlement no 8 des études de cycles supérieurs, [l'auteur] concède à l'Université du Québec à Montréal une licence non exclusive d'utilisation et de publication de la totalité ou d'une partie importante de [son] travail de recherche pour des fins pédagogiques et non commerciales. Plus précisément, [l'auteur] autorise l'Université du Québec à Montréal à reproduire, diffuser, prêter, distribuer ou vendre des copies de [son] travail de recherche à des fins non commerciales sur quelque support que ce soit, y compris l'Internet. Cette licence et cette autorisation n'entraînent pas une renonciation de [la] part [de l'auteur] à [ses] droits moraux ni à [ses] droits de propriété intellectuelle. Sauf entente contraire, [l'auteur] conserve la liberté de diffuser et de commercialiser ou non ce travail dont [il] possède un exemplaire.»

AVANT-PROPOS

Le choix du sujet du présent mémoire relève de deux facteurs imprévus au moment de notre inscription à la maîtrise en communication de l'Université du Québec à Montréal (UQAM). Le premier élément est le rappel d'une formation initiale en environnement que nous pensions enfouie dans le passé. Le second déterminant tient à notre participation en tant que jeune chercheur étudiant au Centre de recherche interdisciplinaire sur la biologie, la santé, la société et l'environnement (Cinbiose). La combinaison de ces éléments est à l'origine de notre engagement dans un projet de recherche exploratoire portant sur les effets de la proximité d'un lieu d'enfouissement technique (LET) sur la santé psychosociale de résidents.

Au fil des mois, voire des années, la présence de stressseurs dans l'environnement, liés à un dépotoir, a su attirer notre attention. Étant donné que ces stressseurs (bruits, odeur, animaux indésirables, etc.) ont la caractéristique d'être durables dans l'environnement, ce qui leur confère un aspect persistant, notre intérêt s'est aussi porté sur les différentes répercussions des stressseurs persistants sur l'individu et sur les stratégies d'ajustement mises en place. Au terme de la rédaction du rapport de la recherche initiale, nous avons remarqué que les relations et les multiples interactions avec les environnements naturel et social permettaient aux citoyens de percevoir d'une manière positive leur bien-être et leur qualité de vie. Toutefois, la validation des résultats auprès des citoyens, partenaires de la recherche initiale, renforçait le caractère incomplet de ce résultat susceptible de masquer les efforts soutenus d'ajustement aux perturbations environnementales.

Compte tenu du devis de recherche initialement utilisé et des résultats obtenus, nous voyons un intérêt scientifique et social à procéder à une nouvelle analyse des données

recueillies dans le but de mieux caractériser ces efforts essentiels au maintien du bien-être. Nous souhaitons approfondir notre connaissance des modalités de régulation développées par les personnes rencontrées dans le cadre de la recherche initiale lorsqu'elles sont en présence de stresseurs environnementaux persistants ainsi que mieux comprendre les aspects stratégiques et la structuration de leurs modalités de régulation en schèmes de réponse.

La réalisation de ce mémoire n'aurait pu être possible sans le soutien et la présence de plusieurs personnes dans mon entourage tant académique que personnel.

Je désire tout d'abord remercier ma directrice de recherche Chantal Aurousseau qui m'a guidé à travers ce long et fastidieux cheminement de maîtrise. Merci pour toute l'aide apportée à plusieurs niveaux, mais surtout pour l'écoute et les multiples discussions qui m'ont permis de découvrir le monde de la recherche, mais aussi d'apprendre à te connaître et à me connaître davantage.

Je souhaite remercier toutes mes collègues du Cinbiose qui ont entendu mes états d'âme et qui ont su me motiver dans la poursuite de cette recherche. Des remerciements particuliers vont à Bénédicte Calvet, Claude Castonguay, Marie-Ève Brodeur, Marie-Ève Maillé, Marie-Eve Rioux-Pelletier, Marie-Pier Breault, Myriam Fillion et Cathy Vaillancourt ainsi qu'à Johanne Saint-Charles, directrice du Cinbiose, pour l'accès aux installations du centre de recherche, un lieu d'échange si important dans ce processus.

Je ne peux passer sous silence la présence et le soutien de Stéphane, mon complice du quotidien et de ma grande amie Chantal. Si je suis rendu à ce stade, c'est en grande partie dû à vos qualités de « supporteurs » et de motivateurs et je ne peux que vous en remercier. Un merci à mes parents qui, à leur façon, m'encouragent à persévérer dans l'atteinte de mes buts.

Enfin, je désire remercier le Centre interinstitutionnel de recherche en écotoxicologie (CIRÉ-TOXAIR) et le Réseau de recherche en santé environnementale (RRSE) pour les appuis financiers reçus dans la réalisation de ce mémoire.

TABLE DES MATIÈRES

LISTE DES FIGURES	vii
LISTE DES TABLEAUX	vii
LISTE DES ABRÉVIATIONS, SIGLES ET ACRONYMES	ix
RÉSUMÉ.....	xi
INTRODUCTION	
CHAPITRE I	3
PROBLÉMATIQUE	3
1.1 La problématique des dépotoirs au Québec	3
1.2 L'impact des dépotoirs sur la santé physique.....	4
1.3 L'impact des dépotoirs sur la santé psychosociale	5
1.3.1 Les ajustements mis en œuvre	5
1.4 Le contexte du milieu à l'étude.....	6
1.5 Objectif et question de recherche	6
CHAPITRE II	
CADRE CONCEPTUEL	9
2.1 La perspective systémique.....	9
2.2 Les environnements.....	11
2.3 Les interactions	12
2.4 Stresseurs, stress et inconfort.....	15
2.5 La régulation: les concepts	17
2.5.1 Les modalités de régulation	19
2.5.2 Les stratégies d'ajustement.....	19
2.5.3 Les schèmes de réponse.....	20
2.6 La régulation : le modèle original	21
2.7 La régulation : l'importance des éléments du système.....	25

2.7.1	Les éléments de l'environnement	25
2.7.2	Les éléments relationnels	27
2.7.2.1	Les relations de proximité	28
2.7.2.2	Les relations distantes	31
2.7.3	Les facteurs sociodémographiques	33
2.7.3.1	L'importance du genre.....	33
2.7.3.2	Les autres facteurs sociodémographiques	35
2.8.1	Questions spécifiques.....	37
CHAPITRE III		
MÉTHODOLOGIE		39
3.1	Un angle d'approche qualitatif	39
3.2	Composition de l'échantillon.....	40
3.2.1	Description de l'échantillon.....	41
3.3	Composition et description du corpus	43
3.4	Méthodes et outils de traitement des données.....	44
3.5	Méthodes et outils d'analyse des données	44
CHAPITRE IV		
RÉSULTATS		47
4.1	Les éléments comportementaux.....	47
4.1.1	Les éléments comportementaux comme modalités.....	47
4.1.2	Les éléments comportementaux comme effets du système	51
4.2	Les éléments relationnels	52
4.2.1	Les éléments relationnels comme déclencheurs	52
4.2.2	Les éléments relationnels comme modalités	53
4.2.3	Les éléments relationnels comme effets du système	55
4.3	Les éléments affectifs.....	59
4.3.1	Les éléments affectifs comme déclencheurs.....	59
4.3.2	Les éléments affectifs comme modalités.....	60
4.3.3	Les éléments affectifs comme effets du système	60
4.4	Les éléments émergents.....	61
4.4.1	L'absence d'inconfort.....	62
4.4.2	Les craintes et les questionnements	62

4.5	Synthèse.....	64
CHAPITRE V		
	DISCUSSION.....	67
5.1	La contribution des interactions	67
5.2	Des éléments déclencheurs	69
5.2.1	Les éléments déclencheurs relationnels.....	70
5.2.2	Les éléments déclencheurs affectifs	70
5.3	Un vaste répertoire de modalités	71
5.3.1	Un répertoire de modalités comportementales.....	71
5.3.2	Les relations : l'accès à des modalités.....	72
5.3.2.1	Les modalités de relations proximales.....	72
5.4	L'effet des modalités	73
5.4.1	L'apport des relations de proximité.....	74
5.4.2	L'apport des relations distantes	74
5.4.3	L'effet sur les relations avec les autorités	75
5.5	Des éléments émergents	76
5.5.1	Les questionnements et l'absence de contrôle	76
5.5.2	Un inconfort difficile à reconnaître	77
5.6	Des modalités sociodémographiques?.....	78
5.6.1	Le genre, un facteur structurant ?.....	78
5.6.2	D'autres facteurs à considérer?.....	80
5.7	Synthèse.....	81
CONCLUSION		
	Limites de la recherche	84
	Pistes de recherche.....	85
APPENDICE A		
	PROFIL DES PARTICIPANTS	87
APPENDICE B		
	LISTE DE CARACTÉRISTIQUES SOCIODÉMOGRAPHIQUES.....	91

APPENDICE C

THÈMES D'ANALYSE UTILISÉS AVEC LE LOGICIEL SÉMATO 95

BIBLIOGRAPHIE..... 101

LISTE DES FIGURES

Figure		Page
2.1	Modèle original sur le stress et les stratégies d'ajustement (Lazarus et Folkman, 1984).....	22
2.2	Modèle révisé sur le stress et les stratégies d'ajustement (Folkman, 1997, 2008).....	24

LISTE DES TABLEAUX

Tableau		Page
3.1	Profil sommaire des participantes et participants	42

LISTE DES ABRÉVIATIONS, SIGLES ET ACRONYMES

Cinbiose : Centre de recherche interdisciplinaire sur la biologie, la santé, la société et l'environnement

CIRÉ : Centre interinstitutionnel de recherche en écotoxicologie du Québec

INRS : Institut national de la recherche scientifique

LET : Lieu d'enfouissement technique (dépotoir)

SAC : Service aux collectivités de l'UQAM

UQAM : Université du Québec à Montréal

RÉSUMÉ

Ce mémoire vise à caractériser les modalités de régulations mises en œuvre par des citoyens vivant à proximité d'un dépotoir et à comprendre les éléments des environnements social et physique qui peuvent influencer le recours à ces modalités.

Le cadre théorique proposé montre la pertinence d'une recherche qui s'ancre dans une perspective systémique par une compréhension des environnements, mais aussi des interactions entre les éléments de ces environnements. Après avoir abordé les stresseurs persistants, nous proposons le concept d'inconfort comme alternative à la notion de stress puisqu'il correspond davantage à la situation étudiée. En réponse aux stresseurs, un processus de régulation s'active ; soit la mise en œuvre de modalités de régulation spontanées, mais aussi à la structuration de ces modalités en stratégies d'ajustement qui résulte d'une analyse de la situation. Ces stratégies peuvent alors devenir des schèmes de réponse quasi automatiques. Au processus de régulation à un stresseur persistant, nous indiquons l'importance des différents éléments qui composent le système et qui se trouvent en interaction dans une perspective systémique. De cette façon, nous détaillons les éléments de l'environnement physique, mais aussi de l'environnement social qui sont présents par les relations qu'entretient un individu avec les membres de la famille, mais aussi ceux de la communauté. Au final, les facteurs sociodémographiques permettent aussi de situer la complexité de ce processus.

La méthodologie consiste en une analyse de contenu des transcriptions d'entretiens semi-dirigés à l'aide du logiciel d'aide à l'analyse sémantique *Sémato*. Ce logiciel permet de situer le discours des participants en rapport à celui des autres et de faire émerger les récurrences et les facteurs sociodémographiques qui peuvent influencer le recours aux modalités de régulation et leur structuration en stratégies d'ajustement.

Au terme de notre analyse, nous avons observé que des éléments déclencheurs engendrent plusieurs types de modalités dans le discours des participantes et participants. Ces modalités qui sont surtout associées à des changements de comportement et à des modifications dans les interactions sociales rappellent que les nuisances associées au dépotoir sont présentes au quotidien et sur de longues périodes obligeant une régulation constante. L'environnement social est celui qui est le plus sollicité dans ce contexte. L'apport des membres de l'entourage fournit des ressources supplémentaires autant dans le soutien social que dans l'offre de nouvelles modalités. Le traitement des données fait ressortir des éléments non identifiés par d'autres auteurs, par exemple : les craintes, les questionnements ainsi que l'absence d'inconfort comme élément du processus de régulation. Nos analyses pointent aussi la pertinence d'une prise en compte de facteurs sociodémographiques et de santé.

Mots-clés : interaction; environnement; ajustement; régulation; soutien social

INTRODUCTION

Dans une perspective systémique, la variété et la complexité des environnements, leurs interactions et leurs effets sur les individus sont à la fois à l'origine de réactions de stress et offrent par ailleurs un répertoire de ressources qui permettent la mise en œuvre de modalités d'ajustement. Notre regard disciplinaire en communication nous porte à accorder une grande place aux relations et aux interactions avec l'environnement social. L'environnement social fournit de nouvelles ressources, des modalités de régulation, mais est aussi un lieu où l'incidence de la présence de stressseurs environnementaux persistants peut se faire sentir. Ainsi, les relations de couple, de famille et même de voisinage doivent être intégrées dans une recherche environnementale.

La problématique des dépotoirs au Québec s'est posée à la suite d'une demande d'un groupe de citoyens vivant à proximité de l'un des plus gros dépotoirs et qui a mené à une première recherche (Rioux et Aurousseau, 2011). Avant de s'intéresser plus précisément aux relations, nous avons documenté les différents impacts connus à ce jour pour des citoyens qui résident et qui sont affectés par les nuisances d'un dépotoir. Deux types d'impacts ont été répertoriés. Les premiers, ceux en lien avec la santé physique, n'ont pas été traités dans ce présent mémoire. Ils sont cependant repris – en s'appuyant notamment sur des données colligées dans la recherche initiale – dans un projet de recherche interdisciplinaire¹ en cours qui rassemble des experts en sciences de la santé et de l'environnement. Les phénomènes psychosociaux vécus par des individus vivant à proximité de dépotoirs sont le deuxième type d'impacts répertoriés et ceux pour lesquels un regard expert en communication a le plus de pertinence.

¹ Projet TOXAIR, financé par le Centre interinstitutionnel de recherche en écotoxicologie et le Réseau de recherche en santé environnementale

Les recherches menées à ce jour en Ontario (Elliot *et coll.*, 1997; Elliot et McClure, 2009; Wakefield et Elliot, 2000) ont été un point d'ancrage intéressant et ont permis de voir que le stress, la perception des risques et les liens avec les promoteurs et la gestion de l'information agissent sur les impacts psychosociaux ressentis. Lorsqu'il est question d'ajustement en fonction d'un stresser, les auteurs précités utilisent le modèle de Lazarus et Folkman (1984) pour définir les modalités de régulation ou les moyens d'action mis en œuvre pour diminuer ou tolérer la perception des stressers.

Dans les pages qui suivent, une mise en contexte appelant une redéfinition des cadres théoriques et méthodologiques requis pour le présent mémoire a été développée. Ce travail vise à rendre plus explicite l'originalité de la démarche de recherche, bien qu'elle s'appuie sur un corpus existant, et le positionnement des résultats du présent mémoire dans le prolongement de la recherche initiale.. Le premier chapitre détaille les éléments contextuels qui ont conduit à l'ouverture de nouvelles perspectives d'approfondissement des données. Par la suite, nous explicitons les concepts qui visent à mieux comprendre notre question de recherche et à l'enrichir de questions spécifiques. Le cadre méthodologique, développé dans le troisième chapitre, déploie la démarche méthodologique qui a permis de classifier les modalités de régulation, de faire émerger l'aspect stratégique et la structuration des schèmes de réponse. Les chapitres de résultats et discussion, trouvés en quatrième et cinquième place, mettent en évidence, les interactions et les effets des environnements sur le choix des modalités de régulation.

CHAPITRE I

PROBLÉMATIQUE

“Life is definable as the continuous adjustment of internal relations to external relations.”

(Herbert Spencer, *The Data of ethics*, 1879)

Cette première section présente la problématique des dépotoirs au Québec ainsi que des impacts possibles pour la santé physique et psychosociale de citoyens vivant à proximité de ces lieux. Après avoir présenté brièvement les modalités de régulation mises en œuvre dans ces situations, nous formulons la question générale qui sous-tend le travail de recherche et les objectifs propres au mémoire actuel.

1.1 La problématique des dépotoirs au Québec

Depuis la création du Bureau d'audiences publiques sur l'environnement (BAPE) en 1969, les citoyens du Québec ont la possibilité de faire part de leurs préoccupations à l'égard du développement d'un projet d'envergure dans leur environnement immédiat (BAPE, 2012a). Les lieux d'enfouissement techniques (LET), communément appelés dépotoirs, n'échappent pas à cette règle. Au Québec, de grands dépotoirs (par exemple : Lachenaie et St-Nicéphore) se trouvent à proximité de quartiers résidentiels. Lors des audiences publiques qui portent sur l'agrandissement de ces sites ou de l'augmentation de leur capacité d'accueil des déchets, les citoyens riverains se mobilisent et questionnent les promoteurs et les instances publiques quant aux effets possibles sur leur qualité de vie, leur bien-être et leur santé (BAPE, 2008; BAPE 2012b). En l'absence d'information scientifiques sur les risques pour la santé des populations riveraines des dépotoirs, l'une des recommandations formulées par le BAPE, lors d'une audience publique du dépotoir de Lachenaie (BAPE, 2008), a été d'inciter les représentants sociaux à procéder à la réalisation d'une étude indépendante afin

d'éclairer les risques potentiels de la présence d'un dépotoir à proximité de résidences. Cette recommandation a donc présidé à la mise sur pied du projet TOXAIR.

1.2 L'impact des dépotoirs sur la santé physique

Plusieurs études (Baker *et al.* 1988; Dunne *et al.*, 1990; Hertzman *et al.* 1987; Shusterman *et al.*, 1991; Vrijheid, 2000), réalisées ailleurs qu'au Québec, ont questionné les effets sur la santé physique de polluants provenant de dépotoirs ou d'autres sites comparables. Les résultats de ces études montrent une augmentation de la prévalence de certains problèmes de santé. Les principales affections physiques notées sont : les maux de tête, les nausées, les symptômes gastro-intestinaux et respiratoires, dont l'irritation de la gorge. D'autres problématiques telles que certains types de cancers (foie, estomac, poumon, etc.) ou des anomalies immunitaires ont aussi été répertoriées. Bien que plusieurs auteurs aient consacré des efforts à comprendre ces risques possibles, peu de consensus émergent quant aux liens entre les contaminants provenant des dépotoirs et leurs effets directs sur la santé physique. L'une des raisons évoquées est que les problèmes de santé sont autoévalués par les résidents (self-reported) et ne sont pas systématiquement validés par des diagnostics médicaux.

Dans une optique de prise en compte des autres facteurs possiblement confondants, ces mêmes auteurs (Baker *et al.*, 1988; Dunne *et al.*, 1990; Hertzman *et al.*, 1987; Shusterman *et al.*, 1991; Vrijheid, 2000) abordent que ces problèmes de santé pourraient être liés à certaines conditions psychologiques difficiles, dont un niveau de stress et d'anxiété élevé, mais aussi à des facteurs liés à l'individu (âge, statut socioéconomique, alimentation, etc.). En outre, les craintes et les perceptions des odeurs augmenteraient, pour quelques auteurs (Shusterman *et coll.*, 1991; Vrijheid, 2000), la prise de conscience de symptômes existants.

1.3 L'impact des dépotoirs sur la santé psychosociale

Plusieurs études ontariennes (Elliot *et coll.*, 1997; Elliot et McClure, 2009; Okeke et Armour, 2000; Wakefield et Elliot, 2000) ont porté sur la perception des citoyens quant à la proximité d'un LET, mais aussi sur les préoccupations importantes et sur les actions entreprises. Ces auteurs confirment que la santé est le premier objet de préoccupation des résidents. D'autres préoccupations sont aussi perçues comme des risques inhérents à la présence d'un dépotoir. Ainsi, des questionnements et incertitudes sont soulevés par les résidents quant à la gestion du site, la dévaluation des propriétés, les risques pour la qualité de l'air et de l'eau ainsi que la présence des nuisances (bruits, odeurs, poussières, déchets volants, etc.) dans l'environnement.

L'information provenant des promoteurs et des instances gouvernementales représente une difficulté, puisque les citoyens considèrent qu'ils ont accès à peu d'informations concernant l'exploitation et le développement des LET. Lorsque de l'information est accessible, les citoyens la considèrent évasive, expéditive ou falsifiée. Il semble que ce phénomène est intensifié en périodes d'incertitudes telles que lors du développement du LET ou du changement dans les méthodes de gestion (Elliot et McClure, 2009 ; Wakefield et Elliot, 2000). Ces auteures ont remarqué qu'une mauvaise perception des échanges avec les promoteurs et les gouvernements par les citoyens entraîne une perte de confiance envers eux. En outre, les citoyens blâment les gouvernements et les accusent de ne pas les soutenir suffisamment et de paraître insensibles à leurs problèmes de santé et aux risques pour l'environnement.

1.3.1 Les ajustements mis en œuvre

Une multitude de modalités de régulation ont été recensées au sein de recherches portant sur les impacts psychosociaux de sites contaminés à proximité de résidences (Edelstein, 2004; Elliot *et coll.*, 1997; Elliot et McClure, 2009; Okeke et Armour, 2000; Page *et coll.* 2006; Rioux et Arousseau, 2011; Shusterman *et coll.*, 1991; Wakefield et Elliot, 2000). À l'exception des travaux de Rioux et Arousseau (2011), tous les écrits précités, ont recouru au modèle des stratégies d'adaptation (coping) de Lazarus et Folkman (1984) pour

recueillir ou organiser leurs données. Bien que très utilisé, ce modèle de référence (Lazarus et Folkman, 1984) présente certaines limites, dont celle de ne pas tenir compte du caractère persistant d'un stresser. Par sa causalité linéaire, ce modèle s'applique lorsqu'un individu est confronté à un stresser et pour lequel le processus d'adaptation prend fin lorsque la situation est résolue de façon positive ou négative, suite à la mise en œuvre d'actions focalisées sur le problème ou sur l'émotion.

1.4 Le contexte du milieu à l'étude

La présente recherche a été réalisée auprès de résidents d'un quartier situé dans la banlieue nord de la région métropolitaine. Le choix de ce secteur relève d'une demande d'un groupe de citoyens, mais il présente des caractéristiques propres. Tout d'abord, cette région est localisée à moins de deux kilomètres à vol d'oiseau de l'un des plus importants dépotoirs du Québec (BAPE, 2008). Les 148 résidences situées dans ce quartier sont toutes disposées sous les vents dominants qui proviennent du dépotoir. Cette situation entraîne la perception de nuisances telles que les odeurs, les bruits et la présence d'animaux indésirables. Selon les données de Statistiques Canada (2006), la population du secteur est majoritairement francophone, d'origine canadienne non immigrante et est âgée en moyenne de 44 ans.

1.5 Objectif et question de recherche

À la lumière des éléments soulevés dans la problématique ci-dessus, notre objectif dans le présent mémoire consiste à mieux contextualiser et à exposer plus rigoureusement l'organisation des modalités de régulations mises en œuvre en fonction des interactions entre les personnes et entre les personnes et leurs environnements. Nous visons à mettre en évidence le caractère dynamique des processus qui implique des modalités de régulation. À cet effet, l'association entre certaines variables événementielles ou sociodémographiques et le choix des processus d'ajustement pourrait révéler des marqueurs stratégiques précisant les conditions d'ajustement individuel et collectif à un stresser environnemental, comme un dépotoir.

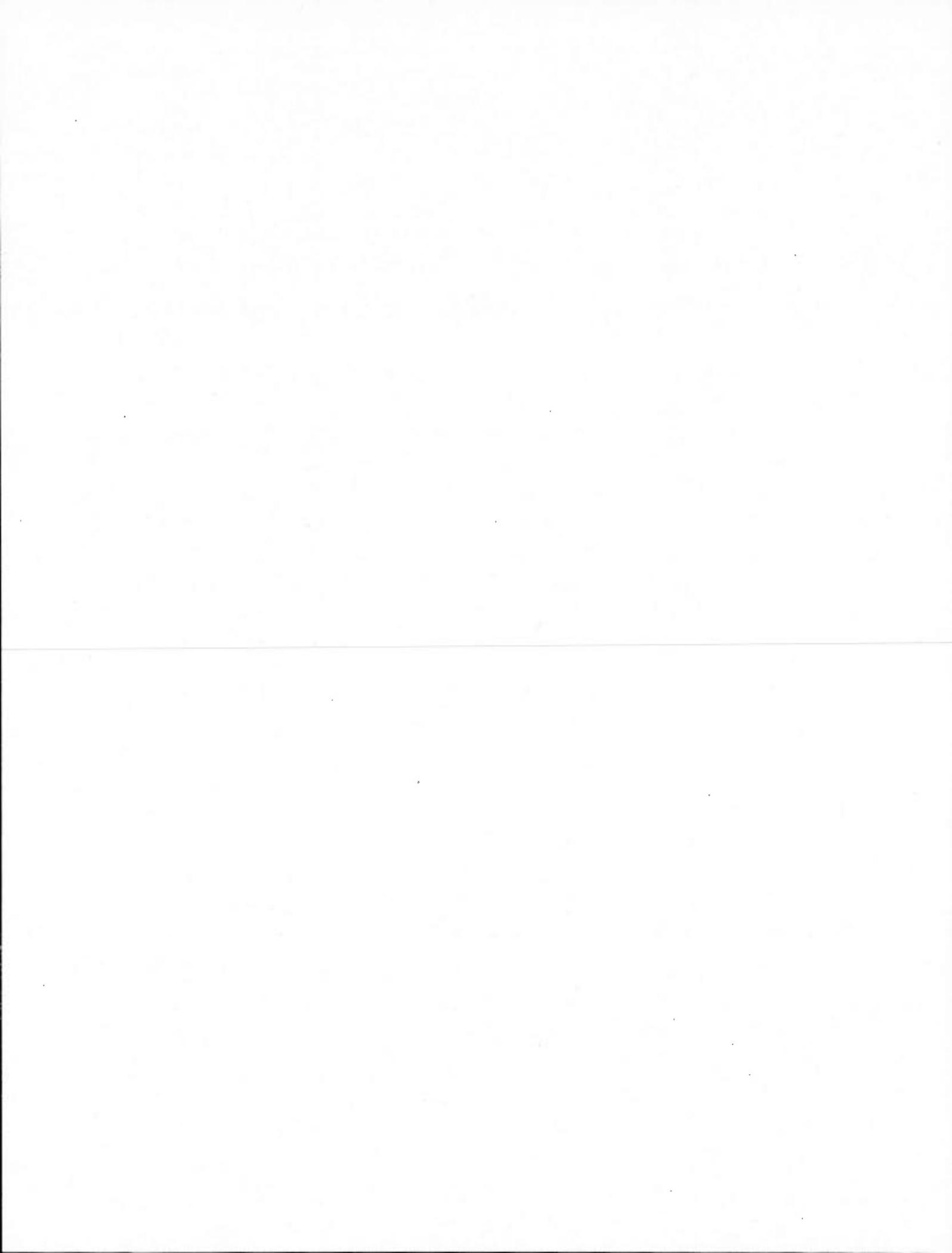
Notre question générale pourrait alors se formuler ainsi :

« Comment les interactions entre les personnes et leurs environnements contribuent-elles au choix des modalités de régulation et à leur structuration en stratégies d'ajustement ? »

La question appelle ainsi un avancement de la connaissance quant aux liens entre une situation, où un stresser environnemental persistant est présent, et l'adoption de modalités d'ajustement. Les récents travaux portant sur les impacts psychosociaux des dépotoirs se situent davantage dans une approche méthodologique où les chercheurs ont validé, à l'aide des modèles préexistants, les stratégies d'ajustement de citoyens vivant à proximité d'un dépotoir.

Par une approche systémique et par notre préoccupation pour les interactions, nous situons notre démarche au sein de notre discipline en communication tout en portant une attention aux différents éléments contextuels pouvant influencer le recours aux modalités de régulation. Cet intérêt représente donc une façon différente de percevoir les impacts psychosociaux vécus par des citoyennes et des citoyens aux prises avec un stresser environnemental persistant.

Une meilleure compréhension des modalités de régulation permettra à des citoyens de mettre des mots sur une situation vécue et de mieux saisir l'incidence de la proximité du LET sur le plan psychosocial. En nous intéressant au système que composent les individus et leurs environnements, les interactions entre ces composantes permettront de comprendre la régulation qui s'effectue entre les éléments de ce système. À ce titre, l'individu peut alors représenter l'un des éléments de l'interaction (individu/nuisance) ou être concerné par l'effet d'une interaction entre des éléments de l'environnement (dépotoir et autoroute qui représentent une source de pollution). Nous espérons, au terme du traitement et de l'analyse des données, trouver des régularités et des projections qui pourront être transposées à d'autres contextes (par exemple : en milieu de travail) où des stressers environnementaux persistants sont observés.



CHAPITRE II

CADRE CONCEPTUEL

Ce second chapitre, divisé en trois parties, présente sommairement les concepts utiles au développement de la question de recherche et à l'atteinte de l'objectif principal qui y est associé. Dans la première partie, nous abordons la perspective systémique qui guide notre recherche ainsi que les concepts d'environnement et d'interaction qui y sont liés. La deuxième section regroupe les concepts relatifs au stress, aux stressors et aux inconforts. La dernière partie regroupe les modalités de régulation à l'égard d'un stressor ainsi que les éléments et les facteurs pouvant influencer les choix et la structuration en stratégies d'ajustement et en schème de réponse.

2.1 La perspective systémique

En tenant compte des différents éléments en interaction lors de la mise en œuvre des modalités de régulation par un individu, l'approche systémique porte une attention particulière aux environnements concernés (social, naturel, de travail, etc.) et aux individus qui y sont en interaction. À l'instar de Crozier et Friedberg, nous considérons que :

la causalité systémique consiste à considérer effets et causes comme interdépendants à l'intérieur d'un système dont les propriétés (mode de régulation ou de gouvernement [...]) permettent de comprendre et de prévoir les résultats que l'on voudrait expliquer (Crozier et Friedberg, 1981, p.233)

La perspective systémique, et plus particulièrement l'écosystémique, interpelle des spécialistes de disciplines variées dont la posture épistémologique se trouve tant au sein des sciences naturelles que des sciences humaines et sociales (Lebel, 2003). L'approche systémique permet ainsi de rassembler les notions d'environnements et d'interactions, deux concepts phares du présent mémoire. L'élément central de la systémique est la représentation d'un phénomène ou d'une situation dans un système complexe. Depuis Von Bertalanffy (1968), les systèmes complexes se reconnaissent par la coexistence de quatre caractéristiques : un grand nombre d'éléments en interaction; l'ouverture sur d'autres systèmes; la transformation rapide des éléments du système et le changement de leurs propriétés (Cantot, 2009; Le Moigne, 1990).

La communication n'échappe pas à la perspective systémique puisque des auteurs (Bateson, 1977, 1980; Winkin, 2000) portent une attention particulière à la perspective relationnelle et à l'analyse systémique des relations humaines. Ils expriment alors que pour bien comprendre la communication, il ne s'agit pas de partir de la nature psychologique des individus, mais des systèmes dans lesquelles ils s'insèrent : familles, institutions, groupes, société, culture, etc.

Dans le présent mémoire, cette notion de système permet de mettre en lumière différents éléments qui composent le processus de régulation mis en œuvre par les citoyens en présence d'un stresser persistant. Par la perspective systémique, il devient plus aisé d'aborder la complexité du phénomène de régulation. En abordant la situation de façon non linéaire, les interactions entre l'individu et l'environnement peuvent agir autant comme un élément qui déclenche le processus de régulation ou en être un effet. Ainsi, la systémique permettra d'aborder la complexité sans devoir mettre l'accent sur un élément particulier, mais bien sur l'ensemble du système en interaction.

2.2 Les environnements

Le concept d'environnement réfère souvent à tout ce qui est externe à l'individu (Collin, 1998; Holahan et Spearly, 1980). Partant essentiellement de l'environnement physique, Moch (1989) considère l'environnement comme le cadre de vie (construit ou naturel) dans lequel l'individu évolue tout en tenant compte des informations sensorielles qui émanent de ces environnements. Dans une perspective psychosociale et systémique, l'environnement est d'abord lié, selon Fischer (2009, p.4), au milieu physique qui entoure le comportement et les activités humaines, mais il le considère :

non plus seulement comme un milieu naturel, mais comme un ensemble de lieux façonnés par et pour des activités humaines (...). L'environnement est dans ce cas défini autant dans ses caractéristiques de contexte social que dans ses impacts biologiques ou chimiques. En ce sens, on ne dissocie pas fondamentalement caractéristiques physiques et dimensions sociales de l'environnement.

La définition des environnements sociaux de Barnett et Casper (2001, p. 465) montre un caractère englobant de l'environnement :

« Les environnements sociaux englobent les environs physiques immédiats, les relations sociales et les milieux culturels dans lesquels des groupes de personnes fonctionnent et interagissent. » [Notre traduction²]

Pour Barnett et Casper (2001), les composantes de l'environnement social doivent inclure une multitude d'éléments dont les infrastructures construites, les structures industrielle et professionnelle, les processus sociaux et économiques, la richesse, les services sociaux et de santé, les relations de pouvoir, les gouvernements, les relations interethniques, les inégalités sociales, les pratiques culturelles, les institutions et pratiques religieuses et la confiance que porte les individus à l'environnement physique et à la communauté. Ces auteurs ajoutent que les environnements sociaux se situent à plusieurs niveaux (ménage, réseaux de proximité, voisinage, ville et région) et qu'ils sont dynamiques et évoluent dans le temps.

² Traduction libre: « Human social environments encompass the immediate physical surroundings, social relationships, and cultural milieus within which defined groups of people function and interact. », Barnett et Casper (2001, p.465)

Antérieurement, Moos (1979) avait identifié quatre catégories de variables environnementales, soit les paramètres physiques (géographie, climat, design physique et architecture, etc.) ; les structures organisationnelles (taille de l'organisation, mécanismes de contrôle organisationnel, etc.) ; les ensembles humains (profil socioéconomique, l'âge et les capacités individuelles, etc.) et le climat social (engagement et soutien social ; opportunités de développement personnel, etc.). Outre ces variables, l'environnement est une constituante des interactions. Morin (1977, p.204) affirme en ce sens que l'environnement :

n'est pas que co-présent ; il est aussi co-organisateur [...] est constitutif en permanence de tous les êtres qui s'alimentent à lui; il coopère en permanence avec leur organisation. Ces êtres et organisations sont donc en permanence éco-dépendants.

Étant donné que les environnements physique et social se recoupent conceptuellement et s'influencent mutuellement dans leur construction (Fischer, 2009; Moch, 1989; Proshansky *et coll.*, 1976), il devient difficile, voire arbitraire de proposer une taxonomie étanche. Toutefois, pour ne pas réduire l'importance accordée aux différents environnements concernés par la présente recherche, nous maintenons la notion des environnements où l'utilisation au pluriel du concept illustre cette considération.

2.3 Les interactions

La définition d'une interaction en sciences naturelles correspond aux relations dynamiques entre des organismes vivants qui occupent une même aire géographique bien délimitée et caractérisée par des conditions écologiques particulières (Parent, 1990), toutefois, ce concept trouve un écho différent en sciences sociales avec Morin (1977) par une description des interactions comme :

des actions réciproques modifiant le comportement ou la nature des éléments [...] en présence ou en influence. Les interactions 1) supposent des éléments [...] pouvant être en rencontre; 2) supposent des conditions de rencontre, c'est-à-dire agitation, turbulence, flux contraire, etc.; 3) obéissent à des déterminants/contraintes qui tiennent à la nature des éléments [...] en rencontre; 4) deviennent dans certaines conditions des interrelations (associations, liaisons, combinaisons, communication, etc.), c'est-à-dire donnent naissance à des phénomènes d'organisation. (Morin, 1977, p.51)

La dernière condition émise par Morin (1977) se caractérise par une définition des interrelations sur un continuum allant de l'association (liaison d'éléments ou individus qui conservent fortement leur individualité) à la combinaison (relation plus intime et plus transformationnelle entre éléments ; correspond à un ensemble plus unifié). Pour Kontopoulos (1993), les différentes interactions entre les individus se définissent en tenant compte du but visé. Ainsi, lorsque le but visé est rationnel et délibéré, c'est-à-dire qu'il répond à un besoin particulier, il s'agit d'interactions *stratégiques*. Dans un même ordre d'idée, Crozier et Friedberg (1981) indiquent que « toute relation à l'autre est stratégique et comporte une composante de pouvoir ». Par ailleurs, dans le cas où un individu met de l'avant la communication dans un but de recherche ou de compréhension d'information, il s'agira alors d'une interaction *communicative* (Kontopoulos, 1993).

D'un point de vue de la discipline communicationnelle, plusieurs auteurs (Birdwhistell in Winkin 2000; Dacheux, 2004; Scheflen, 1968) définissent l'interaction comme une routine sociale, un processus dans lequel les interlocuteurs s'engagent et qui s'effectue selon une structure sociale, des règles et un statut de participation dans un contexte précis. Ces conventions de la communication se trouvent influencées par l'intentionnalité et les attitudes des individus qui sont issues de leurs personnalités et de leurs systèmes de valeurs. L'adhésion à des règles organisant l'adaptation de l'interaction au contexte se répercute sur la définition des rôles et statuts et sur la relation sociale (Goffman, 1974; Winkin 2000). Pour Marc et Picard (2008), la place qu'occupe chaque individu permet une structuration de ses rapports de places par les relations interpersonnelles et en fonction des déterminants sociaux (par exemple : hommes et femmes), interactionnels (par exemple : relation conjugale) ou subjectifs (par exemple : visée stratégique). Ce rapport de place démontre ainsi pour Fisher (2010, p. 16) que

la notion de relation définit le lien social non pas comme une simple mise en liaison extérieure d'individus tout à fait indépendants les uns aux autres, mais comme un processus dynamique qui modifie en permanence les deux pôles impliqués.

Un des concepts des rapports de place qui a été abordé au départ par Bateson (1977) et qui présente une forme de consensus est celui de la schismogénèse où les relations sont définies selon qu'elles soient symétriques ou complémentaires. Orgogozo (1988) a prolongé la distinction de ces types de relations en leur donnant un aspect positif et négatif. Ainsi, une relation symétrique positive sera caractérisée par un respect mutuel, des échanges positifs, une collaboration et une émulation entre les acteurs pouvant aller jusqu'à une concurrence saine des individus. Dans le cas d'une relation symétrique négative, la concurrence fait place à une rivalité destructrice, où les partenaires de la relation utilisent ruse, tricherie, rejet et haine envers l'autre partenaire. Les relations complémentaires positives présentent une satisfaction mutuelle des partenaires et un respect de leurs propres différences où la relation d'échange évolue sous forme de transaction (donner-recevoir). Si ces relations deviennent complémentaires négatives, une dépendance entre les individus s'installe. L'un des partenaires nie les besoins de l'autre afin de parvenir à ses fins et obtenir ce qu'il désire. Dans la mesure où il y a alternance entre les interactions symétriques et complémentaires, Cormier (2008) parle alors d'une relation saine.

En tenant compte du caractère dynamique des interactions, Marc (2005) et Marc et Picard (2008) ont identifié quatre enjeux (identitaire, territorial, relationnel et stratégique) qui servent d'assises aux interactions et à la communication. Ces enjeux d'ordre opératoires et symboliques peuvent être à la fois conscients ou inconscients. Dans le cas des enjeux identitaires, l'individu a pour objectif de préserver ou de valoriser son image de soi, qu'il s'agisse du soi intime ou du soi social. La préservation du soi social trouve écho avec le concept de « façade » de Goffman (1974) où l'individu emploie, dans un contexte donné, un ensemble de techniques pour présenter une apparence sociale normale.

En ce qui a trait aux enjeux territoriaux, Marc et Picard (2008) définissent le territoire comme la portion d'espace autour de l'individu dont ce dernier prend conscience lorsqu'un autre individu ne respecte pas ses distances physiques et psychologiques. En plus de pouvoir être étendu aux objets appartenant à l'individu, le territoire peut aussi représenter symboliquement la vie privée ou le jardin secret. La préservation des enjeux identitaires et territoriaux a un impact sur les relations. C'est ainsi que Marc (2005) parle d'enjeux relationnels puisque l'individu met en jeu la relation. Dès le début de l'interaction, l'individu

devra évaluer les avantages et les contraintes s'il désire, par exemple, entrer en relation ou même s'il veut ouvrir ou fermer la communication avec autrui. Finalement, les enjeux stratégiques peuvent avoir un impact sur les interactions où l'individu tentera d'obtenir du pouvoir, de convaincre ou de séduire. D'ailleurs, lorsque chacun des partenaires de l'interaction trouve la relation juste, qu'il atteint ses objectifs et qu'il se sent à l'aise dans la situation, Marc et Picard (2008) parlent de relations équilibrées.

La présence de systèmes complexes où les environnements interagissent avec la multitude d'éléments qui composent ces systèmes, il importe d'émettre notre propre définition du concept d'interaction. Ainsi, les interactions correspondent à toutes les actions et interrelations qui ont lieu entre au moins deux éléments du système. Compte tenu de notre ancrage disciplinaire en communication, il importe que l'individu soit l'un des éléments du système ou qu'il soit concerné par les effets de l'interaction entre les autres éléments. À titre d'exemple, les relations de voisinage représentent des interactions où les individus sont les seuls éléments du système. D'un autre côté, le contact entre deux stressors environnementaux (autoroute et dépotoir), ce qui peut occasionner une augmentation de nuisances, contraint les individus à adopter des modalités de régulation afin de réduire les effets environnementaux négatifs vécus par cette interaction. Ainsi dans cette interaction, l'individu est considéré comme un élément du système, puisqu'il peut être affecté par les effets de cette interaction.

2.4 Stresseurs, stress et inconfort

Dans la prochaine section, nous abordons le stressor en tant qu'élément déclencheur d'une réaction de stress ou d'inconfort. Selon une approche biologique, Selye (1975) décrit le stressor comme un agent physique, chimique ou psychologique produisant une réaction psychologique ou physiologique non spécifique de l'organisme. De cette façon, n'importe quel agent peut être un stressor en puissance selon sa capacité de provoquer une réaction de l'organisme.

Selon une approche misant davantage sur l'environnement physique, Campbell (1983) parle de stresser ambient ou de stresser environnemental chronique comme référant aux conditions globales de l'environnement physique. Elle insiste sur leur relative stabilité et leur chronicité qui devient synonyme de contrainte et d'inconvénient. Malgré qu'ils soient physiquement perceptibles, la chronicité des stresser environnementaux les rend difficiles à saisir, à contrôler ou à changer par les individus qui y sont confrontés. Bien que dépendants des différences individuelles et du contexte psychologique identifiés par Gottlieb (1997), des auteurs (Baum *et coll.*, 1990; Gottlieb, 1997; McEwen et Stellar, 1993) semblent s'entendre sur la nécessité de distinguer les stresser chroniques ou persistants de ceux plus épisodiques ou aigus pour le caractère aggravant qu'ils représentent. Ainsi, ils accordent une importance à la persistance et à la constance de la menace, à l'impact de l'événement stresser, à la durée du stress induit ainsi qu'aux efforts psychologiques et comportementaux déployés par l'individu pour gérer les séquelles possibles.

Contrairement à Selye (1975) qui parle de stress comme d'une réponse à tous les changements non spécifiques induits dans un système biologique, Lazarus et Folkman (1984) et Sarafino (1990) définissent le stress selon une approche transactionnelle. De cette manière, les interactions continues entre l'individu et les environnements entraînent une évaluation de la situation où une discordance, réelle ou symbolique, se remarque entre les demandes de la situation et les ressources (biologiques, psychologique, sociale, etc.) disponibles pouvant mettre en danger le bien-être. Bien que largement utilisée dans les recherches environnementales, cette définition ne rend pas compte de l'ensemble des perceptions fluctuantes d'impuissance et de malaise qui peuvent envahir l'individu confronté à des événements difficiles à gérer (Quintard, 1994, 2001).

Le concept d'inconfort, tel que présenté par Mongeau et Tremblay (2002), offre une alternative au concept de stress. Partant du fait que le stress est principalement associé à une stimulation qui excède les ressources de l'organisme, l'inconfort permet de rejoindre les situations où la stimulation est insuffisante ou dissonante par rapport aux habitudes ou attentes des personnes. C'est donc la « tension inhabituelle », ou la variation inhabituelle des stimuli qui génère l'inconfort.

Dans une perspective systémique, lorsqu'un inconfort est déclenché, l'individu est amené à porter simultanément une attention consciente sur un élément d'une situation qui peut être défini comme un stresser. Le concept d'attention consciente permet à Mongeau et Tremblay (2002) d'exprimer que l'individu porte son attention sur un aspect précis. Cela favorise un relâchement de l'attention au niveau des autres éléments de la situation et un blocage d'informations non prioritaires qui continuent tout de même d'influencer subtilement le traitement de ladite situation. Lors du déclenchement d'un inconfort, l'attention consciente pousse principalement l'individu à l'action afin de rééquilibrer la situation par des changements d'ordre physique, émotif ou cognitif.

Dans le contexte où la fluctuation des irritants environnementaux représente une menace constante, le concept de stresser environnemental persistant, tel que défini par Campbell (1983), représente les conditions des environnements qui présentent un caractère chronique et difficile à saisir ou à changer pour l'individu. Malgré cela, l'individu réagit à un inconfort. Par ce concept, privilégié dans ce mémoire, nous pouvons porter une attention sur des situations qui présentent des modifications à la tension habituelle sans que cela ne soit exclusivement qu'une stimulation biologique ou psychologique qui excède les ressources de l'organisme. De cette manière, une utilisation plus large des réactions de l'individu en présence d'un stresser pourra faire état de la sensibilité croissante de l'individu face aux environnements ainsi qu'au déploiement des efforts continus afin d'atteindre une gestion des risques possibles et un maintien du bien-être.

2.5 La régulation: les concepts

En présence d'un stresser, un individu se voit dans l'obligation de réagir afin de s'adapter ou de s'ajuster à la situation qui représente un inconfort (Eckenrode, 1991; Folkman et Moskowitz, 2004; Skinner *et coll.*, 2003), c'est ce que nous nommons le processus de régulation et qui est défini comme le « coping ».

La définition de « coping », dont l'utilisation est généralisée, renvoie aux écrits de Lazarus et Folkman (1984, p. 141) qui indiquent qu'il s'agit de

l'ensemble des efforts cognitifs et comportementaux destinés à maîtriser, réduire ou tolérer les exigences internes ou externes qui menacent ou dépassent les ressources d'un individu (traduit par Paulhan, 1995, p.40).

Avant l'apparition de ce concept, ce type de réactions a été étudié à travers les années et les disciplines. Du point de vue de la psyché de l'individu, la psychologie et la psychanalyse abordent les mécanismes de défense, comme étant les réactions spontanées et inconscientes adoptées en présence d'un stressor (Vaillant, 1977). C'est dans une perspective plus holistique du « coping », que Chabrol (2004) exprime l'incorporation des processus psychologiques compliqués qui sont impliqués dans la réaction à la fois comportementale et cognitive de l'individu.

Dans une optique plus englobante, Holahan et Spearly (1980) indiquent que le « coping process » correspond à une fonction de la relation interactionnelle entre les variables personnelles de l'individu et les déterminants environnementaux. Pour ces auteurs, les interactions avec les environnements, la disponibilité des ressources et la personnalité de l'individu lui permettent d'opter pour une réaction adéquate. Selon Saklofske et Zeidner (1996), plusieurs buts peuvent être visés par la mise en œuvre du processus d'ajustement ou de régulation. Ces objectifs vont de la résolution de la situation stressante au maintien du bien-être et de l'estime de soi en passant par la réduction de la réaction physiologique et psychologique de stress ainsi que l'atteinte ou le retour à un fonctionnement social tel que connu avant la situation stressante.

Alors que la littérature scientifique francophone utilise « stratégie d'ajustement » pour définir les actions de régulation (Dantzer, 1989; Paulhan 1992, 1995), nous préférons distinguer plus finement le concept « coping » en utilisant de façon précise les termes de *modalités de régulation*, *stratégies d'ajustement* et *schèmes de réponse*. Cette distinction permet de différencier les actions mises en œuvre selon leur niveau de conscience et de structuration.

2.5.1 Les modalités de régulation

Le terme « *modalités de régulation* » nous permet de regrouper en un seul terme les actions, émotions, pensées et processus que l'individu met en œuvre pour répondre à un stresser. Nous pouvons ici nous référer à la définition proposée en santé au travail par Major et Vézina (2011, p.4) qui expriment que les modalités de régulation sont « des comportements, des savoir-faire, des attitudes que la personne développe pour parvenir à maintenir l'équilibre entre ce qu'elle est et son environnement. » Dans la même veine, Pearlin et Schooler (1978) indiquent que les modalités se présentent dans un répertoire où la variabilité des options se compare au fait que de posséder une arme particulière est moins important que d'avoir une variété d'armes disponibles³.

2.5.2 Les stratégies d'ajustement

Pour qu'une modalité de régulation soit considérée comme une « *stratégie d'ajustement* », elle doit répondre aux critères de l'aspect stratégique présentés par Crozier et Friedberg (1981). Selon ces auteurs, une stratégie est un comportement qui résulte d'une forme de choix qui se fait d'une façon plus consciente. Ils indiquent par ailleurs qu'un

individu adoptera telle stratégie non seulement parce qu'il en voit l'opportunité, mais aussi parce qu'il a les capacités nécessaires – matérielles, affectives, cognitives, relationnelles – pour en assumer les risques et les difficultés. (Crozier et Friedberg, 1981, p.470)

À la suite d'une analyse des ressources disponibles, l'individu pourra opter pour une construction ou une utilisation de ressources. À l'instar de Chatigny (2001), nous définissons la construction des ressources par une mobilisation ou une affectation des éléments des environnements pour les rendre utiles et utilisable. Lorsque ces ressources sont directement disponibles, l'individu utilisera celle qui convient le mieux. L'ensemble de ces actions est considéré par Crozier et Friedberg (1981) comme étant actif. Ces auteurs précisent même que la passivité répond à ces critères, puisque certains individus adopteront sciemment une

³ Traduction libre de « having a particular weapon in one's arsenal is less important than having a variety of weapons. » dans Pearlin and Schooler (1978, p.13)

position passive en regard d'une situation particulière. L'ensemble de ces choix doit permettre à l'individu de poursuivre des objectifs qui sont multiples et plus ou moins précis. Par cet aspect dynamique, la stratégie sera sujette à changement en fonction des conséquences imprévues pour ainsi mieux répondre aux opportunités visées, au contexte et être lié aux comportements des autres acteurs. La prise en compte contextuelle est apportée par Skinner *et coll.* (2003) puisque le recours aux stratégies réfère à une flexibilité d'ajustement où l'individu use d'une variété de stratégies qu'il met en opération en fonction des différentes situations.

En somme, la stratégie présente à la fois un caractère offensif par la saisie d'opportunité en vue d'améliorer la situation et un caractère défensif pour maintenir et élargir la marge de liberté et la capacité d'agir.

2.5.3 Les schèmes de réponse

Les schèmes apparaissent lorsqu'un nouveau stressor fait irruption ou que la variation d'un stressor persistant conduit à recourir spontanément à une modalité déjà répertoriée sans devoir en faire une analyse stratégique. Plusieurs auteurs (Berg *et coll.*, 1998, Jonnaert, 2002, Graziani, 2005) dont Mongeau et Tremblay (2002, p.64) définissent les schèmes de réponse ou « pattern » comme étant « des manières de faire que l'individu répète ou tente de répéter d'une situation à l'autre » au point de devenir automatiques, spontanées et généralement inconscientes. Dans la complexité des environnements, Vallerand (2006) ajoute que l'individu a besoin de stratégies cognitives qui l'aident dans la prise de décisions efficace et qui n'accaparent pas toutes ses ressources mentales. Les schèmes de réponse sont donc des structures issues de l'expérience qui aident à créer un ordre et à organiser une nouvelle information.

2.6 La régulation : le modèle original

Afin de comprendre la régulation face à un stressor et le recours aux modalités de régulation et à la structuration en stratégies d'ajustement, plusieurs modèles ont été développés pour une meilleure compréhension de ces réactions humaines. Skinner *et coll.* (2003) ont recensé deux types d'approches que les chercheurs utilisent principalement dans la classification des stratégies d'ajustement. La première approche, basée sur une démarche inductive et exploratoire, permet la classification des stratégies en tenant compte d'un contexte particulier. Malgré que ces classifications offrent l'opportunité d'innover et d'observer des situations moins conventionnelles, elles ne permettent pas de répertorier les stratégies en fonction de groupes ou de catégories bien délimitées. A contrario, la seconde approche, basée sur une démarche déductive, fournit un noyau précis de catégories sur lequel les chercheurs se basent pour classer les stratégies observées ou pour développer de nouvelles catégories.

Le modèle du processus d'ajustement de Lazarus et Folkman (1984) est celui qui a été identifié par Skinner *et coll.* (2003) comme première schématisation déductive de ces réactions et demeure une référence marquante, voire dominante dans certains champs disciplinaires comme les sciences de l'environnement. À ce jour, ce modèle est celui qui est principalement utilisé par les chercheurs s'intéressant aux impacts psychosociaux de la présence d'un dépotoir (Elliot *et coll.*, 1997; Elliot et McClure, 2009; Okeke et Armour, 2000; Wakefield et Elliot, 2000).

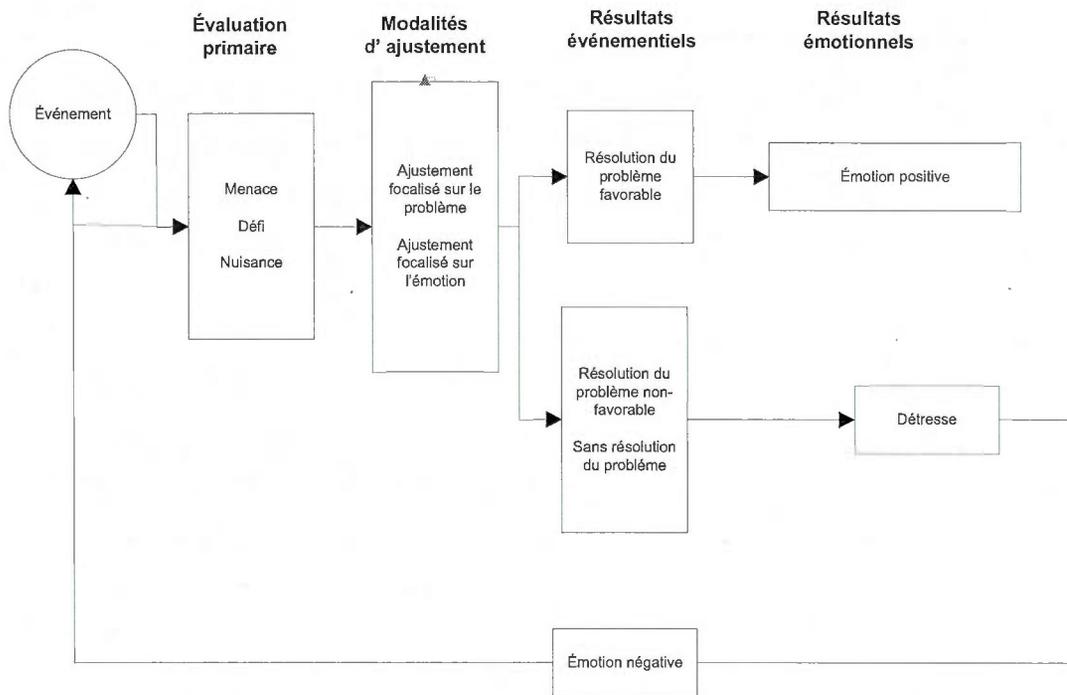


Figure 2.1. Modèle original sur le stress et les stratégies d'ajustement

(Lazarus et Folkman, 1984) [Notre traduction]⁴

La première étape de ce modèle, nommée évaluation primaire, indique qu'en présence d'un événement stressant, l'individu évalue si la situation présente une menace, un défi ou des dommages. Par la suite, une mobilisation, nommée par Lazarus et Folkman (1984) évaluation secondaire, permet à l'individu d'évaluer ses ressources et d'adopter une stratégie d'ajustement qui est centrée soit sur le problème, soit sur l'émotion. Pearlin et Schooler (1978) portent une attention sur le fait que l'individu doit reconnaître une situation comme une source de problème avant de mobiliser des actions pour le modifier ce problème.

Cette nomenclature des stratégies de Lazarus et Folkman (1984) permet de classer dans les stratégies centrées sur le problème toutes les modalités qui visent des changements précis pour maîtriser ou réduire les exigences de la situation. Dans ce cas, le recours à une fuite tant physique que psychologique et l'utilisation de l'attaque ou de la confrontation sont

⁴ Traduction libre du modèle « Original stress and coping model » dans Folkman (2008, p. 6)

des stratégies qui offrent aux individus une centration sur des façons directes de régler les problèmes par la création de plans d'action. Pour Lazarus et Folkman (1984), les stratégies d'ajustement centrées sur l'émotion se remarquent davantage lorsque les ressources sont plus difficilement identifiables ou qu'un plan d'action ne peut être mis en branle. Dans ce cas, l'individu se recentre vers lui-même en utilisant des moyens émotionnels (distanciation, minimisation, évitement, déni, etc.) afin de mieux tolérer la situation.

Si le choix de modalités de régulation entraîne une résolution favorable de la situation, elle sera suivie d'une émotion positive. Cette émotion correspond à ce que Paulhan (1992) identifie comme une bonne stratégie puisque l'individu a pu maîtriser ou diminuer l'impact de l'agression sur son bien-être physique et psychologique. Dans le cas d'une absence ou d'un échec de solution favorable, l'individu devra gérer l'apparition d'une détresse.

Folkman (2008) propose une modification au modèle initial (Lazarus et Folkman, 1984) afin de mieux tenir compte des stressseurs chroniques, notamment dans le domaine de la santé humaine qui, de ce fait, limite les possibilités de maîtrise du stressseur ou des exigences de la situation. En s'intéressant à des populations atteintes par le cancer ou le VIH, Folkman (2008) aborde le phénomène de la détresse et y ajoute trois autres types de régulation (*voir figure 2.2*).

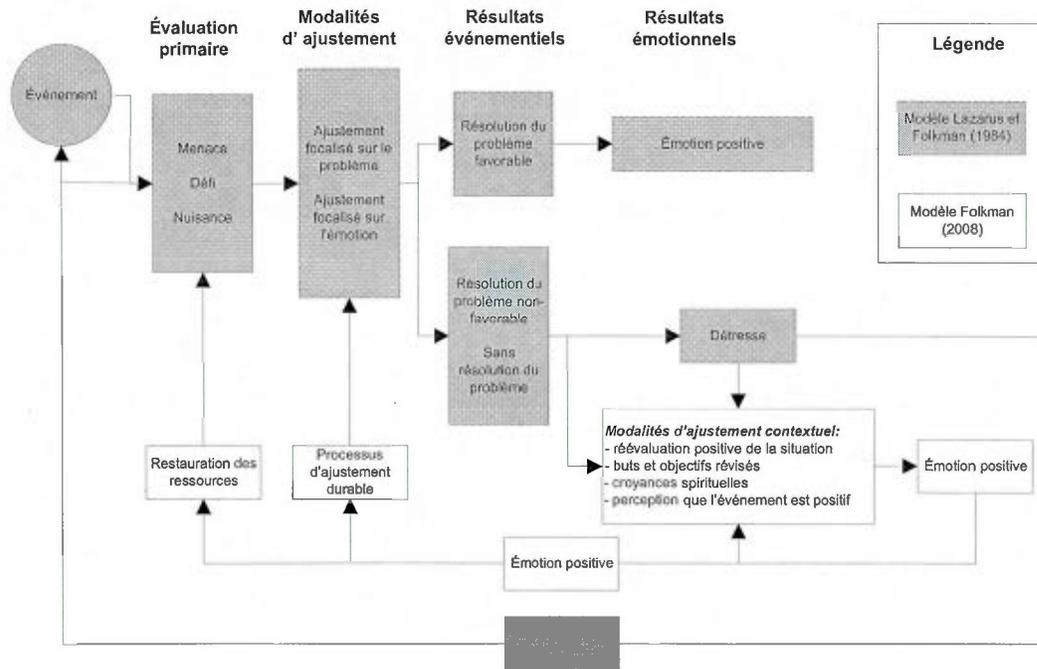


Figure 2.2. Modèle révisé sur le stress et les stratégies d'ajustement (Folkman, 1997, 2008)

[Notre traduction]⁵

Ces nouvelles régulations sont basées sur la comparaison des aspects positifs et négatifs de la situation, la révision des buts et objectifs de vie et l'appel à des croyances spirituelles qu'elles soient religieuses ou non. L'utilisation de ces nouveaux moyens permet alors une émotion positive qui offrira un répit ou favorisera un processus durable en tenant compte des ressources que possède l'individu. Ce processus durable se fera donc sans modifier l'événement initial, mais obligera l'individu à adopter de nouvelles modalités de régulation (centrées sur le problème ou sur l'émotion), à réévaluer l'événement ou à trouver de nouvelles ressources qui lui seront utiles pour percevoir ou affronter la situation différemment.

⁵ Traduction libre du modèle « Revised stress and coping model (adapted from Folkman, 1997) » dans Folkman (2008, p. 6)

2.7 La régulation : l'importance des éléments du système

Quelques auteurs (Carver *et coll.* 1989; Hobfoll *et coll.* 1994; Suls et Fletcher, 1985) ont critiqué au fil des années le modèle de Lazarus et Folkman (1984). Alors que Carver *et coll.* (1989) critiquent une prise en compte timide du contexte visant une régulation, Hobfoll *et coll.* (1994) ajoutent l'importance de la considération du genre et de la dimension sociale dans la régulation. L'absence de cette attention en regard de certains éléments du processus de régulation influence le choix des modalités et l'ajustement des individus.

Dans le présent mémoire, la prise en compte de ces critiques justifie l'importance accordée aux environnements et aux structures relationnelles dans le recours aux modalités de régulation. En concentrant les efforts de recherche sur ces éléments contextuels, il ne s'agit donc plus d'une simple description des modalités de régulation, mais bien d'une compréhension de leur adoption et de leur structuration en stratégie d'ajustement. Parmi les éléments les plus souvent répertoriés, nous trouvons ceux liés aux ressources offertes par les environnements et les facteurs sociodémographiques. Ces facteurs sont : le genre, l'âge et la scolarité. Bien que peu, voire pas prise en compte dans le modèle original (Lazarus et Folkman, 1984), la dimension relationnelle a amené l'une des auteurs, Folkman (1997), à nuancer et à proposer une nouvelle organisation de ce modèle.

2.7.1 Les éléments de l'environnement

La prise en compte des éléments de l'environnement n'est pas négligeable, puisque les environnements correspondent au contexte au sein duquel l'individu se trouve en présence d'un stresser, dans lequel il vit un inconfort et vraisemblablement celui où il cherchera des ressources pour faire face à la situation. Plusieurs auteurs (Berg *et coll.*, 1998; Campbell, 1983; Folkman et Moskowitz, 2004; Kosciulek, 2007; Pearlin et Schooler, 1978) ont caractérisé l'importance du contexte dans la définition des environnements à partir desquels les individus mettent en œuvre une modalité de régulation. De cette façon, la situation dans laquelle se trouve l'individu (problèmes financiers, conjugaux ou au travail), la sévérité de cette situation stressante en fonction de la durée d'exposition, l'anticipation

d'événements futurs ou le souvenir d'expériences passées sont tous des éléments à prendre en compte dans l'analyse du contexte.

D'une façon plus spécifique aux stressseurs environnementaux persistants, Campbell (1983) indique que les choix de vie d'un individu, en regard des environnements, influenceront sa perception d'un polluant. À titre d'exemple, les citoyens qui ont choisi un quartier pour la qualité de l'air qu'on y retrouve seront davantage dérangés par des polluants atmosphériques.

Le temps d'exposition, tel qu'abordé par Suls et Fletcher (1985), montre que les individus procèdent à un évitement ou à une fuite mentale face au stressseur dans les premiers jours (de trois jours à deux semaines) de l'apparition du stressseur. Cet évitement s'effectue chez l'individu par le fait de diriger son attention sur d'autres situations que celle qui est liée au stressseur. Après cette période, la régulation fait davantage appel à une attention consciente et dirigée sur le stressseur ou sur les actions possibles qui peuvent être menées. Cette période d'attention soutenue perdure jusqu'à six mois suivant l'apparition du stressseur. Par la suite, les chercheurs considèrent que les individus optent pour un mélange entre ces deux types de réaction (évitement et attention dirigée) face au stressseur.

La perception du contrôle du stressseur ou des environnements est une variable identifiée par Nuissier (1994). Cet élément est défini par le fait qu'un individu croit être en mesure d'influencer l'événement stressant ce qui lui permet d'atténuer l'impact du stressseur, d'opter pour une modalité optimale et ainsi régler positivement la situation, sans trop de séquelles. Pour Carver *et coll.* (1989), une distinction doit être faite dans le choix des stratégies en fonction du degré de contrôle possible sur le stressseur. De cette manière, plus la situation est contrôlable, plus l'individu optera pour des stratégies actives ou suivant un plan d'action. Par contre, dans le cas où la situation présente peu de contrôle possible, l'individu optera pour des stratégies passives face au stressseur. Dans la mesure où plusieurs expériences répétées d'insuccès sont vécues par un individu, Nuissier (1994) parle d'une impuissance apprise qui entraînera un abandon des efforts. Dans la mesure où les individus perçoivent des désagréments, mais qu'ils sont en incapacité d'agir, Laborit (1986) parle d'inhibition de l'action. Cette situation pourra persister si les conditions environnementales ne changent pas.

Les environnements permettent un accès à des ressources qui servent dans l'adoption des modalités de régulation. Pearlin et Schooler (1978) portent leur attention sur le concept de ressource. Pour eux, une ressource ne réfère pas à ce que l'individu fait, mais bien à ce qui est disponible à l'individu pour développer son répertoire de modalités de régulation. Partant d'une définition semblable, Kosciulek (2007) ajoute que le rôle des ressources est central puisque l'individu tente habituellement de maximiser le gain de ressources et de minimiser la perte de ces dernières. Par ailleurs, Kosciulek (2007) catégorise les ressources selon qu'elles soient des objets, des conditions (par exemple: bon mariage), des caractéristiques individuelles (ex. estime de soi) ou des ressources énergétiques (par exemple: argent). Il faut noter qu'à cette classification, plusieurs auteurs (Berg *et coll.*, 1998; Gottlieb et Wagner, 1991; Gottlieb et Bergen, 2010; Hobfoll *et coll.*, 1994; Lin et Westcott, 1991; Pearlin et Schooler, 1978; Thoits, 1991) ajoutent que l'individu peut faire appel à l'environnement social pour avoir accès à d'autres ressources, ce que nous abordons plus en détail dans la section suivante portant sur les éléments relationnels.

2.7.2 Les éléments relationnels

L'ensemble des interactions entre un individu et son environnement social est un élément du processus de régulation à prendre en compte dans l'évaluation du choix des modalités et la structuration des stratégies d'ajustement. Contrastant avec le modèle traditionnel de Lazarus et Folkman (1984) où les liens sociaux ne représentaient qu'un accès à d'autres modalités, plusieurs chercheurs (Dunkel-Schetter *et coll.*, 1992; Hobfoll *et coll.*, 1994; Latack et Havlovic, 1992; Skinner *et coll.*, 2003) ont proposé de nouvelles façons de catégoriser les stratégies d'ajustement en ajoutant le soutien social comme une modalité de régulation en soi. En outre, l'environnement social participe également à la perception de l'inconfort.

Les ressources sociales, telles que définies par Lin et Westcott (1991), servent à améliorer le statut, la richesse et le pouvoir des individus. Cette définition concorde avec celle d'autres chercheurs (Kadushin, 1981 in Wellman et Wortley, 1990) qui indiquent que les liens avec les amis et la famille offrent un soutien social qui permet de jongler avec les exigences de la vie quotidienne, de saisir des opportunités et de réduire l'incertitude. Les

recherches portant sur les réseaux sociaux montrent que les liens entre les individus peuvent être vus comme des ressources, dont les fonctions sont variées, et auxquelles l'individu recourt en fonction de ses besoins et du contexte dans lequel il se trouve (Gore et Colten, 1991; Saint-Charles et Mongeau, 2005).

Deux types de relations ont été présentés par les auteurs s'intéressant à la régulation et aux modalités. Le premier type concerne les relations de proximité (couple, enfants, famille immédiate, etc.). Le second a trait aux relations distantes (voisins, amis, collègues de travail, etc.) qui agissent sur les stratégies d'ajustement.

2.7.2.1 Les relations de proximité

Les relations de proximité sont celles initialement fondée par Habermas (1978), reprise par Fraser (1990) et qui correspondent au concept de sphère privée, soit tout ce qui concerne la sphère domestique et familiale. Les relations avec le noyau familial et le conjoint sont définies par quelques auteurs (Carver *et coll.*, 1989; Gottlieb et Bergen, 2010; Kosciulek, 2007; Wellman et Wortley, 1990) comme des relations qui offrent un soutien cognitif, émotif et physique, et qui fournissent une écoute, des soins et de l'affection. La recherche de soutien social auprès des membres de l'entourage vise à obtenir un soutien moral, de la sympathie ou à mieux comprendre une situation. Paugam (2008), en s'inspirant de Mead (1963) et de Honneth (2000), parle de lien de filiation et de lien de participation élective lorsqu'il s'agit respectivement de la liaison entre les parents et les enfants et de la liaison avec le conjoint, les amis et les proches choisis. Dans ces deux cas, Paugam (2008) indique que le réseau fournit une protection rapprochée, c'est-à-dire qu'il renvoie au soutien offert par l'un ou l'autre des acteurs et qui permet de mobiliser des ressources en fonction des aléas de la vie.

Dans les relations conjugales, les modalités de régulation peuvent être liées à plusieurs types de relations entre les conjoints. Ainsi, dans un contexte de stressors quotidien, Berg *et coll.* (1998) ont identifié quatre types de configurations relationnelles dyadiques possibles. La première, nommée individu solitaire, démontre que l'un des deux partenaires met en œuvre une modalité de régulation alors que l'autre ne perçoit pas de stressors. Dans la seconde, nommée individu parallèle, les deux partenaires sont conscients

d'un stresser, mais ils adoptent, de façon individuelle, des stratégies pouvant être semblables ou différentes. Un aspect critique de ce type de dynamique relationnelle est que chacun évalue un problème commun comme un problème individuel. Le troisième type d'interaction est la relation indirecte, où les deux partenaires reconnaissent la présence d'un stresser. Toutefois, deux scénarios sont possibles quant aux efforts d'ajustement mis en place. Soit un seul des partenaires réagit au stresser – ce qui modifie la relation – soit un des deux individus met en place une modalité de régulation et croit que l'autre fait de même, ce qui n'est pas le cas. La dernière configuration, nommée relation partagée, décrit les situations où chacun des membres de la dyade opte et partage avec l'autre partenaire son choix de modalité d'ajustement. La conséquence négative de cette configuration est le fait qu'une incompatibilité de modalités peut survenir ce qui peut entraîner un stress ou un inconfort supplémentaire.

Au sein même des dynamiques de couple, des chercheurs (Berg *et coll.*, 1998; Eckenrode, 1991; Edelstein, 2004; Gottlieb et Wagner, 1991) ont identifié des modalités ou stratégies caractéristiques de ces relations. Gottlieb et Wagner (1991) indiquent que le recours à une stratégie précise s'effectuera selon le désir de consolidation des acquis dans le couple et l'influence de chacun des conjoints dans le couple. Dans un premier temps, les conjoints travaillent à consolider des objectifs de bien-être par la prévention d'un stresser imminent. Par la suite, la dynamique relationnelle permettra de consolider le bien-être en fournissant une solution de rechange face à un stresser qui s'avère plus anxiogène. Finalement, les conjoints peuvent choisir de plus argumenter au sujet du stresser, ce qui aura pour effet de ne pas nuire à la relation ou de la consolider. L'influence qu'apporte chacun des conjoints dans la relation renforcera les stratégies individuelles des partenaires ce qui rendra la situation moins menaçante et qui équilibrera les stratégies de chacun. Abondant dans le même sens, Berg *et coll.* (1998) indiquent que cette complémentarité des stratégies dans la dyade comble ou compense le déficit des différentes modalités de régulation adoptées individuellement.

Quelques chercheurs (Pearlin et Schooler, 1978; Lin et Westcott, 1991) ont porté une attention aux caractéristiques sociodémographiques dans le choix des modalités de régulation au sein des couples. Ils soutiennent que les gens mariés avec enfants présentent une plus grande facilité à adopter des modalités de régulation due à un nombre plus important de ressources et de modalités.

De façon plus spécifique, Edelstein (2004) a documenté le fait que dans certains cas, l'un des partenaires blâme l'autre pour son implication ou sa non-implication dans la situation. Ces reproches peuvent aussi être liés à l'installation dans l'environnement que l'un ou l'autre trouve contraignant. Eckenrode (1991) évoque que dans une relation de proximité il est possible de remarquer un certain degré d'harmonisation entre les conjoints où l'un choisit d'offrir du soutien à l'autre partenaire qui décide de mettre en œuvre une modalité de régulation. Dans le cas de discordes répétées quant aux choix de modalités de régulation, la relation peut être modifiée de façon positive ou négative. D'une part, ces désaccords peuvent entraîner les acteurs à discuter ouvertement de leur relation ou d'autre part altérer significativement la relation (Berg *et coll.* 1998).

Finalement, Gottlieb et Wagner (1991) indiquent que si les conjointes trouvent un faible soutien chez leur partenaire, elles recherchent du soutien par des engagements sociaux. Ces engagements sociaux se veulent donc un lieu pour mettre en œuvre des stratégies différentes, en fonction de la présence du conjoint. Ainsi, dans le cas où la « façade » est exposée, la conjointe montre un accord de ses modalités de régulation avec celles de son conjoint. Par contre, lorsque ce dernier n'est pas présent, elle opte pour des stratégies différentes. En agissant de la sorte, les conjointes échappent au développement de conflits en évitant que le conjoint ait le sentiment d'être menacé (Cormier, 2008).

2.7.2.2 Les relations distantes

Pour Fraser (1990), selon le concept de Habermas (1978), la sphère publique réfère à toutes les interactions qu'entretient un individu avec les membres d'une communauté dans un but d'échange, mais aussi de structuration de la société civile. Pour Habermas (1992), il importe d'émettre certaines nuances dans la catégorisation des rapports de voisinages et la socialisation par des relations informelles. La sphère publique correspond donc aux relations distantes. Edelstein (2004) a identifié que les gens de cet entourage, qui vivent les mêmes événements, peuvent représenter une source de soutien importante. Les ressources qu'offrent ces individus permettent de redéfinir le caractère stressant de l'événement, de renforcer la capacité de l'individu à faire face aux exigences imposées par la situation ou de représenter un modèle dans l'adoption de stratégies d'ajustement fonctionnelles ou non fonctionnelles (Cohen et Wills, 1985; Kosciulek, 2007). Dans cette situation, Gottlieb et Wagner (1991) expriment que l'entourage peut être contraint à jouer un rôle actif dans la situation, ne pouvant se contenter d'agir à titre d'observateurs.

Le rôle que doit jouer l'entourage se matérialise par la recherche d'avis ou d'information ainsi que l'assistance dans une situation particulière. Dans le cas où un individu est en recherche d'informations qui ne sont pas à sa portée ou pour lesquelles il n'y a pas d'interprétations disponibles, Saint-Charles et Mongeau (2008) parlent d'une situation d'incertitude où un réseau « cognitif » s'active ce qui fournit un soutien instrumental. Dans le cas où l'individu fait face à un trop grand nombre d'informations ou d'interprétations disponibles, le réseau « affectif » permet d'apporter un soutien dans la recherche d'une solution où le niveau de confiance est plus élevé. Par ailleurs, Eckenrode (1991) et Carver *et coll.* (1989) notent que l'entourage se portera davantage collaborateur d'une stratégie de soutien social si cette dernière s'accompagne d'une stratégie axée sur une résolution de problèmes.

Étant donné que les gens de l'entourage occupent une place importante dans le réseau, il est possible que ces personnes soient obligées d'adopter des modalités de régulation similaires, surtout si elles sont concernées par le même stresser. Edelstein (2004) a de plus remarqué que les membres du voisinage, confrontés aux mêmes stresser

environnementaux, peuvent devenir de nouveaux amis ou être des alliés dans la recherche ou le développement de nouvelles modalités de régulation. Ce phénomène trouve aussi un écho dans les propos de Wellman et Wortley (1990) qui indiquent que des contacts fréquents permettent le développement de liens forts ce qui favorise le soutien social.

En plus de la fréquence, Wellman et Wortley (1990) expriment que les contacts entre les voisins permettent un meilleur soutien pour les petits services (par exemple : besoin d'un aliment). Par ailleurs, les voisins, avec qui les liens sont plus faibles et qui se trouvent à proximité, offrent un meilleur soutien ponctuel que les amis dont les liens sont plus forts, mais qui se trouvent à plus grande distance. Gottlieb et Wagner (1991) suggèrent aussi qu'une relation à long terme apportera un type de soutien social différent qu'une relation à court terme, puisque chaque acteur a une meilleure connaissance de l'autre, ce qui favorise un soutien qui ne sera pas soumis à des tabous et à des risques pour l'un ou l'autre. Toutefois, dans le cas de problèmes environnementaux, Edelstein (2004) stipule que l'activation du réseau social peut avoir des conséquences négatives si une stigmatisation ou un jugement négatif des comportements proviennent de certains membres de l'entourage (amis, collègues, famille éloignée).

Finalement, Wellman et Wortley (1990) reconnaissent que la participation à un groupe organisé permet aux individus d'avoir accès à un large spectre de ressources. Le type d'activités effectué dans la participation de ce réseau est le partage d'idées ou encore une participation commune dans une organisation. Cette mobilisation des acteurs constitue alors une source de ressources tant pour l'individu que pour la communauté. (Carver *et coll.* 1989; Edelstein, 2004; Gottlieb et Bergen, 2010; Kosciulek, 2007).

2.7.3 Les facteurs sociodémographiques

Plusieurs facteurs sociodémographiques, aussi nommés médiateurs, influencent le processus de régulation et l'adoption des modalités. Selon plusieurs auteurs (Berg *et coll.*, 1998; Campbell, 1983; Chronister et Chan, 2007; Hobfoll *et coll.*, 1994; Kosciulek, 2007; Lin et Westcott, 1991; Moos, 1979; Pearlin et Schooler, 1978; Rook *et coll.*, 1991; Thoits, 1991) le genre, l'âge, le niveau de scolarité, le revenu ainsi que l'état de santé peuvent tous agir sur la sensibilité des individus aux stressors et sur leur capacité à déployer des modalités de régulation.

2.7.3.1 L'importance du genre

La caractéristique sociodémographique qui a été le plus étudiée, et qui semble faire consensus dans les recherches sur le processus de régulation, est celle du genre. La différenciation selon le genre démontre qu'en général, les femmes utilisent davantage les modalités liées à l'émotion et à l'évitement, ce qui leur permet de tolérer les exigences en regard de la situation et du stressor. Les hommes, quant à eux, font généralement appel aux modalités de régulation liées à l'action qui leur permettent de maîtriser le stressor. (Chronister et Chan, 2007; Hobfoll *et coll.* 1994; Thoits, 1991). La différenciation de l'expression des émotions est expliquée par plusieurs chercheurs (Barbato et Perse, 1992; Fischer, 1993; DeVito, 2008; Thoits, 1991) comme étant liée au fait que les femmes expriment plus aisément leurs émotions que les hommes. Toutefois, le type d'émotion exprimé varie selon le genre, puisque Fischer (1993) ajoute que les hommes expriment moins les émotions liées à une fragilité puisqu'elles peuvent affecter leur image publique, ce qui ne semble pas être une contrainte pour les femmes. Boardman *et coll.* (2008) suggèrent que l'utilisation des stratégies émotionnelles serait liée à un taux de détresse plus élevé pour les femmes qui habitent à proximité d'industries polluantes.

Par ailleurs, certains auteurs (Bevc, 2007; Boardman *et coll.*, 2008; Chronister et Chan, 2007; Thoits, 1991) expliquent que les femmes perçoivent plus les stressors spécifiques et les risques à la santé puisqu'elles sont davantage concernées par la santé et la sécurité de leur famille et de la communauté. De ce fait, Thoits (1991) observe qu'en

présence d'une détresse émotionnelle, les femmes ont une plus grande flexibilité dans les choix de modalités de régulation et un nombre de stratégies plus élevé que les hommes.

En s'intéressant aux relations, Gore et Colten (1991) ainsi que Hobfoll *et coll.* (1994) ont remarqué que les femmes sont davantage influencées par le contexte social. Les raisons évoquées sont que les femmes ont plus de liens sociaux, une plus grande facilité d'intimité, une implication plus importante dans les interactions d'aide et qu'elles utilisent les discussions comme modalité de régulation. Ces explications s'ajoutent à celles de Wellman et Wortley (1990) qui suggèrent que les femmes interagissent davantage en « face-à-face » pour le soutien émotionnel alors que les hommes offrent un soutien plus instrumental par des interactions moins directes. Ces chercheurs expriment aussi que le réseau des hommes est plus rarement composé de femmes, autres que celles de la famille, ce qui représente un moins grand accès à un soutien émotionnel. Boardman *et coll.* (2008) ajoutent par ailleurs que les femmes utilisent davantage les ressources sociales offertes par le voisinage. Cette activation du réseau social résulte d'un haut niveau d'interactions avec les voisins et une augmentation du niveau de confiance pour ces personnes. De plus, Gore et Colten (1991) ainsi que Wellman et Wortley (1990) expriment que les femmes sont davantage concernées par les événements qui touchent l'entourage autre que la famille. Elles offrent ainsi un soutien émotionnel en plus de proposer leur aide pour certaines tâches domestiques ou qui sont liées aux enfants.

Par ailleurs, d'autres études sur les comportements, les émotions et le genre (Moskowitz, 1993; Vogel, 2003) montrent que le contexte de la relation entre les individus, mais aussi le rapport de domination et la pression sociale peuvent influencer le recours des modalités selon le genre. À titre d'exemple, un homme sera plus enclin à choisir des comportements ou des émotions dits « féminins » auprès de sa conjointe que d'individus avec lesquels il n'a jamais interagit.

2.7.3.2 Les autres facteurs sociodémographiques

Plusieurs autres caractéristiques influencent la mise en œuvre de modalités de régulation. Lazarus et Folkman (1984) indiquent dès le départ qu'un individu qui présente des niveaux de santé et d'énergie élevés fera appel à la résolution de problèmes face au stress. Chronister et Chan (2007) ajoutent que les individus qui présentent un niveau de scolarité et un revenu élevés, sans égard au genre, choisissent aussi des modalités d'ajustement davantage axées vers la résolution de problème. Dans les cas contraires, les individus optent pour des stratégies émotionnelles ou d'évitement face au stress généré par la situation. Du point de vue de l'occupation professionnelle, tant Campbell (1983) que Boardman *et coll.* (2008) indiquent que les résidents travaillant pour des entreprises polluantes se trouveront moins dérangés par la pollution que les employés d'autres secteurs d'activité. Finalement, Pearlin et Schooler (1978) stipulent que l'expérience de vie fait en sorte que les personnes les plus expérimentées face à un stresser sont celles qui présentent la plus grande variété de modalités de régulation. Toutefois, ces auteurs précisent que l'âge n'est pas un facteur qui permet d'observer directement le recours à certains types de modalités ou de stratégies. Par contre, lorsque ce facteur est combiné avec des éléments sociodémographiques ou relationnels, une corrélation quant au choix des modalités ou au nombre peut être significativement représentative. À titre d'exemple, un jeune adulte célibataire et sans enfants n'optera pas pour les mêmes modalités et son répertoire sera plus réduit que pour une personne au milieu de la vie (par exemple : mariage, présence d'enfants, travail à l'extérieur de la maison).

2.8 Synthèse

En somme, ce chapitre nous a permis de mieux définir les différents concepts utiles à la compréhension de notre question de recherche. Dès le début du chapitre, nous avons abordé l'importance de la perspective systémique pour une meilleure compréhension du processus de régulation qui concerne les environnements (physique et social) concernés et les différentes interactions que l'on retrouve.

Nous avons par la suite abordé le concept du stressueur environnemental persistant qui correspond à tout agent physique ou psychologique dont le caractère chronique le rend difficile à saisir, à contrôler ou à changer. En réaction à ce stressueur, nous avons discuté de l'inconfort qui se trouve déclenché. La notion d'inconfort qui, à notre avis, est plus globale que celle du stress et permet d'aborder tous les changements vécus par l'individu et non seulement ceux qui entraînent une stimulation biologique de l'organisme qui dépasse ses ressources. En présence d'un inconfort, un processus de régulation se met en branle. Ce processus montre que l'individu ajuste ses actions aux contraintes de la situation. Les différents types d'ajustement se détaillent alors en tant que modalité de régulation lorsqu'il s'agit de comportements ou d'attitudes que la personne développe; de stratégies d'ajustement quand la modalité de régulation s'inscrit dans un processus stratégique qui résulte d'un choix; et de schème de réponse lorsque la stratégie se répète d'un contexte à l'autre au point de devenir spontanée, voire inconsciente.

Plusieurs éléments permettent d'expliquer le recours aux différentes modalités de régulation ou à la structuration en stratégies d'ajustement. Nous trouvons en premier lieu les éléments de l'environnement qui correspondent au contexte dans lequel se trouve l'individu. L'environnement permet d'identifier les stressueurs auxquels est confronté l'individu, mais offre aussi la possibilité de répertorier les ressources disponibles. Nous avons par la suite détaillé les principaux facteurs sociodémographiques pouvant influencer le choix de modalités. La principale variable étudiée est le genre, soit la distinction des modalités pour les femmes et les hommes.

Au final, nous nous sommes exprimés sur l'importance des éléments relationnels que représentent les relations ainsi que les interactions sociales dans l'adoption des modalités de régulation. Ainsi, nous avons précisé les différences entre les relations de proximité (famille, couple) et les relations distantes (amis, voisins, collègues).

2.8.1 Questions spécifiques

À la lumière de notre cadre conceptuel, nous formulons des questions spécifiques afin de resserrer notre question de recherche et ainsi mieux orienter la méthodologie utile à la conduite de notre projet. La question générale qui guide ce mémoire est : « *comment les interactions entre les personnes et leurs environnements contribuent-elles au choix des modalités de régulation et à leur structuration en stratégies d'ajustement ?* »

L'environnement physique est la source d'agents physiques et chimiques qui peuvent être considéré comme des stresseurs (Selye, 1975). Les interactions entre l'individu et les membres de l'environnement social peuvent aussi être considérés comme des stresseurs si l'on considère qu'ils ne déclenchent pas une réaction de stress, mais un inconfort. Dans ce cas, il est pertinent d'en connaître davantage sur le rôle des environnements (physique et social) et des interactions entre ces environnements dans cette situation. Partant de cela, la première question spécifique est :

- comment les interactions agissent-elles dans le déclenchement de l'inconfort ?

Plusieurs auteurs (Dunkel-Schetter *et coll.*, 1992; Hobfoll *et coll.*, 1994; Latack et Havlovic, 1992; Skinner *et coll.*, 2003) ont remarqué que les interactions entre les individus permettent un plus vaste répertoire de modalités de régulation. Dans le cadre du présent mémoire, une attention est portée tant sur l'environnement physique que sur l'environnement social. Dans cette optique, nous posons la deuxième question spécifique :

- comment les interactions participent-elles au choix des modalités de régulation qui sont adoptées ?

Finalement, la mise en œuvre de modalités de régulation peut entraîner leur structuration en stratégies d'ajustement. Afin de mieux connaître les conditions de cette structuration, nous proposons la troisième question spécifique soit :

- comment les stratégies d'ajustement sont-elles liées aux interactions entre l'individu et les environnements?

CHAPITRE III

MÉTHODOLOGIE

Dans ce chapitre, nous détaillons la démarche méthodologique utilisée pour identifier et interpréter les différentes modalités de régulation mises en place par les participantes et participants. Nous profitons de cette section pour expliciter notre angle d'approche qualitatif. Après une description du corpus, nous présentons la méthode et les outils de traitement et d'analyse retenue.

3.1 Un angle d'approche qualitatif

Le corpus de recherche a été constitué à partir de transcriptions d'entrevues réalisées dans le cadre d'une recherche exploratoire (Rioux et Arousseau, 2011). Étant donné notre participation dans la recherche initiale et une connaissance approfondie des données, nous optons pour une démarche qui fait appel à une approche qualitative et qui permet de cibler plus précisément les questions de recherche. Bien que les questions présentées dans les sections précédentes soient orientées vers une compréhension plus fine du corpus, le traitement et l'analyse des données ne seront pas exclusivement limités aux questions de recherche, mais permettra aussi d'identifier et de mettre en valeur des données émergentes. Cette démarche permettra de classifier les modalités de régulation selon de nouvelles catégories tout en gardant à l'esprit celles déjà utilisées par d'autres chercheurs.

L'ancrage disciplinaire en communication par une centration sur l'environnement social, offre une perspective différente des aspects psychosociaux associés la présence d'un dépotoir à proximité de résidences. Contrairement aux recherches précédemment réalisées et qui portaient sur ce même thème (Elliot *et coll.*, 1997; Elliot et McClure, 2009; Hampson, 1997; Hertzman *et coll.*, 1987; Okeke et Armour, 2000; Wakefield et Elliot, 2000), la méthodologie utilisée est différente et permet de rester sensibles à des modalités ou des stratégies d'ajustement qui ne sont pas issues du modèle de Lazarus et Folkman (1984). Le matériel dont nous disposons a été recueilli par des entrevues semi-dirigées auprès de citoyens ordinaires qui n'agissaient pas, lors de ces rencontres, à titre d'acteurs-clés. Ce choix diffère de la méthodologie utilisée par les auteurs précédemment cités qui optaient pour des méthodes mixtes combinant des sondages téléphoniques et des entrevues semi-dirigées avec des acteurs-clés (citoyens membres de regroupement, promoteurs et représentants élus et non élus de différents paliers gouvernementaux). L'approche adoptée permet aussi de voir émerger le caractère persistant du stresser induit par la proximité du dépotoir étudié, mais aussi de mieux cerner le contexte sociopolitique qui prévaut au Québec et qui présente des différences majeures par rapport aux autres études quant à la protection de l'environnement, mais aussi de la présence du Bureau d'audiences publiques sur l'environnement.

3.2 Composition de l'échantillon

Le recrutement des participantes et participants a été effectué entre le 10 août 2009 et le 31 août 2009 selon un ordre aléatoire dans une liste de 148 foyers localisés dans le secteur présenté dans la problématique. La distribution des foyers dans le quartier a été effectuée afin d'assurer une diversité de répondants, mais aussi pour couvrir l'ensemble des rues du secteur. 18 des 20 répondants ont été recrutés à l'aide des appels aux citoyens, deux participants ont pris délibérément contact avec les chercheurs et un participant ne s'est pas présenté au rendez-vous.

Parmi les résidents avec qui nous avons pris contact par téléphone et qui n'ont pas participé à la recherche, 22 citoyens ont refusé de participer et 36 résidents n'ont pas répondu ou n'ont pas rappelé les chercheurs même si un message avait été laissé. Les raisons de non-participation évoquées spontanément étaient le manque de temps (9/22) ou d'intérêt pour la recherche (2/22), ou le fait de ne pas percevoir les nuisances (3/22).

3.2.1 Description de l'échantillon

L'échantillon de cette recherche est composé de neuf hommes et onze femmes, dont l'âge médian se situe entre 50 et 54 ans. Les participants habitent dans 16 foyers différents. L'échantillon regroupe quatre couples, deux participants qui vivent seuls (un homme et une femme) et de dix résidents membres d'une famille dont le nombre médian de résidents dans le foyer est de trois personnes.

Le profil sociodémographique sommaire des participantes et participants (voir tableau 3.1 et appendice A), obtenu à l'aide d'un miniquestionnaire de fin d'entrevue, montre que deux participants n'ont pas d'enfants et quatre ont indiqué que leurs enfants ne résident plus dans le quartier. Presque tous les participants sont propriétaires d'une maison construite dans les années 1970. Pour huit participants, la façade de la maison est orientée vers le dépotoir alors que pour les autres, la façade est orientée dans une autre direction. En ce qui a trait à l'occupation professionnelle des participantes et participants, cinq participantes et un participant ont indiqué ne pas travailler à l'extérieur du foyer ou être en arrêt de travail. Pour les autres, six femmes travaillent à une distance de six à cinquante kilomètres du lieu de résidences alors que sept hommes ont un lieu de travail situé dans une zone de six à vingt kilomètres de la résidence. Pour un participant, le lieu de travail se situe à une distance de plus de 50 kilomètres. En l'absence d'information dans le miniquestionnaire, nous ne sommes pas en mesure de connaître le secteur d'activité investi par les participantes et participants. Concernant le revenu des foyers, plus de la moitié des participants ont indiqué avoir un revenu familial de plus de 60 000\$ par année.

Nous avons complété le profil des participants en rassemblant, à l'aide des rapports des audiences publiques du BAPE (BAPE, 2003; 2008), le dépôt de mémoires à ces audiences pour chacun des participants. La présence de ce type de documents dans les rapports du BAPE nous indique l'implication citoyenne des participants. Ainsi, pour les 11 participants impliqués, deux hommes ont participé uniquement au BAPE de 2003, quatre femmes ont participé uniquement au BAPE de 2008 et quatre femmes et un homme ont participé aux deux BAPE (2003 et 2008).

Tableau 3.1.

Profil sommaire des participantes et participants

Pseudonyme ⁶	Groupe d'âge	Situation conjugale	Temps d'installation (ans)	Nombre de résidents ⁷	Façade vers le dépotoir	Mémoire déposé au BAPE
Christian	50-54	en couple	30 à 39	3	non	2003 et 2008
Christiane	50-54	en couple	30 à 39	4	non	2003 et 2008
Claire	55-59	seule	30 à 39	1	non	2008
Daniel	40-44	en couple	Moins de 10	4	oui	Aucun
Danielle	35-39	en couple	Moins de 10	4	oui	2008
Diane	50-54	en couple	10 à 19	4	non	2008
Jean	35-39	seul	Moins de 10	3	oui	Aucun
Johanne	45-49	en couple	20 à 29	4	oui	2003 et 2008
Laurence	50-54	en couple	20 à 29	3	non	2003 et 2008
Laurent	50-54	en couple	20 à 29	3	non	2003
Line	45-49	en couple	10 à 19	3	oui	Aucun
Marie	45-49	en couple	20 à 29	4	oui	Aucun
Michel	55-59	en couple	30 à 39	3	non	Aucun
Michelle	50-54	en couple	30 à 39	3	non	2008
Nicole	40-44	seule	10 à 19	4	oui	2003 et 2008
Pascal	50-54	en couple	10 à 19	4	non	Aucun
Robert	70-79	en couple	30 à 39	2	oui	2003
Sophie	40-44	en couple	30 à 39	5	non	Aucun
William	60-64	seul	30 à 39	1	non	Aucun
Yves	55-59	en couple	40 et plus	2	non	Aucun

⁶ Notez que l'utilisation de pseudonymes quasi semblables au masculin et au féminin révèle la présence de transcriptions issues d'entrevues individuels avec des conjoints d'un même couple.

⁷ Il s'agit du nombre de résidents déclarés, ce qui peut expliquer les contradictions ou les écarts pour les mêmes membres d'un couple.

3.3 Composition et description du corpus

Le corpus de cette recherche est tiré de transcriptions d'entrevues qui ont été réalisées entre le 17 août et le 4 septembre 2009, à l'exception du dernier entretien qui a eu lieu le 22 septembre 2009. Cette période a été choisie puisqu'il s'agit d'un moment de l'année où la chaleur estivale et le retour des vacances peuvent correspondre à une plus grande exposition potentielle aux nuisances associées au LET. Bien que les entretiens aient été conduits par madame Chantal Arousseau, notre présence durant l'ensemble des rencontres consistait à prendre des notes et à compiler l'ensemble des commentaires en lien avec le déroulement des activités de recherche. Cette participation nous a permis de mieux situer le discours de chacun des participants, permettant une connaissance et une identification du sous-texte dans la réalisation des transcriptions. Bien que le guide d'entretien utilisé dans la recherche initiale ne corresponde pas nécessairement aux questions et objectifs de ce mémoire, les données recueillies avaient pour objectif de connaître le rapport à l'environnement, à la santé et aux relations interpersonnelles pour chacun des participants.

Les entretiens transcrits présente un temps d'enregistrement variait de 19 à 104 minutes, pour un temps moyen de 47 minutes. Ce grand écart est dû à un enregistrement perturbé par un problème technique qui a empêché d'enregistrer l'ensemble de la conversation. Le temps d'enregistrement de cet entretien est donc inférieur au temps réellement passé. Conformément au certificat éthique et à la demande de deux participants, l'enregistrement a été interrompu pour certains échanges. Comme ces discussions n'ont pas été enregistrées, elles n'ont pas été transcrites ni traitées et analysées.

Dans le but d'enrichir les données recueillies par les entretiens, un miniquestionnaire de fin d'entrevue était proposé par écrit à tous les participants. Ce questionnaire portait sur les caractéristiques sociodémographiques du répondant, la qualité de vie et les problèmes de santé et les symptômes vécus par le répondant et les membres de la famille habitant le même foyer. Les données compilées par ce miniquestionnaire permettent de créer le profil des participantes et participants en plus de répondre à notre question spécifique de recherche portant sur les caractéristiques sociodémographiques et de santé qui vise à comprendre l'organisation des modalités de régulation.

3.4 Méthodes et outils de traitement des données

Avant d'entreprendre la seconde analyse des entrevues, nous avons procédé à la préparation des transcriptions qui avaient été réalisées dans le cadre de la recherche initiale (Rioux et Arousseau, 2011). Cette préparation a permis d'intégrer les transcriptions dans le logiciel d'aide à l'analyse sémantique *Sémato* (Plante, Dumas et Plante, 2005) qui propose l'identification de catégories émergentes en fonction de regroupements sémantiques.

Nous avons associé à chacune des transcriptions, les données sociodémographiques et de santé obtenues par les miniquestionnaires de fin d'entrevues complétés par les participantes et participants. La liste de toutes les données sociodémographiques et de santé recueillies se trouve en annexe (*voir* appendice B).

3.5 Méthodes et outils d'analyse des données

Afin de répondre à notre objectif de recherche qui est d'identifier les modalités de régulation mises en place par les participants, nous avons procédé à une analyse qualitative qui suit le modèle interactif d'analyse des données de Miles et Huberman (2003). La première étape réalisée consiste à condenser les données par une segmentation en unité d'analyse. Dans le cadre de la présente analyse, notre unité d'analyse correspond à chacune des prises de parole des locuteurs (participants et intervieweuse).

Après l'extraction des prises de paroles des participantes et participants, nous avons ensuite procédé à l'élaboration de thèmes. Pour cette étape, nous avons mis à profit le logiciel *Sémato* afin d'identifier les thèmes émergents des prises de parole en portant attention aux regroupements de champs sémantiques proposés par le logiciel. À titre d'exemple, le thème « climatisation » permet de regrouper plusieurs mots-clés (ingrédients) tels que climatisation, climatiseur, air conditionné, climatiser, purificateur d'air et échangeur d'air.

En plus de cette technique proposée par le logiciel, nous avons aussi créé des thèmes en fonction des champs sémantiques ressortis lors des résultats et des analyses effectuées dans le cadre de la recherche initiale. Par exemple, le thème « BAPE » nous permet de regrouper les mots-clés : audiences, BAPE, audiences publiques ainsi que les années 2003 et

2008. L'ensemble des thèmes créés et les champs sémantiques associés ont été regroupés, dans un tableur Excel™, en trois thèmes principaux : ceux liés à l'environnement, ceux portant sur les efforts de régulation et ceux qui correspondent aux autres thèmes moins significatifs (voir appendice C).

L'utilisation d'un logiciel d'analyse de données qualitative pour cette partie de l'analyse présente des avantages. Tout d'abord, cette technique facilite l'organisation des données, surtout si ces données présentent plusieurs thèmes en simultanée, par exemple une même prise de parole peut contenir plusieurs thèmes à la fois. Par la suite, il devient plus aisé pour le chercheur de retracer les réponses des participants ou des segments pouvant faire l'objet d'analyse. La catégorisation à l'aide du logiciel *Sémato* permet une codification des unités de textes en tenant compte de la présence de mots-clés qui présentent des affinités sémantiques. Cet avantage du logiciel offre l'opportunité de répéter les analyses à différents moments, sans avoir à codifier différemment les unités de textes. L'ajout ou le retrait de mots-clés permet ainsi de bonifier ou de réduire le corpus d'analyse.

Après avoir effectué la catégorisation des unités d'analyse, nous avons procédé à l'étape de codification thématique. Cette étape d'analyse a été définie par Miles et Huberman (2003) comme étant celle où le chercheur identifie les significations récurrentes qui permettent d'imbriquer l'ensemble des thèmes provenant des données. Dans le cadre de notre mémoire, la codification thématique a consisté en l'identification des modalités de régulation présentes dans le discours des participantes et des participants. Pour y parvenir, nous avons repéré, à l'aide de *Sémato*, les prises de parole qui présentent des cooccurrences de thèmes. Pour cet exercice, nous avons exécuté avec *Sémato* l'extraction des prises de parole des participants qui contenait à la fois un thème lié aux éléments de l'environnement (par exemple : nuisance-bruit) et un thème lié aux efforts de régulation (par exemple : climatisation).

CHAPITRE IV

RÉSULTATS

Dans ce chapitre, nous présentons les différents processus de régulation qui ont été observés dans le discours des participantes et participants. Ces réactions ont été nommées spontanément par les citoyennes et les citoyens alors qu'ils étaient interrogés sur leur rapport à l'environnement. Dans les prochaines sections, nous mettons en lumière les éléments comportementaux, relationnels et affectifs pouvant agir sur le processus de régulation. Nous présentons aussi les éléments émergents. Dans tous les cas, nous portons une attention à savoir si l'élément du système de régulation se trouve en amont ou en aval d'une modalité de régulation, c'est-à-dire qu'il agit à titre de déclencheur ou d'effet de la mise en œuvre d'une modalité.

4.1 Les éléments comportementaux

Tel que nous l'avons défini dans notre cadre théorique, le processus de régulation vise à maîtriser, réduire ou tolérer l'inconfort causé par un stressor, et ce par un ensemble d'actions, que nous nommons modalités. Nous commençons la présentation de nos résultats par les éléments comportementaux puisqu'ils sont les plus présents dans le discours des citoyennes et citoyens.

4.1.1 Les éléments comportementaux comme modalités

L'adoption de comportements particuliers en fonction d'un stressor persistant s'observe dans le discours lorsqu'une nuisance associée au dépôt, dont la récurrence est fréquente (odeurs, bruits, poussières, etc.), agit comme déclencheur. Pour plusieurs participants, la meilleure action pour réduire les contacts avec les nuisances est de fermer les fenêtres. Pour la moitié des participants, le climatiseur ou l'échangeur d'air devient une solution durable pour éviter que les odeurs, bruits et poussières pénètrent dans la maison.

Dans quelques cas, il y a aussi un changement d'habitude quant à l'utilisation de la corde à linge pour éviter que les vêtements soient en contact avec des éléments nuisibles venant du dépotoir. Nous avons identifié que les modalités précitées se trouvent dans le discours de presque tous les participants ayant déposé un mémoire au Bureau d'audiences publiques sur l'environnement.

T'es obligé de fermer les fenêtres parce que ça n'a pas d'allure [l'odeur des vidanges]. (Christian)

[Quand ça commence à sentir], on vient qu'à fermer les fenêtres, on embarque l'air climatisé. (Line)

Si on dort les fenêtres ouvertes on va l'entendre. Si on dort les fenêtres fermées, donc ça ne nous réveille pas le matin, donc on n'a pas de bruit. Mais quand on ouvre les fenêtres parce qu'il fait chaud et que l'odeur est là aussi, là on l'entend. Mais les fenêtres fermées, je ne l'entends pas vraiment. (Danielle)

On s'est fait installer un air climatisé central pour la filtration de l'air. C'est ça qu'on a été obligé de faire [pour éliminer les bruits]. Fini les fenêtres ouvertes. (Laurent)

Avec tant de poussière que ça sur les meubles de patio. Je ne mets pas les taies d'oreiller sur la corde à linge. (Diane)

Les modalités choisies par les citoyennes et citoyens peuvent aussi être liées à un stresser environnemental ponctuel (moustique, pollen, animaux indésirables, etc.) dont l'origine est variable. Pour ces participants, ces nuisances sont présentes dans l'environnement et peuvent être une conséquence de la présence du dépotoir et de son développement. Toutefois, ce lien n'est pas fait par tous les participants. Dans le cas des insectes et des animaux, les participants indiquent des modalités dont le but est de tolérer la présence de ces bestioles.

J'ai étendu moins mon linge sur la corde [...] ma fille qui fait des allergies, je n'étends pas les draps de ma fille sur la corde. Il y a le pollen, il ne faut pas. Mais peut-être aussi que les biogaz dans l'air. [...] Il y a l'odeur aussi, qui est plus là. (Nicole)

On sait qu'il y a des maringouins. Ils nous mangent littéralement. Quand ça vient le temps des maringouins on se met du « skin so soft » on a une odeur épouvantable, mais on reste là. (Sophie)

On est à la campagne, on aimait ça. Mais tu es sensé être dehors, profiter du terrain. Mais avec notre tue-mouche on était correct. (Michelle)

Tu viens pour t'asseoir sur la table de pique-nique et il faut que tu la nettoies [des fientes de goélands] à chaque fois. (Johanne)

La présence de plusieurs nuisances récurrentes qui agissent comme des stresseurs persistants contraint certains individus à recourir à un changement dans leurs habitudes quotidiennes, surtout dans l'utilisation du terrain et dans la réalisation d'activités extérieures. Ces modalités permettent de maîtriser les périodes d'exposition à des nuisances.

Les effluves qui viennent. Mais, moi je vis de plus en plus dans la maison. J'ai moins de joie de vivre à l'extérieur de la maison. (Sophie)

Plus ça grossi, plus c'est achalandé et plus il y a d'odeurs. Il y a les odeurs, le bruit et plus d'oiseaux indésirables. [...] nous, on ne va jamais dehors. (Robert)

Si on peut manger dehors. Ça, c'est rendu pas mal difficile, à l'extérieur [...] À cause des insectes, mais aussi à cause des odeurs. (Christiane)

Quand il y a des moustiques, on essaie de ne pas trop aller [dans le bois]. [...] Quand il y a des maringouins, on marche sur l'asphalte plus que dans le bois. Il y a moins de maringouins sur l'asphalte. (Jean)

Alors que certains limitent le temps d'exposition aux nuisances en réduisant les activités à l'extérieur du foyer, d'autres profitent d'un espace à l'extérieur du quartier pour réaliser des activités sociales et ne pas être en contact avec les nuisances et la présence du dépotoir. Des participantes et participants expriment le désir de penser à autre chose lorsqu'ils ressentent les nuisances. Nous remarquons que ces participants sont installés dans le quartier depuis plus de 20 ans.

Nous, on a un terrain au nord de Lanaudière. (Robert)

On aime beaucoup la nature et on vient de s'acheter une terre [ailleurs dans la région]. (Laurence)

Je suis propriétaire de deux lots à bois et plusieurs terrains dans les Laurentides. (Laurent)

Je suis supposée entendre des pipits, pas des bangs-bangs de camions. [...] j'essaie de regarder les arbres, de penser à autre chose, passer par-dessus cela. (Johanne)

Parmi les éléments comportementaux les plus abordés dans le discours des citoyennes et citoyens, nous retrouvons des modalités liées à l'engagement citoyen. L'action citoyenne la plus nommée est celle de procéder à l'émission de plaintes auprès des instances concernées (gouvernement, municipalité, promoteur, etc.). Cette prise de position, faite de façon individuelle sans que cela soit intégré dans un groupe organisé permet aux citoyens d'émettre leur opinion et ainsi de tolérer la présence des stressseurs persistants. Nous remarquons que cette modalité est principalement mise en place par des femmes et surtout par celles qui sont à la maison plus de 15 heures par jour en semaine.

Je te dirais des plaintes par mois, deux ou trois. Ce n'est pas énorme, mais ça dépend toujours de tes heures de travail et ça dépend toujours. À ce temps-ci, l'automne tu vas en avoir plus. À partir du printemps jusqu'à l'automne tu vas en avoir plus. (Claire)

J'étais à la maison tout l'avant-midi ce qui fait que j'ai pris le temps de la faire [la plainte]. C'est des fois, on n'est pas fin, c'est le temps qui fait que l'on ne prend pas le temps de le faire. (Nicole)

[Ma femme] s'est occupée des plaintes, parce que c'est chez eux, ça la fatigue. C'est trop proche d'elle. (Jean)

Des fois, j'ai fait des plaintes en soirée parce que ça sentait le biogaz dans la chambre des enfants. Ça, c'est l'été dernier et ce n'était pas drôle. (Danielle)

En plus d'émettre des plaintes aux autorités, des citoyens présentent les engagements citoyens comme une modalité de régulation qui permet de mieux connaître les stressseurs et ainsi mieux s'ajuster à leur présence. La participation aux comités de vigilance des odeurs ainsi qu'aux comités citoyens permet aux participantes et participants de diversifier leurs implications.

Ils ont commencé ça à peu près en même temps que le comité des citoyens s'est formé, parce que le comité des citoyens et les gens d'ici disaient qu'il y avait beaucoup d'odeur et ils ont formé ce comité [de vigilance des odeurs], [...] On avait des fiches qu'on remplissait (Claire)

Je fais des rapports pour les odeurs. (Yves)

À ce moment-là, j'avais passé une pétition [concernant la gestion du site]. (William)

4.1.2 Les éléments comportementaux comme effets du système

Les comportements adoptés par certains citoyens ne sont pas uniquement des modalités de régulation. Avec la présence du dépotoir comme stresser persistant, des participants évoquent la mise en œuvre de modalités de régulation diverses ce qui a pour effet d'augmenter leur sensibilité à l'égard de l'environnement et à sa protection. Cette sensibilité à l'environnement se matérialise par une modification de comportements. Ces changements s'articulent autour transformation des habitudes de consommation et par l'importance de la gestion des déchets. Les participants parlent alors de l'importance du recyclage voire même de la mise en place du compostage.

Moi, je récupère beaucoup. Et je ne mets rien sur mon gazon. Ça, c'est très important pour moi. Et je fais moins de poubelles. Si tout le monde faisait moins de poubelles, on en aurait moins [au dépotoir à côté]. (Marie)

Ce que je m'apprête à faire c'est mon compost. J'ai tout pensé à ça. J'ai tout regardé ça. On a un grand terrain, on va composter et on va faire du jardinage et là encore on va diminuer. S'il y a d'autres familles comme nous qui décident de faire ça, c'est moins de stock qu'on envoie au site d'enfouissement. Peut-être qu'un jour on n'enverra presque rien et qu'il sera moins grand. (Sophie)

Ça fait longtemps qu'on fait du compostage. Et du recyclage. (Laurent)

Et des vidanges je n'en jette quasiment pas. Ma pelouse je ne la jette pas, je fais du compost. J'en garde si j'ai des trous dans la pelouse, j'en mets l'automne. Du carton je n'en jette pas, j'en brûle un peu dans mon poêle. Mais là maintenant, je ne les brûle plus, je les mets dans le bac de récupération. (William)

On fait plus de récupération qu'avant. (Yves)

Malgré la présence des nuisances quotidiennes, la sensibilité à la protection de l'environnement s'ajoute à une affection particulière au milieu. Cette affection pour le quartier se traduit par l'adoption de comportements liés à la réalisation d'activités (par exemple : vélo, jardinage, ski de fond, etc.) et par le sentiment de bien-être qu'ils ressentent dans la réalisation de ces activités et du fait de profiter du milieu.

J'adore l'endroit. Je pars de chez nous et je vais faire du ski de fond. (Jean)

Moi j'aime être à l'extérieur, énormément. [...] je suis dehors, je bricole, si ce n'est pas après la maison ça va être après les arbustes, les plantations, et cetera, et cetera. (Michel)

En général, je suis beaucoup dehors pour jardiner. (Danielle)

Je ne m'empêchais pas d'aller dehors. [...] Quand tu es en train de souper et que l'odeur arrive, des fois ce n'est pas bien le fun. C'était surtout ça. Mais ça ne m'empêche pas de manger ou de sortir dehors. (Michelle)

4.2 Les éléments relationnels

Dans cette seconde section des résultats, nous présentons les processus de régulation qui tiennent compte des différentes interactions de l'individu avec son entourage. Nous retrouvons dans cette section des éléments des interactions sociales qui agissent à titre de déclencheur alors que d'autres sont des modalités, puisqu'ils permettent de maîtriser, tolérer ou réduire l'inconfort, ou ces éléments concernent des effets des interactions sociales.

4.2.1 Les éléments relationnels comme déclencheurs

La participation aux audiences du Bureau d'audiences publiques sur l'environnement (BAPE) a permis à des citoyens de prendre connaissance de la présence d'un dépotoir dans le quartier. Les audiences ont aussi été l'occasion d'obtenir des informations pertinentes pour une meilleure compréhension de cette situation. En plus d'avoir accès à des données fournies par le promoteur, les participants ont profité de ce moment pour émettre leurs propres inquiétudes, voire même d'être critiques. Par les échanges entre citoyens qu'entraînent ces participations, le BAPE a ainsi agi comme un déclencheur sur le processus de régulation.

Tout comme les plaintes, la participation au BAPE est présentée en majorité dans le discours des femmes.

Je dirais que j'ai été plus consciente [de la présence du dépotoir] avec le BAPE, à partir du premier BAPE. (Christiane)

C'est au BAPE qu'on a su. Quand on a pris conscience qu'il y avait agrandissement, on a demandé un BAPE. (Christian)

Il y avait vraiment des données, des scientifiques, [le promoteur] qui était là, il y avait des gens qui avaient déposé des mémoires, j'avais pu en lire quelques-uns ou je les entendais. J'entendais les commentaires des spécialistes. (Sophie)

[Le promoteur dit :] On a lu dans la littérature qu'il n'y avait pas de problèmes. [...] J'ai respiré des poussières, est-ce que vous savez ce qu'il y a dedans? La réponse [du promoteur], ça l'a été [...] : non, on n'a pas fait d'études sur les poussières. (Danielle)

Je vous dirais que mon mémoire [aux audiences] en 2003, ça parlait beaucoup de la santé, de mes inquiétudes. [...] Je parlais de ma maison, je m'en rappelle très bien. J'en ai parlé. (Nicole)

4.2.2 Les éléments relationnels comme modalités

En présence du stresser persistant, certaines interactions sociales agissent comme modalités puisqu'elles permettent de réduire ou tolérer la présence du dépotoir. Dans le cas où les membres de la famille discutent de la situation vécue, les conversations sont de courte durée et sont centrées sur la présence du dépotoir ou sur une nuisance récemment vécue.

Nous, on en parle à la maison [du dépotoir]. C'est sûr qu'on en parle. Ils font parler d'eux autres en tout cas. (Line)

C'est assez pour que si j'arrive de travailler et que ça sent, ça se sait dans la maison. (Christiane)

[Mon mari me disait :] ça sent beaucoup dans le bois [...] il m'a dit que ça sentait les vidanges, ça devait être les vidanges. (Nicole)

Pour les participants en couple, le soutien émotif ou instrumental offert par le conjoint a été présenté. Ce type de soutien démontre une entente explicite ou tacite entre les partenaires qui vise un meilleur équilibre dans le partage des rôles et responsabilités de la vie quotidienne. Cette situation semble être une modalité efficace pour éviter les conflits.

Je fais mon affaire dans mon coin. Il ne m'empêche pas de le faire. [mon mari me dit :] je vais garder les petits pendant que tu vas à ta réunion, il n'y a pas de problème. (Danielle)

Tu t'occupes des filles, moi j'ai un questionnaire pour la santé et tout ça, la recherche et tout ça et je vais là. (Nicole)

Ça m'affecte plus ou moins dans le sens où je compatis avec [ma conjointe], mais je n'ai pas ce problème-là, dans le sens que je ne suis pas là dans la journée. (Daniel)

Je n'ai pas montré [mon mémoire du BAPE] aux enfants. Mon mari, je lui en ai parlé. Je dois lui en avoir parlé en l'écrivant. (Diane)

Notre relation de couple, ça se conserve... moi, je me suis dit : « je vais me retirer, mon épouse va rester ». (Laurent)

Même les affaires du BAPE, [ma femme] n'est jamais allée. (Jean)

Les modalités relationnelles ne se limitent pas qu'aux interactions avec la famille immédiate. Les discussions entre voisins sont plus fréquentes lorsqu'il s'agit de discuter des nuisances, surtout en ce qui a trait à leur validation ou s'il s'agit d'offrir un soutien moral. À l'image du discours du participant Yves, les citoyens qui ne se sentent pas concernés par les nuisances sont sensibles à la situation vécue par leurs voisins. Pour d'autres, ils tenteront d'aider selon leurs capacités.

Je vais être chez moi et je vais sentir une odeur. Mon voisin à côté, je lui parle il ne la sent pas. Donc le couloir est peut-être très, très petit. Et l'inverse s'applique. (Michel)

Je parlais avec une de mes voisines, elle me disait que c'était beaucoup et ils ont une maison deux étages et ils dorment en haut et peut-être que comme ils sont déjà plus haut, elle me disait qu'ils les entendaient beaucoup, beaucoup, beaucoup et très tard le soir. (Claire)

Je comprends ceux qui vivent dans ce coin, qui respirent ou qui ont des odeurs tous les jours, un moment donné ça devient assez fatigant, [...] il semblerait que le monde qui font des « barbecues » ici, il y a des journées où c'est terrible. (Yves)

Tu ne peux pas t'impliquer partout et si tu peux faire quelque chose et que tu peux aider. [...] c'est la moindre des choses, quand on peut y aller... d'aller donner son coup de main. Je ne dirai pas que je ferais tout, mais là c'est à côté de chez nous, c'est important le site d'enfouissement. (Pascal)

4.2.3 Les éléments relationnels comme effets du système

Plusieurs modalités choisies par les citoyennes et citoyens peuvent avoir un effet sur l'ensemble des interactions sociales, que ce soit pour le couple, la famille ou le voisinage. Dans les relations de couple, les conjointes abordent, dans leurs discours, que les discussions avec le conjoint sur le thème du dépotoir sont plutôt limitées, puisqu'ils ne veulent pas entendre parler ou qu'ils perçoivent le dépotoir comme un sujet pour lequel il n'est pas très important d'accorder du temps.

Mon chum, quand il arrive le soir, il ne veut pas entendre parler des vidanges, il me l'a déjà dit. Je ne l'éceure pas avec ça. [...] je vois que ça l'achale, donc j'en parle beaucoup moins. (Nicole)

Et puis avec mon mari, un moment donné, il m'a dit qu'il s'en mêlait plus. [...] Je ne veux même plus que tu m'en parles, c'est fini. Je ne veux plus entendre parler du dépotoir. (Laurence)

[Mon mari] ne se plaint pas trop. Les enfants ne se plaignent pas du dépotoir. On vit comme s'il n'y en avait pas [de dépotoir]. (Marie)

[Mon mari] me disait qu'il n'y en aurait jamais de fin, que j'étais mieux de sortir de là avant de me rendre malade et de m'épuiser. (Laurence)

[Mon mari] est plus terre-à-terre. Il me dit de ne pas m'en faire. De ne pas m'inquiéter avec cela. (Johanne)

Le silence ou l'absence d'échanges relatifs au dépotoir avec les enfants, surtout s'ils sont en bas âge, est présenté comme un comportement de protection. Pour les participants dont les enfants sont des adolescents, le dépotoir devient un lieu propice pour défier l'autorité des parents.

Non, [je n'en parle pas avec mes enfants], tu ne veux pas non plus alerter. Ils n'ont pas besoin de ça. De commencer à leur faire peur d'avoir peur. Je ne dis pas que c'est correct, mais je ne le fais pas. (Pascal)

Une fois ma fille, cet été, elle a dit « ouff ça sent mauvais dehors ». Et je lui ai dit fermes les fenêtres ça va passer. Mais je ne lui ai pas dit qu'est-ce que c'était. Je ne voulais pas leur mettre de petit vélo dans la tête. (Danielle)

Les relations de voisinage permettent un partage d'informations sur les différentes actions citoyennes mises en place dans le quartier. Le fait de discuter entre voisins de ce qui se passe au sujet du dépotoir et des actions de mobilisation citoyenne permet un maintien dans les relations.

Quand ils ont commencé à en parler [du dépotoir], je connaissais quelqu'un qui restait dans le [quartier voisin], on parlait du dépotoir et des réunions et je lui disais de venir. (Claire)

On jardine aussi beaucoup, les voisines. Ce qui fait qu'on parle de ça, mais on ne parle pas de la nuisance, mais plutôt des actions qu'on va faire, qu'est-ce qui va se faire à la prochaine réunion. (Danielle)

Par le voisinage, on recevait des pamphlets (Johanne)

Quand il y a le BAPE, on s'en parle [entre voisins], on va aux réunions. On se demande qui va aux réunions. (Michelle)

J'ai jasé avec tout le monde en [venant vous rencontrer], il a fallu que j'arrête [...] je leur disais : toi tu n'y as pas été? Tu devrais y aller. (Laurent)

Les relations avec les voisins semblent parfois un peu plus tendues. Pour deux participantes, l'absence ou le faible nombre d'interactions avec ces voisins semblent être une manière de protéger le climat général du quartier.

Il y a un seul voisin qui ne fait pas de récupération. On le regarde de travers. (Line)

Je ne veux pas trop en discuter avec les voisins, je ne veux pas que ça donne des conflits. Je ne veux pas me chicaner avec les voisins. (Laurence)

L'engagement au sein de groupes citoyens se fait, pour certains, d'une façon ponctuelle. L'engagement dans la société s'effectue surtout dans d'autres sphères du quotidien (par exemple : le sport amateur). Lorsqu'il y a une implication dans une cause associée au dépotoir, il s'agira surtout d'offrir un soutien moral aux autres citoyens plus impliqués, ce que l'on pourrait voir comme un geste de solidarité. Dans tous les cas, aucun participant n'a remis en question l'utilité des actions entreprises par les citoyens, sentant même un devoir de participer à leur façon.

Peut-être que nous autres ont n'a pas de problème, mais peut-être qu'il y en a d'autres qui en ont. On participe avec l'entourage. (Marie)

On travaillait tous les deux, mais s'ils avaient besoin financièrement on donnait une cotisation. Plus que la petite carte de membre pour les encourager. Mais je n'ai pas fait partie du comité comme tel. (Michelle)

Si je peux faire quelque chose pour aider, je vais participer. [...] Si je suis capable de faire changer quelque chose ou du moins de les faire réfléchir. Allez voir ce qui se passe. Voir ce que le monde en pense. Au moins, il y a du monde qui veut s'en occuper. [...]. Si je ne viens pas [participer à la recherche], tu n'as pas personne et c'est « plate » pour vous autres. (Jean)

Un moment tu ne peux pas t'impliquer partout et si tu peux faire quelque chose et que tu peux aider. C'est un travail d'université et ça te prends des cobayes, je pense qu'un moment donné, c'est la moindre des choses quand on peut y aller d'aller donner son coup de main. Je ne dirai pas que je ferais tout, mais là c'est à côté de chez nous, c'est important le site d'enfouissement. (Pascal)

Des éléments positifs ont été identifiés dans les engagements citoyens des participants. Ces bons côtés de la participation citoyenne et sociale s'apparentent au soutien social que peut offrir le voisinage, soit par des discussions avec d'autres citoyennes et citoyens et membres de la famille éloignée en plus de tisser les liens dans le quartier.

Ce côté positif là que le dépotoir nous a amené. De rencontrer des gens qui étaient sympathiques. Et qu'on se battait pour la même chose. Les gens que l'on ne connaissait pas, mais qu'on se battait pour la même affaire. (Laurence)

[Les gens de ma famille] vont me soutenir, il y en a qui sont venus au BAPE. C'était vraiment du soutien. Les gens qui viennent ici trouvent tous que j'ai un bel environnement et ils sont tous déçus de voir que c'est tout endommagé. Les gens dans mon entourage, ma famille, belle famille et les gens en général m'ont tous soutenu. (Johanne)

En contrepartie de l'engagement collectif, le désengagement dans la lutte collective a aussi été explicité. Il s'agit alors d'un arrêt d'implication après s'être engagé durant plusieurs années. Parfois même, des participantes et participants ont abordé ce désengagement comme une résultante d'un scepticisme à l'égard de l'utilité de la mobilisation citoyenne, de l'absence d'effets positifs ou d'effets négatifs de l'implication.

Pour ça je ne vois pas pourquoi [ça sert à quelque chose le BAPE]. S'il fallait qu'il y en ait [un autre], il faudrait avoir l'opportunité de dire ce que l'on pense. Mais on a tout dit ce que l'on pensait et on continue de se battre. Le groupe des citoyens se bat et qu'est-ce que ça donne? Rien à part qu'ils font et s'arrangent pour ne pas qu'on sente trop. (Michelle)

Dans le temps du [comité de citoyens], je m'impliquais beaucoup plus. [Mon mari] me disait voyons donc. Sa réponse à lui c'était le promoteur c'est des milliards, ils ne fermeront jamais ça. Lui, il a ça dans la tête. Ils ne fermeront jamais ça. Ce n'est pas une gang de résidents comme nous autres qui va les faire fermer. (Nicole)

Et de voir ce que ça l'a donné aussi après. Ça l'a aussi réactivé un peu le fait de dire. On ne s'en sortira jamais. (Christiane)

Ces grandes entreprises de ce monde vont à l'école. Moi je suis contre ça le BAPE, je l'ai dit depuis le tout début, je faisais partie du comité [des citoyens]. Les grandes entreprises, elles font juste amenuiser les effets néfastes puis elles paraissent bien dans le prochain [BAPE]. (Laurent)

En plus du désengagement collectif, une désillusion face à la société provient de l'écart entre les attentes à l'égard des différentes actions citoyennes menées et les résultats perçus. Ainsi, les décisions prises par les autorités dans le dossier durant les dernières années semblent un élément qui mène à une perte de confiance envers les institutions publiques.

[...] au dernier BAPE alors qu'il y avait la présentation des quatre maires des quatre municipalités qui étaient contre le projet d'agrandissement du dépotoir et que s'ils avaient des redevances, ils reconsidéreraient leur position. (Christian)

Je dirais qu'on a été un peu désabusés [par le dernier BAPE], c'est ça. C'est d'avoir dit qu'on avait l'impression que c'était le gouvernement versus le BAPE. Dites-nous vraiment et on va vraiment vous écouter et suite à cela on va prendre la bonne décision parce qu'on va vous avoir écouté, mais on comprenait que les enjeux économiques et politiques étaient supérieurs à ce que le citoyen disait. (Sophie)

4.3 Les éléments affectifs

Dans cette troisième section des résultats, nous présentons les éléments affectifs soit ceux qui concernent des sentiments ou des émotions. Nous abordons ainsi les sentiments et les émotions qu'ils agissent comme déclencheurs dans le choix de modalités de régulation ou comme effets du processus de régulation.

4.3.1 Les éléments affectifs comme déclencheurs

En présence de nuisances perceptibles (par exemple : les odeurs provenant du site), le discours des résidents montre que la frustration, la colère ou l'agressivité est l'une des premières réactions, ce qui préside au recours à d'autres modalités. Nous remarquons que ces réactions se retrouvent dans le discours des participants en couple.

C'est frustrant. Des fois, tu te dis que tu vas t'asseoir pour aller manger dehors, va aller prendre une bière dehors et ça pue, c'est frustrant. Ça, ça entraîne des frustrations au niveau de la vie de tous les jours. (Christian)

Ce qui nous fâche le plus c'est les odeurs. Quand on arrive en auto et que ça put le diable. Ça, ça nous fâche. (Diane)

Je « tilte » parce que tu sors dehors, je fais mon gazon, je vais me baigner dans ma piscine et il vient des odeurs de vidanges, je vire folle. C'est vrai. Je deviens agressive. (Laurence)

Je dois vous dire que l'agrandissement du site ça m'écœure un peu. Je trouve ça dommage. (Pascal)

4.3.2 Les éléments affectifs comme modalités

Selon les propos collectés, l'expression des sentiments et des émotions se fait parfois par de l'agressivité ou de l'anxiété. L'expression de ces sentiments pourrait servir à tolérer la présence d'un inconfort.

Je deviens agressive. Parce que ce n'est pas une odeur de parfum, c'est une odeur de vidange et Dieu sait comment ça sent mauvais. (Laurence)

Ce que j'ai appris avec les biogaz ça me fait peur. (Nicole)

Point de vue des odeurs, c'est arrivé 4 ou 5 fois depuis que je suis [résident du quartier], où je me suis dit « Maudit que ça sent pas bon aujourd'hui ». (Pascal)

4.3.3 Les éléments affectifs comme effets du système

En fonction de l'écart qui apparaît entre les attentes relatives à la mise en œuvre des modalités et la perception des effets observés, une certaine désillusion face à la société est manifestée. Alors que certains parlent qu'il est temps pour eux de passer le flambeau, d'autres entretiennent l'espoir de voir la situation changer, même s'il ne s'agit que d'un fantasme.

Tu espères, tu vis sur l'espérance. [...] tu espères que ça va fermer un jour. [...] On devrait être assez réveillés pour dire que oui, il y a un impact, [dire] c'est quoi l'impact et qu'est-ce qu'on fait avec ça. On dit qu'il y a un impact et on trouve un terrain où il y a 20 km autour où il y a une zone sinistrée et que personne ne s'installe dans le coin. [Un endroit] où personne n'est [à risque] pour sa santé, au niveau des valeurs mobilières, au niveau des craintes au niveau de tous les inconvénients que les gens puissent subir. (Johanne)

Je rêve au jour où quelqu'un va faire quelque chose. Ça ne sera pas moi qui vais le faire [exploser le dépotoir], mais je rêve que quelqu'un le fasse. Je suis rendu là. (Laurence)

Le reste des [gens des municipalités voisines], ils ne s'en préoccupent pas du tout. Eux autres, ils ne vivent pas à côté. Si on était plus solidaires, les deux villes, [...], si tout le monde, se serait bien plus fort, mais c'est juste ici. Malheureusement. (Marie)

Un sentiment d'impuissance face à la situation peut apparaître après avoir demandé en vain de l'aide à différentes instances. Ce sentiment d'impuissance est mélangé avec un sentiment d'abandon des différentes instances.

C'est fâchant que le gouvernement, notre gouvernement ne fasse rien pour ça et qu'il donne la permission et qu'il y en ait qui viennent d'ailleurs, des États-Unis qui viennent porter leurs affaires ici. C'est parce qu'on est un petit groupe que ce n'est pas grave. Il faut toujours qu'il y ait des gens qui paient et là c'est nous et ce n'est pas grave. La ville [où se trouve le dépotoir] fait beaucoup d'argent avec ça. Ils reçoivent beaucoup de taxes de ça. C'est dommage qu'il y ait un hôpital proche aussi. Le monde de [la ville à côté] ne s'en plaint pas beaucoup. (Diane)

Une couple de temps après le BAPE, [le gouvernement] avait dit, on continue. On continue comme si de rien n'était. Tu fais quoi. Tu te tais. Ici au Québec on est comme ça. Ce n'est pas grave, on est comme ça les Québécois et ça ne changera pas. J'ai toujours dit. On ne se bat pas nous les Québécois. (Pascal)

Personne ne veut s'en mêler, personne ne veut. Ce n'est pas, [...], ce n'est pas payant d'appuyer une cause comme la nôtre. Ce n'est pas payant politiquement, c'est payant au niveau d'une hypothèque. Ça reste toujours un dépotoir. Donc, on est laissé un petit peu. Le grand sentiment qu'on a c'est un sentiment d'être abandonné par tout le monde. (Christian)

4.4 Les éléments émergents

Certains passages ne pouvaient être intégrés dans les sections présentant les éléments comportementaux, relationnels ou affectifs. Dans le souci de traiter l'ensemble de notre matériel, nous avons regroupé dans cette section les différents éléments supplémentaires. Nous trouvons, dans les prochaines pages, l'absence d'inconfort ainsi que les craintes et questionnements.

4.4.1 L'absence d'inconfort

Un des éléments nouveaux remarqués dans le discours des participants est le fait de ne pas ressentir d'inconfort en présence des odeurs et du bruit qui proviennent du dépotoir. Cette absence d'inconfort peut être en lien avec des facultés olfactives et auditives moins développées ou avec la situation géographique de la résidence par rapport au dépotoir. Trois types de réactions ont été constatés. Il s'agit de ne pas être dérangés, d'être dérangé sans reconnaître qu'il s'agit d'un problème ou de trouver des explications rationnelles à ces nuisances, dont la comparaison avec d'autres types de bruits.

Vu que je travaille, ça élimine beaucoup de choses, je pense. Mais en général, ça n'arrive pas assez souvent qu'il y ait des odeurs dans la maison que ça m'affecte vraiment. (Daniel)

Point de vue des odeurs, c'est arrivé quatre ou cinq fois depuis que je suis là, [...] C'est peut-être parce que c'est à cause du boisé que les odeurs sont coupées. (Pascal)

Moi, il faut vraiment que ça sente fort pour que je sente quelque chose. (Michelle)

Dans la semaine, des fois c'est plus écho et des fois c'est moins écho. Comme aujourd'hui, je l'entends, mais ça ne me dérange pas. (William)

On ne peut pas dire que le bruit nous dérange, mais quand on se met à y penser à 5 h le matin quand tu entends les machines travailler à travers le bois, tu te dis que ça va faire. (Line)

On n'est pas quand même assis sur le dépotoir. Il n'est pas dans ta cour, tu ne vois pas la machinerie. Tu l'entends, une fois de temps en temps, [...] C'est comme si quelqu'un construisait une maison dans le coin. (Pascal)

4.4.2 Les craintes et les questionnements

Certaines craintes, inquiétudes et questionnements se dégagent du discours des participantes et participants. Pour les citoyens rencontrés, ces inquiétudes et questionnements portent surtout sur la santé de la population (famille, enfants, voisins, etc.), qui peut être menacée par une exposition aux contaminants chimiques dans l'air, tels que le biogaz. Les

questionnements semblent surtout être issus d'un manque d'informations sur les risques possibles de ces nuisances sur la santé.

Parce que les biogaz, ça va dans l'atmosphère, ça pourrait te donner certaines maladies que tu ne connais pas, [...] ils sont toujours là dans l'atmosphère, mais tu ne les sens pas tout le temps. (Claire)

J'ai des inquiétudes pour la santé des enfants dans le parc. Chaque semaine il y a des gens qui viennent jouer au soccer au parc. Est-ce qu'il y a des risques pour ces gens-là? Nos jeunes qui jouent au parc, est-ce qu'ils sont exposés? (Johanne)

C'est sûr que le fait qu'il y ait des biogaz potentiellement dans le coin. Oui je voudrais savoir définitivement si ça peut causer des problèmes ou pas, parce que j'ai des enfants et que je ne voudrais pas que ça cause des problèmes. (Daniel)

C'est de se faire valider est-ce que oui ou non il y a des dangers et quels sont les dangers et à quel niveau sont-ils? Neurologiques, physiques, et cetera, et cetera. Tous les identifier comme il faut. Et ça fait peur ça, tu sais d'aller là. Ça fait peur, tu sais pas mal. (Michel)

Parmi les autres questionnements abordés par les participants, la possibilité de déménager est évoquée, par presque tous les participants, comme une solution à l'exposition continue aux nuisances.

Quand ça sent. La première affaire qui nous vient à l'idée c'est : est-ce qu'on va être obligé de déménager pour ce maudit dépotoir-là? (Line)

Si ça empirait vraiment au niveau du dépotoir, on y penserait plus [à déménager]. (Daniel)

Éventuellement oui, [nous déménagerons]. Si c'est rendu que ça nous inquiète pour notre santé oui. (Nicole)

Bien que le déménagement soit une possibilité d'action, les citoyennes et citoyens n'abordent pas cette action comme une modalité, mais plus comme une source de questionnements supplémentaires et d'inquiétude. Des participants se questionnent sur les obligations légales quant à la déclaration du lieu d'enfouissement technique dans le quartier et du caractère de vice caché s'il ne le dévoile pas aux futurs acheteurs, mais aussi sur la nécessité de faire des travaux pour augmenter la valeur marchande.

Une personne qui voudrait vendre sa maison ici. Vu qu'on est proche et vu qu'on est renseigné, il faut les avertir. Il faut le dire sinon ça ressemblerait à un vice caché. Ce n'est pas nous autres, mais il y a d'autres régions qui sont tout aussi proches et qui subissent les désagréments. (Robert)

On ne sait même pas si on vend si le fait de ne pas en parler c'est considérer comme un vice caché ou non. S'il faut le dire ou non. (Christian)

Si on vend la maison, il faut le mentionner que l'on habite près de ce site-là. Et cette crainte était que le prix de la maison allait baisser. (Nicole)

Quels seront les impacts sur les valeurs marchandes? [...] Les valeurs marchandes c'est sûr que ça va diminuer. Je suis sûre qu'il va y avoir un impact. Quel impact, on ne le sait pas, mais on va le savoir quand on va vendre. (Johanne)

Mon mari fait des travaux dans la maison. [...] Est-ce que les travaux qu'on va faire vont dépasser la valeur de la maison, ce qu'elle vaut réellement. Il ne faut pas trop investir. [...] Je n'investirai pas trop dans cette maison-là, parce que je ne sais pas. Je ne sais pas si on va rester. En général, on ne fait pas des projets comme ça, des réalisations comme ça, quand on sait qu'on va partir. (Danielle)

Dans la mesure où le déménagement représente une solution possible et plus facilement atteignable, des citoyens se tiennent informés sur le marché immobilier du quartier et sur les possibilités de vendre leur résidence.

C'est toujours les mêmes maisons qui se vendent. (Laurent)

La plupart des maisons qui sont à vendre ici, se vendent bien. (Nicole)

Par Internet, on voit à quel prix se vendent les maisons et je dirais que les maisons se vendent aux prix du marché, à ce que je dirais. Mais c'est quelque chose que je ne ferais pas s'il n'y avait pas les poubelles. Pour regarder si les maisons se vendent vite. Est-ce que ma maison a encore de la valeur? (Danielle)

4.5 Synthèse

En résumé de ce chapitre, nous remarquons que trois types d'éléments du processus de régulation sont présents dans le discours des citoyennes et citoyens, soient les éléments comportementaux, relationnels et affectifs. Compte tenu de l'échantillon et du corpus auxquels nous avons accès, des éléments émergents ont aussi été observés. Dans l'ensemble

du chapitre, nous considérons qu'un élément agit en tant que déclencheur lorsqu'il mène au choix d'une modalité de régulation. La modalité est identifiée lorsque l'élément de régulation vise à réduire, maîtriser ou tolérer l'inconfort. Dans tous les cas, nous trouvons des éléments qui agissent à titre d'effets du processus de régulation. Ainsi, les comportements, les relations et les émotions modifient et sont, par le fait même, modifiés par l'ensemble du système que nous nommons le processus de régulation. À titre d'exemple, les relations avec le voisinage permettent de déclencher une attention consciente sur le dépotoir. Ces mêmes relations peuvent offrir un plus vaste répertoire de modalités et mener à un maintien de ces interactions.

Le premier élément abordé dans ce chapitre est lié aux comportements des individus. Nos résultats montrent que les comportements interprétés comme des modalités correspondent à une modification de certaines habitudes de vie. Les exemples sont nombreux et comprennent notamment le fait de fermer les fenêtres en présence d'un stresser, d'actionner le climatiseur, d'utiliser différemment le terrain de la résidence ou encore de réaliser des activités sociales à l'extérieur du quartier. Certaines modalités ont pour but d'élargir le champ d'action au-delà de la résidence familiale. À ce titre, nous avons répertorié le fait de déposer des plaintes auprès des autorités ou encore de participer à des comités de toutes sortes. Pour les éléments comportementaux qui produisent des effets sur le processus, nous avons identifié la sensibilité à l'environnement, qui s'est développée au fil des années, et qui entraîne un changement dans leur gestion des déchets. De plus, l'affection du milieu se traduit par la réalisation d'activités dans le quartier, malgré les nuisances ressenties.

Le second type d'élément observé dans le discours des participantes et participants est celui qui a trait aux relations. Nous remarquons dans nos résultats que le Bureau d'audiences publiques sur l'environnement (BAPE) peut être un déclencheur dans le processus de régulation. La participation des citoyens à ces activités leur permet de choisir des modalités adaptées. Pour ce qui est des modalités dites relationnelles, nous trouvons principalement des discussions dans le couple, la famille ou avec les voisins. Dans le cas des discussions dans la famille et avec les voisins, il s'agit surtout d'échanges qui portent sur les nuisances associées au dépotoir. Les discussions entre conjoints se révèlent de deux ordres.

Le premier correspond à de courtes discussions sur un événement en lien avec une nuisance. Pour le second, il s'agit d'actions de soutien émotif et instrumental d'un conjoint afin de permettre une maîtrise, une réduction ou une tolérance de l'inconfort.

Enfin, les relations peuvent aussi être des effets au processus de régulation. Ainsi, certaines résidentes ont évoqué que leur conjoint ne veut pas entendre parler du dépotoir. Ces participantes indiquent ne pas pousser davantage ce sujet de conversation, et ce, dans le but de protéger la relation. Dans le même objectif, certaines discussions sont limitées dans la famille et avec les voisins. Au final, plusieurs éléments positifs ont été répertoriés comme des effets sur les relations. Par exemple, une solidarité est présente entre les résidents du quartier. Toutefois, le désengagement et la désillusion de certains à l'égard des groupes citoyens ou des acteurs sociaux sont aussi considérés comme un effet relationnel de certaines modalités.

Le troisième élément présent dans nos résultats est celui qui se trouve en lien avec les émotions et les sentiments. Nous avons ainsi observé que la frustration est un déclencheur de certaines modalités. L'agressivité agit quant à elle comme modalité pour certains alors que l'espoir ainsi que le sentiment d'impuissance et d'abandon sont des effets affectifs de l'adoption de certaines modalités.

Finalement, nous avons observé des éléments émergents dont l'absence d'inconfort pour certains citoyens. En indiquant ne pas ressentir les nuisances, principalement les odeurs et le bruit, quelques hypothèses seraient à valider auprès de ces citoyens. Ainsi, nous préférons parler d'absence d'inconfort ressenti, mais nous pouvons aussi penser que des citoyens préfèrent volontairement ne pas aborder le sujet. Par ailleurs, les craintes et les questionnements sur la santé et sur le déménagement sont d'autres éléments qui sont exprimés dans le cadre de notre chapitre de résultats.

CHAPITRE V

DISCUSSION

Dans le chapitre précédent, nous avons présenté les différents éléments pouvant agir comme déclencheur, modalité ou comme effet du processus de régulation. Afin de répondre à notre question de recherche, nous nous devons de mettre en lien ces résultats avec les multiples concepts présentés dans le cadre conceptuel. Nous profitons ainsi de ce chapitre pour élaborer davantage sur les stratégies d'ajustement et les schèmes de réponses adoptés par les participantes et participants.

5.1 La contribution des interactions

L'ensemble des informations présentées dans les chapitres précédents nous permettent de répondre à notre objectif de recherche qui est de mettre en lumière et de classer plus rigoureusement les structures d'action et les interactions entre les personnes et avec leurs environnements. Ainsi, nous pouvons répondre à notre question de recherche générale à savoir : « *comment les interactions entre les personnes et leurs environnements contribuent-elles au choix des modalités de régulation et à leur structuration en stratégies d'ajustement et en schèmes de réponse* ».

En présence d'un stressor persistant, la contribution des interactions entre les individus et entre les individus et leurs environnements dans le processus de régulation est l'élément central dans cette compréhension des modalités de régulation et des stratégies d'ajustement, car elles agissent à titre de déclencheur, mais aussi en tant que ressources dans l'adoption de modalités de régulation et dans la structuration des stratégies d'ajustement.

Les environnements physique et social se doivent d'être perçus ensemble puisqu'ils agissent l'un et l'autre ensemble. Nous remarquons néanmoins que les interactions entre l'environnement physique et l'individu sont surtout liées au déclenchement de l'inconfort. Ces interactions entraînent une focalisation de l'attention consciente, mais aussi au changement d'habitudes de vie de manière à rendre plus tolérable le maintien à proximité des stressseurs dans l'environnement physique. Ainsi, le fait de sentir les odeurs et de fermer les fenêtres est directement lié à l'environnement physique, l'individu agit sur un élément de son environnement physique sur lequel il a prise et qui diminue l'inconfort. Cette action, par ailleurs, interpelle peu l'environnement social.

Dans le cas des interactions avec l'environnement social, davantage d'éléments de réponse ont émergé des données. Il est important de voir que les interactions dans l'environnement social immédiat (par exemple : les gens qui composent le foyer) fournissent un accès à une variété de ressources qui peuvent être utiles dans l'ajustement quotidien au stressseur. Les relations dyadiques et l'ajustement continu des relations de couples montrent aussi l'importance de ces relations proximales dans le processus de régulation. L'entraide entre les conjoints permet de valider le choix des modalités, mais aussi de pouvoir opter pour des modalités différentes, mais complémentaires dans le couple.

La prise en compte de l'environnement social par les participants se répercute sur l'ensemble des modalités de régulation mises en œuvre, qu'elles soient individuelles ou collectives. Le fait de partager avec son conjoint, un voisin ou plus rarement ses enfants permettra de choisir plus adéquatement une modalité de régulation que l'individu met en place individuellement. Il a été possible de voir que certaines modalités collectives sont tout aussi importantes et sont issues d'interactions entre les individus. Les audiences du BAPE en sont un bon exemple. La participation des citoyens à ces moments clés du développement du dépotoir correspond à un lieu de mobilisation et d'échanges sur les nuisances perçues, mais aussi sur les modalités choisies. Ces discussions pourront être à l'origine de nouveaux choix de modalités pour certains citoyens. En connaissant les modalités de régulation mises en œuvre par d'autres, un individu pourra tenter de les appliquer à sa situation, d'évaluer leur efficacité pour qu'elles deviennent des stratégies et par la suite les répéter selon la situation, à l'image d'un schéma de réponse.

Les interactions avec l'environnement social présentent tout de même des effets pervers. Les relations ne peuvent plus se scinder selon qu'elles soient proximales ou distantes, mais plutôt selon la qualité de la relation qui prévaut. Une relation avec un membre de la famille pourrait être considérée, par des citoyens, comme une relation distante, puisque ce parent ne comprend pas la situation vécue. Pour d'autres, une relation avec une concitoyenne qui vit à quelques rues pourrait leur paraître plus proximale, étant donné que cette personne comprend la situation et est sympathique à l'expérience partagée. Cette situation entraînera les individus à choisir des interactions avec un environnement social qui ne paraîtra pas hostile aux revendications. À l'image des irréductibles gaulois, les citoyens choisiront leur camp et ce choix pourra mener à une communication difficile avec les personnes de l'extérieur qui seront perçues comme moins sensibles à leur situation ou incapables de bien les comprendre.

5.2 Des éléments déclencheurs

Notre première question spécifique qui est : « *comment les interactions agissent-elles dans le déclenchement de l'inconfort* », trouve réponse avec la présence, dans les témoignages, de différents éléments déclencheurs. Les premiers éléments déclencheurs révélés dans le discours des participantes et participants correspondent à la présence des nuisances associées au LET (par exemple : odeurs, bruits, biogaz, etc.). Ces éléments physiques, présents de façon constante, dirigent l'attention consciente des individus sur l'existence du dépotoir. Cette attention dirigée entraîne un inconfort chez les participants, puisque selon le modèle de Mongeau et Tremblay (2002), la stimulation physique et psychologique des participants est dissonante par rapport à leurs habitudes et à leurs attentes. Cette stimulation se trouve ainsi exacerbée par le fait que certaines nuisances (surtout les bruits et les odeurs) sont complexes et ne peuvent être contrôlées ou changées par l'individu lui-même. Comme l'indique Campbell (1983), la présence de nuisances ambiantes et qui représente pour des individus une contrainte ou un inconvénient aux activités quotidiennes se qualifie au titre de stresser ambiant ou chronique. Cette persistance exige donc un recours continu et un renouvellement incessant du choix et de la mise en œuvre de modalités de régulation.

Le fait que les citoyens parlent du milieu comme d'un endroit où ils peuvent vaquer à leurs occupations extérieures tout en restreignant certaines activités influence leur perception du stress. En accord avec Campbell (1983), cette situation augmente le niveau de dérangement et d'inconfort vécu en présence de nuisances. Contrairement au bruit et aux odeurs, les autres nuisances énumérées (animaux indésirables, moustiques, poussières, etc.) se trouvent davantage confinées dans une temporalité précise ce qui leur donne un caractère plus épisodique et peuvent être liées soit au dépotoir (par exemple : poussières, goélands) ou à d'autres sources plus ou moins précises (par exemple : proximité de la forêt).

5.2.1 Les éléments déclencheurs relationnels

L'engagement des citoyens au sein de groupes de citoyens ou la participation à des activités en lien avec les audiences du BAPE permet à plusieurs citoyens de prendre conscience de la présence du dépotoir et des implications possibles sur le bien-être et la qualité de vie. Les audiences publiques agissent comme un élément déclencheur dans l'attention consciente des citoyens face à la présence du LET dans le quartier ainsi que des dangers potentiels qui pourraient découler de cette présence.

5.2.2 Les éléments déclencheurs affectifs

Du point de vue des réactions affectives, nous avons identifié des émotions ou des sentiments à l'évocation du dépotoir ou de la perception des nuisances. La colère, la peur et la frustration sont toutes des déclencheurs du processus de régulation. Ces réactions affectives, malgré une verbalisation du caractère chronique de la situation, de la prise de conscience des nuisances et de l'inconfort, tendent à être accompagnées d'autres modalités de régulation ou conduire à un état d'inconfort persistant. Il est important de noter que nous ne savons pas si ces réactions sont utilisées dans le quotidien des participantes et participants ou si cette verbalisation relève d'un biais méthodologique, c'est-à-dire d'une verbalisation stratégique dans le contexte d'entretiens avec des chercheurs qui obligent les participantes et participants à diriger l'ensemble de leur attention sur l'existence du dépotoir.

5.3 Un vaste répertoire de modalités

En fonction de la présence constante que représentent le stresser et les différents éléments déclencheurs provenant des environnements, les modalités de régulation mises en place par les participantes et participants sont multiples. L'identification de ces modalités permet aussi de répondre à notre deuxième question spécifique qui vise à comprendre « *comment les interactions participent-elles au choix des modalités de régulation qui sont adoptées* ». À l'instar du modèle de Lazarus et Folkman (1984), couramment utilisé dans les recherches portant sur les effets psychosociaux de la présence d'un dépotoir (Elliot *et coll.*, 1997; Elliot et McClure, 2009; Hampson, 1997; Hertzman *et coll.*, 1987; Okeke et Armour, 2000; Wakefield et Elliot, 2000), les modalités répertoriées peuvent être rassemblées en partie sur la base des réactions d'ajustement axées sur le problème et sur l'émotion.

5.3.1 Un répertoire de modalités comportementales

Les modalités de régulation qui ressemblent aux réactions d'ajustement axées sur le problème (Lazarus et Folkman, 1984) sont celles qui ont trait à la modification des habitudes dans les activités quotidiennes. Ces changements, que l'on remarque dans le discours des participantes et participants, prennent la forme d'une stratégie et même d'un schème de réponse. En agissant directement après avoir ressenti une nuisance, par la fermeture des fenêtres ou la mise en fonction du climatiseur, les participants répondent au premier critère d'une stratégie telle que définie par Crozier et Friedberg (1981), soit que l'individu voit une opportunité d'agir et qu'il possède les capacités et les ressources pour assumer les risques et les difficultés du choix. Cette situation permet aussi d'expliquer le recours à la fuite du secteur pour les participants qui ont l'opportunité de profiter d'un lieu à l'extérieur du quartier et ainsi ne pas être confrontés aux nuisances et à la présence du dépotoir durant les fins de semaine ou les vacances.

Dans le cas où l'individu est en présence d'une nuisance récurrente (par exemple : les odeurs et le bruit), certaines modalités telles que la fermeture des fenêtres ou l'activation du climatiseur permettent de maîtriser ou de réduire le contact avec ces nuisances. Comme les citoyens possèdent les ressources nécessaires pour mettre en œuvre ces stratégies, il est

intéressant de voir que la réaction est immédiate et qu'elle ne requiert pas d'évaluation supplémentaire. Ainsi, ces stratégies répondent à la définition de schème de réponse telle qu'exprimée par Mongeau et Tremblay (2002) soit qu'il s'agit « des manières de faire que l'individu répète ou tente de répéter d'une situation à l'autre » et que ces actions deviennent automatiques, spontanées et même inconscientes.

5.3.2 Les relations : l'accès à des modalités

Dans la structuration du processus de régulation, les relations de proximité (couple, enfant, famille) et les relations distantes (amis, voisins, collègues, etc.) sont toutes impliquées. Ces relations permettent ainsi un accès à un répertoire de ressources.

5.3.2.1 Les modalités de relations proximales

En conformité avec les travaux de plusieurs auteurs (Carver *et coll.* 1989; Gottlieb et Bergen, 2010; Kosciulek, 2007), le soutien social qui provient du conjoint ou des enfants a pour but de fournir une écoute et une entraide entre les membres du foyer. L'analyse des modalités mises en place au sein des quatre couples rencontrés montre que les configurations relationnelles dyadiques de Berg *et coll.* (1998) se retrouvent aussi en présence d'un stresser persistant.

La configuration de l'individu solitaire (Berg *et coll.*, 1998), où un individu met en œuvre une modalité alors que l'autre ne perçoit pas d'inconfort, s'observe dans le discours des conjoints formant le couple Daniel et Danielle. Dans ce couple, Danielle met en œuvre des modalités de régulation en lien avec la présence du LET. À titre d'exemple, elle ferme les fenêtres et est portée à s'inquiéter pour la santé des enfants dès qu'elle perçoit une odeur qu'elle associe au dépotoir. De son côté, Daniel ne perçoit pas les nuisances qui dirigent l'attention consciente de sa conjointe. Cette structure relationnelle semble aussi présente au sein d'autres couples où nous n'avons rencontré que l'un des deux partenaires.

Pour les trois autres configurations relationnelles, nous avons observé qu'elles se retrouvent à l'un ou l'autre des moments dans le discours de chacun des autres couples, et ce en fonction de la perception du stresser. La dynamique relationnelle des individus parallèles se distingue principalement lorsqu'une nuisance précise est perçue. Ainsi, Laurence et Laurent expliquent que le climatiseur a été installé dans le but explicite de prévenir des problèmes de santé issus des polluants atmosphériques qu'ils lient au dépotoir alors que l'autre parle de l'élimination des bruits, même s'il peut être possible de décoder qu'un appareil qui filtre l'air peut aussi éliminer les polluants et poussières atmosphériques.

Pour les couples rencontrés, en plus de passer par chacune des configurations possibles, la configuration en relation partagée est la plus couramment évoquée. Nous remarquons que pour les participants il y a un partage dans les tâches ou dans les activités. Ainsi, même si un conjoint ne veut pas s'engager activement, il offrira de prendre en charge certains aspects liés aux tâches familiales pour permettre à sa conjointe de participer aux activités collectives.

5.4 L'effet des modalités

L'adoption de modalités de régulation par les citoyennes et citoyens entraîne des effets sur le processus de régulation. Alors que les modalités permettent de maîtriser, réduire ou de tolérer les inconforts, certains effets supplémentaires sont ressortis du discours des participants. Parmi les effets répertoriés, nous retrouvons certains changements de comportement tels qu'une gestion stricte des déchets ainsi que la réalisation d'activités extérieures malgré la présence des nuisances. Ces comportements sont l'effet d'une interaction entre la sensibilité à la protection de l'environnement et d'une affection pour le milieu.

Nous remarquons que les principaux effets des modalités de régulation sont en lien avec l'importance des relations dans le recours et la structuration des modalités de régulation. Les témoignages des participantes et participants révèlent que certaines interactions sociales (par exemple : discussion avec un voisin) donnent accès à des ressources affectives et cognitives : le partage d'une frustration qui, en légitimant l'émotion la rend plus libératrice

ou les informations relatives au traitement des plaintes. Les relations qu'entretiennent les participants avec les membres de leur environnement social rappellent le concept de soutien social qui peut être vu comme l'ensemble de ressources sociorelationnelles disponibles à l'individu (Gore et Colten, 1991).

5.4.1 L'apport des relations de proximité

L'équilibre du choix des modalités au sein des couples, par des configurations dyadiques variées, rejoint ce que Gottlieb et Wagner (1991) ont émis quant à la consolidation d'acquis pour le couple et par la recherche d'objectifs communs de bien-être. Les entretiens analysés révèlent que, chez l'un des couples, une configuration dyadique en relation indirecte est en place. Dans cette situation, les deux conjoints sont sensibles à la présence du stresser, mais l'un seul met en œuvre des modalités ce qui peut modifier la relation. Cela peut alors créer des différends et même menacer le couple à un moment donné. Cette situation a obligé un des conjoints à se retirer des actions citoyennes. Cette situation rejoint ce que Eckenrode (1991) exprime lorsqu'il dit que dans un couple, chacun des conjoints prend sa place dans le combat. Ainsi, en se retirant du combat, l'un des conjoints offre du soutien alors que l'autre continue le combat.

5.4.2 L'apport des relations distantes

En ce qui a trait aux relations distantes, tout comme l'indique Edelstein (2004), la mobilisation des gens de l'entourage, principalement le voisinage, qui sont exposés aux mêmes nuisances offre un bassin de relations propices au soutien. Pour ces citoyennes et citoyens, les relations de voisinage sont importantes et permettent, malgré une faible intimité avec certains, de conserver voire d'augmenter les ressources disponibles.

Alors que certains participants impliqués parlent de discussions avec leurs voisins concernant le LET, d'autres, moins engagés, expriment l'importance de participer à leur façon avec le voisinage dans certaines actions ou encore d'offrir des ressources, s'ils en ont les capacités. Ces relations de voisinage fournissent des ressources principalement liées au partage d'information. De cette manière, les relations de voisinage décrites par les

participantes et participants rejoignent celles formulées par plusieurs auteurs (Carver *et coll.* 1989; Edelstein, 2004; Gottlieb et Bergen, 2010; Kosciulek, 2007) où les voisins offrent une source d'action pour les individus et la collectivité. Les contacts avec les voisins sont mentionnés comme bénéfiques et favorisant les liens de voisinage, voire même que ces voisins deviennent des amis. La force de ces liens entre les voisins et l'aspect amical développé se retrouvent au sein de situations où ces voisins peuvent apporter une meilleure compréhension de l'information disponible quant au développement du dépotoir. Ces résultats sont en accord avec ce que Saint-Charles et Mongeau (2005) ont indiqué à propos du soutien qu'offrent les amis dans des situations où la quantité d'informations est suffisante, mais pour lesquelles une meilleure compréhension est souhaitée.

5.4.3 L'effet sur les relations avec les autorités

La participation à des groupes de pression est un élément qui n'a pas été abordé par les auteurs ayant travaillé sur les impacts psychosociaux de la présence des dépotoirs. L'une des raisons pouvant expliquer l'absence de ce type de résultats est la spécificité du processus d'évaluation environnementale en vigueur au Québec. Par les audiences du BAPE, les individus peuvent s'organiser en groupes dans le but d'informer une population concernée par un développement industriel particulier ou en défendre l'intégrité. Comme l'indique Wellman et Wortley (1990), la participation à des groupes organisés permet aux individus d'avoir accès à un large spectre de ressources. Ces ressources tant affectives qu'instrumentales ont été abordées au cours des entretiens avec les citoyens rencontrés.

Le fait d'avoir participé individuellement aux audiences publiques sur l'environnement ou d'y avoir déposé des mémoires peut permettre de diminuer les incertitudes liées à la présence du dépotoir dans le quartier. Par contre, cette situation peut aussi avoir pour effet de remettre en question certains projets dans les familles ou de voir les questionnements, qui concernent surtout les effets sur la santé, être de plus en plus présents. En ne participant pas à ces activités, les individus peuvent inhiber leurs actions ou encore ne pas diriger leur attention sur le stresser que peut représenter le dépotoir.

La prise en compte limitée, voire imperceptible, des demandes et des avis émis par les citoyens dans les débats sur le développement du LET a eu pour effet de rendre quelques participants critiques à l'égard des élus et non élus qui représentent les instances publiques. Cette perception critique peut provoquer une perte de confiance à leur endroit. Face à l'ébranlement de confiance envers les instances publiques, le fait de porter plainte représente une façon d'émettre son opinion. Cette modalité permet une réaction immédiate à la présence d'une nuisance (par exemple : les odeurs) et offre à l'individu la possibilité de porter son attention consciente sur un autre élément de la situation ou du quotidien. Cet effet sur le processus de régulation devient ainsi un élément déclencheur quant à l'adoption de nouvelles modalités de régulation.

5.5 Des éléments émergents

L'analyse des résultats révèle que l'inconfort relatif à la proximité du LET est ressenti même en l'absence de déclencheurs ou stressseurs particuliers. L'absence semble, en elle-même, une source d'inquiétude contre laquelle on ne sait comment agir. Cette observation ne peut être révélée avec le modèle de Lazarus et Folkman (1984) qui, comme nous l'avons mentionné, est le principal référent théorique pour mettre au jour les dynamiques psychosociales enclenchées par la proximité d'un stressseur environnemental persistant. Une autre observation émergente qui peut difficilement être exprimée en recourant au modèle de Lazarus et Folkman (1984) tient à l'impossibilité de résoudre les inconforts, car quelques soient les modalités de régulation mises en branle, l'inconfort persiste ou se réactive avant d'avoir eu le sentiment d'avoir trouvé une solution ou d'avoir ressenti un confort satisfaisant.

5.5.1 Les questionnements et l'absence de contrôle

Les inquiétudes, questionnements et craintes révélées par les participantes et participants peuvent montrer la difficulté de l'individu de contrôler le stressseur auquel il est confronté. Tel que défini par Campbell (1983), cette absence de contrôle est propre au caractère persistant d'un stressseur ambiant. L'impossibilité de contrôler le stressseur individuellement démontre aussi une concordance avec les propos de Carver *et coll.* (1989) selon lesquels un vaste répertoire de modalités alternatives doit être mis en place.

En plus d'agir comme élément déclencheur, l'ensemble des interrogations nommées par les participants laisse entendre que le fait de trouver des réponses aux différentes questions portant sur la santé de la population ou sur les possibilités de déménagement leur permettrait d'augmenter leur sentiment de contrôle face au stresser ou à la situation. Ce sentiment de contrôle pourrait légitimer le recours à certaines modalités ou d'opter pour d'autres modalités, élargissant de ce fait le répertoire. Malgré la présence des citoyens aux activités publiques où certaines questions trouvent réponses, il n'en demeure pas moins que plusieurs réponses paraissent impossibles à trouver ou qu'aucune information n'est disponible.

5.5.2 Un inconfort difficile à reconnaître

Au cours des analyses, nous avons remarqué que des participants, surtout des hommes, indiquent ne pas ressentir d'inconfort de la présence du dépotoir dans le quartier. Ils reconnaissent la présence des différentes nuisances, mais leur accorde peu d'importance ou ne dirigeant pas leur attention sur cette présence. Comme l'exprime Laborit (1986), le fait de percevoir les dérangements occasionnés par les nuisances, mais de ne pas agir peut révéler une inhibition de l'action. Cette inhibition peut provenir d'une impuissance apprise (Nuissier, 1994), puisqu'elle relève d'une série d'insuccès répétés ce qui mène à l'abandon d'effort. Dans une autre optique, il est possible que les individus ne veulent pas percevoir les nuisances ou ne pas les reconnaître, et ce dans un dessein particulier. Il peut alors s'agir d'une manière de se protéger des risques ou simplement focaliser son attention sur des éléments positifs qui apportent davantage que les nuisances. Malgré cet absence d'inconfort, une solidarité est remarquée avec celles et ceux qui sont incommodés et qui reconnaissent les nuisances et les actions à porter. Cet élément émergent serait intéressant à valider dans le cadre d'une autre recherche.

5.6 Des modalités sociodémographiques?

Bien que nous constatons que certaines modalités de régulation sont influencées par des facteurs sociodémographiques, il est difficile de faire des liens ou des corrélations entre les facteurs et l'adoption de modalités précises. Les raisons qui expliquent ces limites est une trop grande variation sur un petit nombre de participants, ce qui ne permet pas de voir poindre des réponses. Ainsi, il devient moins aisé de répondre à notre dernière question spécifique qui a pour but de comprendre « *comment les stratégies d'ajustement sont-elles liées aux interactions entre l'individu et les environnements* ». Toutefois, dans les prochaines sections, nous abordons les possibilités quant aux éléments qui permettent la structuration en stratégies d'ajustement.

5.6.1 Le genre, un facteur structurant ?

Parmi les facteurs sociodémographiques les plus étudiés, nous trouvons le genre. Selon les études répertoriées (Chronister et Chan, 2007; Hobfoll *et coll.* 1994; Thoits, 1991), il semble que les femmes optent davantage pour des modalités axées sur l'émotion alors que les hommes adoptent des modalités suivant un plan d'action. Du point de vue des éléments affectifs répertoriés précédemment dans les résultats, les discours analysés montrent que les hommes et les femmes choisissent des modalités de régulation affectives. Pour tous les participants, sans distinction de genre, l'adoption de modalités peut être déclenchée par des sentiments ou des émotions, dont la frustration et la peur. Ce résultat apporte une nuance avec les recherches précédemment citées où le genre est directement associé aux réactions exprimées et mènerait à une distinction claire entre les modalités féminines et masculines. Il est donc possible de voir ici un lien avec ce que Moskowitz (1993) et Vogel (2003) expriment quant à l'importance du contexte de la relation entre les individus, mais aussi du rapport de domination et de la pression sociale qui peut influencer le recours des modalités. Ce rapport peut jouer différemment dans l'environnement social et politique de la population étudiée dans le présent mémoire.

En ce qui concerne les modalités centrées sur les problèmes, les participantes , recourent plus que les participants à ce type de modalités de régulation, ce qui de nouveau demande à nuancer les résultats obtenus par d'autres chercheurs (Chronister et Chan, 2007; Hobfoll *et coll.* 1994; Thoits, 1991). Pour ce qui est des actions mises en œuvre selon le genre, nous remarquons surtout que les femmes modifient leurs habitudes quotidiennes en fonction de risques possibles ou réels sur la santé. De plus, elles déposent les plaintes lorsqu'elles sont en contact avec une nuisance. Elles sont plus engagées socialement dans les comités de citoyens et dans les audiences publiques sur l'environnement. Dans leurs relations, elles entament plus souvent les discussions sur la présence du dépôt de déchets dans le couple en plus d'entretenir des interactions avec les membres du voisinage. Nous ignorons toutefois si ces comportements distincts par rapport aux études précédentes se maintiendraient avec une étude ciblée ou élargie.

Chez les participants, certains ont affirmé préférer ne pas entendre parler du LET dans leur couple ou ne pas ressentir les nuisances ou ne pas être concernés par le problème. Ces comportements paraissent difficiles à concilier avec les observations des auteurs ayant discuté de l'effet du genre sur les dynamiques psychosociales relatives aux environnements pollués (Chronister et Chan, 2007; Hobfoll *et coll.* 1994; Thoits, 1991). En dépit de ces comportements limitant leur action directe sur les stressés environnementaux, les participants offrent tout de même du soutien affectif à leurs conjointes. Ils offrent aussi une forme de soutien instrumental en prenant une part plus importante des tâches et des responsabilités familiales pour permettre à leurs conjointes de participer à des activités citoyennes en lien avec le dépôt de déchets. Par ailleurs, nous remarquons que certains participants perçoivent les nuisances et les risques possibles d'une façon plus rationnelle en les comparant avec des situations non associées au dépôt de déchets (par exemple : comparer le bruit du dépôt de déchets à celui de la construction d'une maison). Étant donné que la présence du dépôt de déchets dans le quartier n'est pas récente, certains hommes ont mentionné ne plus vouloir être engagés activement dans les débats ou actions citoyennes. Cette situation rappelle la notion d'inhibition de l'action (Laborit, 1986) et d'impuissance apprise (Nuissier, 1994) qui s'exprime lorsque l'individu ne sait plus comment agir.

Lorsque l'on porte une attention plus particulière à la situation des femmes dans notre échantillon, nous remarquons que plusieurs d'entre elles n'occupent pas d'emploi à l'extérieur du foyer. Cette présence plus constante dans le foyer les expose davantage aux nuisances et facilite aussi les échanges dans le voisinage. La présence des hommes dans un milieu de travail à l'extérieur du quartier leur permet d'échanger sur la présence du dépotoir avec les collègues de travail ou des amis hors du milieu. Cette prise en compte du statut d'emploi, bien que non évoquée dans les écrits étudiés, vient nuancer l'analyse du genre dans nos données.

Par ailleurs, il est reconnu que les femmes se soucient de la santé de leurs proches (Bevc, 2007; Boardman et coll. 2008; Thoits, 19991). Cela n'est pas étranger au fait que certaines s'impliqueront dans les comités, puisque ces milieux représentent des sources d'informations crédibles, surtout en regard des questionnements sur la santé. Ces écrits ne font toutefois pas état d'une implication possible des hommes en fonction de questionnements sur la santé qu'ils peuvent avoir.

5.6.2 D'autres facteurs à considérer?

Les résultats de notre étude indiquent qu'en plus du genre, la durée d'installation des participants dans le quartier et l'identification d'un plus grand nombre de problèmes de santé sont deux facteurs associés au recours à des modalités de régulation. Au niveau du temps d'installation, nous voyons que les gens qui sont présents dans le quartier depuis plus de 20 ans ont la possibilité de quitter le milieu, sur de courtes périodes (par exemple : vacances, fin de semaine) pour d'autres localisations. Cette situation est cohérente avec le fait que les gens à un même endroit depuis plusieurs années décideront d'augmenter leurs avoirs et d'acquérir des propriétés (par exemple : terrain, chalet) en périphérie du quartier. En outre, plusieurs facteurs sociodémographiques semblent expliquer les craintes et les inquiétudes. Les gens qui ont émis des inquiétudes habitent tous dans trois rues du quartier ce qui peut révéler des interactions et des échanges entre les voisins ou une plus grande exposition à certaines nuisances.

Du point de vue des données sur la santé, nous remarquons que les participants qui ont identifié un grand nombre de problèmes de santé auront aussi plus de questionnements ou d'inquiétudes sur ce même sujet. Cette donnée montre que les gens qui ont auto-rapporté un grand nombre de problèmes de santé dans le miniquestionnaire de fin d'entrevue, que ces problèmes soient diagnostiqués ou non, sont également les personnes qui ont donné de l'importance à la santé dans leurs entretiens.

5.7 Synthèse

Compte tenu des différentes analyses présentées, nous constatons que les interactions avec les environnements physique et social sont à l'origine du processus de régulation. Les éléments de ce système agissent donc comme déclencheur, modalité ou comme effet.

Des éléments déclencheurs ont été associés à la mise en branle du processus de régulation. Nous trouvons tout d'abord les nuisances associées au dépotoir (odeurs, bruits, biogaz, etc.), mais aussi les audiences publiques du BAPE comme déclencheur relationnel ainsi que la frustration et la peur comme déclencheur affectif.

En tenant compte des éléments déclencheurs, un vaste répertoire de modalités de régulation est alors mis en œuvre. L'identification de modalités comportementales rappelle les réactions d'ajustement axées sur le problème de Lazarus et Folkman (1984) alors que les modalités affectives s'approchent des ajustements axés sur les émotions qui ont été abordés par ces mêmes auteurs. En plus de ces modalités, nous avons observé des actions de régulation en lien avec les relations et l'environnement social. Ces interactions sociales permettent ainsi un renforcement des liens avec le conjoint, la famille ou les voisins.

Par ailleurs, la présence des interactions contribue au développement de nouvelles modalités en général plus actives (par exemple : changement de comportement). Ces mêmes interactions favorisent une structuration des modalités de régulation en stratégies d'ajustement puisque les échanges avec l'environnement social offrent un accès à des ressources, mais aussi une évaluation des risques et bénéfices de ces choix.

Finalement, nous avons observé que des éléments émergents agissent autant à titre de déclencheur que d'effet sur le processus de régulation. Ainsi, les craintes, les questionnements et l'absence d'inconfort peuvent être à l'origine du choix des modalités pour les citoyens, mais il est aussi possible que le recours à certaines actions de régulation soit à l'origine de ces mêmes éléments émergents dans le système de régulation.

CONCLUSION

Notre intérêt pour la présence de stressseurs dans l'environnement relève de notre participation dans une recherche réalisée entre 2009 et 2011 et qui portait sur le bien-être et la qualité de vie de résidents vivant à proximité d'un lieu d'enfouissement technique, communément nommé un dépotoir. En regard des données recueillies lors d'entrevues semi-dirigées réalisées dans le cadre de la recherche initiale (Rioux et Arousseau, 2011), un second traitement des entretiens a été effectué en utilisant un logiciel d'aide à l'analyse sémantique et ainsi de procéder à une analyse en tenant compte d'une démarche qui permet de répondre à des questions plus spécifiques en fonction d'un nouveau cadre théorique qui a affiné notre compréhension des modalités de régulation ainsi que des environnements physique et social. Malgré ce type de démarche méthodologique, où des questions spécifiques sont posées, l'émergence de thèmes n'a pas été négligée et a permis de révéler de nouveaux éléments. La compilation, dans le cadre de ces nouvelles analyses, des données de miniquestionnaire de fin d'entrevues a favorisé une meilleure compréhension des liens possibles entre l'adoption d'une modalité de régulation ou la mise en place d'une stratégie et des facteurs sociodémographiques et de santé.

Étant donné que les nuisances associées sont présentes au quotidien et sur de longues périodes, que l'individu n'a que très peu de contrôle sur la situation et que bien souvent la source des nuisances n'est pas tout à fait connue, nous pouvons considérer le dépotoir comme un stressseur environnemental persistant. Ainsi, nos résultats soulignent que plusieurs types de modalités peuvent être identifiés dans le discours de personnes vivant à proximité de ce lieu. Les modalités de régulation répertoriées sont autant de l'ordre de l'expression des émotions et des sentiments que des actions concrètes, telles que fermer les fenêtres ou d'actionner le climatiseur.

Nous constatons surtout que la structuration de ces modalités en stratégies d'ajustement tient compte des interactions avec l'environnement social. Les gens qui composent cet environnement offrent des ressources qui permettent aux participantes et participants d'avoir accès à de nouvelles modalités ou de les jumeler avec d'autres modalités qui sont utilisées par un plus grand nombre de personnes. Ces relations favorisent également l'appréciation des coûts et des avantages des actions envisageables ou d'un partage de tâches et de responsabilités. Étant donné que le dépotoir, considéré comme l'un des plus gros au Québec, est dans le quartier pour y rester, les relations dans le couple, avec les membres de la famille ou avec les voisins sont modulées en fonction de cette présence et des nuisances qui y émergent. Au sein des couples, un partage des tâches, des responsabilités et des modalités de régulation choisies permet une harmonie conjugale. Dans les relations de voisinage, les discussions avec les voisins donnent accès à un soutien émotionnel et instrumental dans la réalisation des activités citoyennes. La répétition des nuisances permet une structuration des stratégies d'ajustement en schèmes de réponse, pour certaines nuisances qui sont présentes au quotidien, dont les odeurs et les bruits.

La présence de facteurs sociodémographiques et de santé a surtout confirmé la pertinence d'une prise en compte du genre, mais aussi des éléments du contexte qui relève du genre (par exemple : le statut d'emploi) pour étudier le recours à différentes modalités de régulation. D'autres facteurs comme le temps d'installation ou l'état de santé peuvent donner des pistes qui sont moins précisément soutenues dans la littérature.

Limites de la recherche

Les choix méthodologiques du présent mémoire ne sont pas exempts de limites qui ont influencé les résultats et les analyses. En tout premier lieu, il importe de rappeler que le travail de traitement informatisé, d'analyse et de discussion de ce présent mémoire constitue un prolongement du travail réalisé entre 2009 et 2011. Cette reprise des données fait en sorte que le devis d'entrevue, qui a guidé les entretiens, n'a pas été réalisé dans une perspective visant à répondre à nos questions de recherche. Nos analyses auraient pu être plus précises avec un devis basé sur les questions de recherche élaborées aux fins exclusives de ce mémoire.

Étant donné que les questions du devis d'entrevue étaient orientées vers la perception des nuisances du dépôt et sur leurs impacts sur les relations de couple et de voisinage, il est possible qu'en dirigeant l'attention consciente vers cet aspect de la vie quotidienne des participants, les résultats montrent une exacerbation de certains déclencheurs ou de certaines modalités. L'analyse effectuée à l'aide du logiciel *Sémato* représente aussi une limite puisque l'utilisation de champs sémantiques ne permet pas nécessairement de cibler les éléments plus flous en lien avec des émotions. Ce logiciel peut avoir mené à une analyse décontextualisée de l'ensemble du discours des participants pour quelques passages en lien avec des émotions ou des modalités qui ne relèvent pas de changements de comportements ou qui sont moins facilement repérables.

Malgré ces limites, nous sommes d'avis que la rencontre de deux conjoints de mêmes couples constitue une avancée du point de vue de la recherche en environnement. Cet élément du devis d'entrevue a révélé des avantages méthodologiques qui ne sont pas sans améliorer la pertinence de la question de recherche sur les interactions avec l'environnement social. Grâce à ces rencontres avec des couples, nous avons été en mesure d'identifier des modalités à partir du discours de l'autre partenaire. Ainsi, nous avons été en mesure de percevoir les configurations relationnelles entre les membres des couples et voir si certaines modalités sont adoptées de façon conjointe. En plus des configurations de couple, l'utilisation de ce type de devis a mis en évidence le partage des tâches et responsabilités dans le couple, ce qui est un élément important.

Pistes de recherche

Dans le cadre de recherches futures, une première piste à développer serait de concevoir un outil de collecte de données (par exemple : un questionnaire) qui permet de schématiser plus précisément l'articulation entre les modalités de régulation. Cet outil permettrait de documenter l'impact des facteurs sociodémographiques sur l'adoption des modalités de régulation et voir les modifications dans le temps. L'utilisation du logiciel *Sémato* a permis de révéler certains mots-clés (par exemple : les plaintes) pouvant être utilisés dans le cadre du développement de ce type d'outil, ce qui assurerait une mise en contexte.

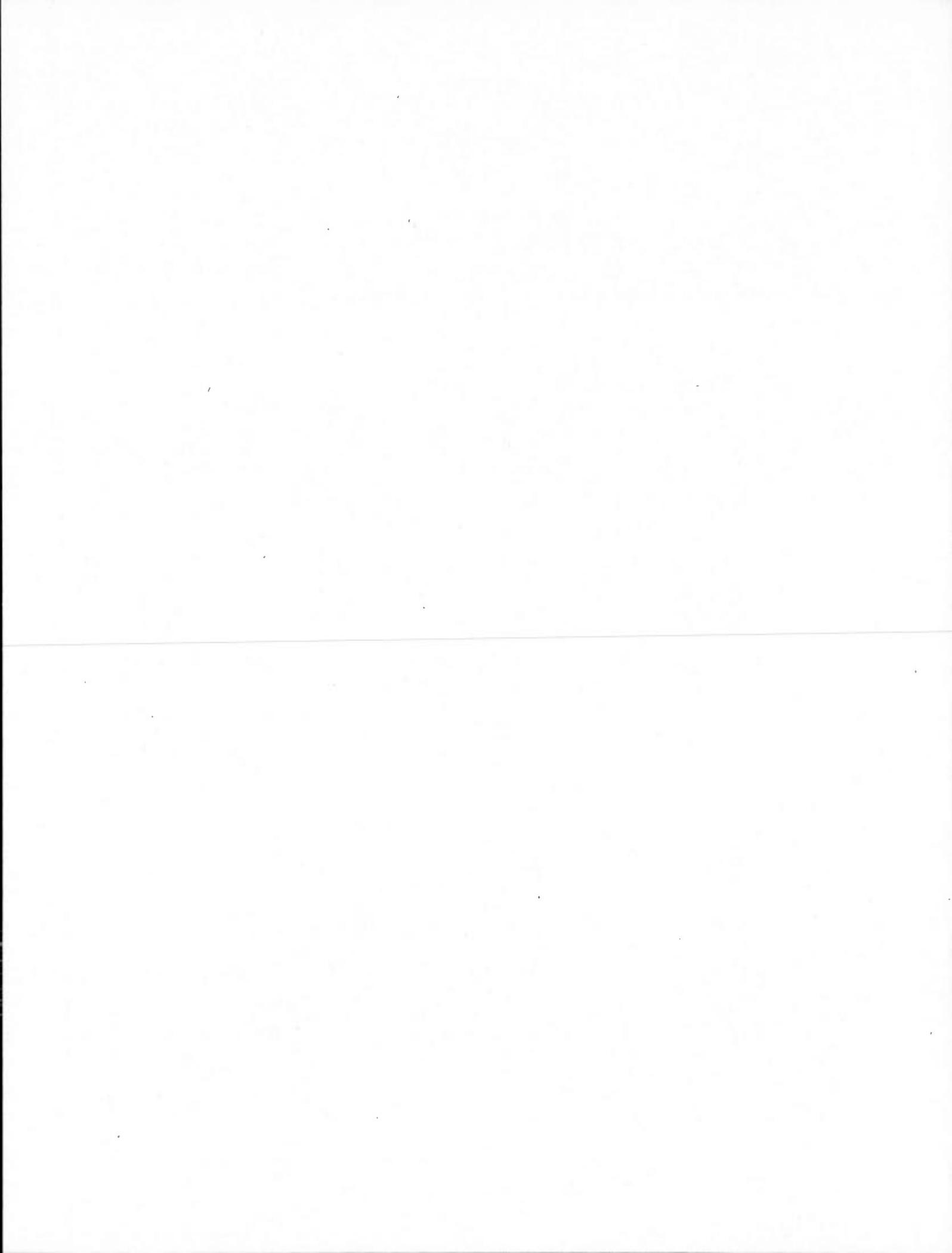
Compte tenu de l'absence de données sur les relations avec les gens des quartiers situés à proximité, nous ne sommes pas en mesure de voir si les propos de Edelstein (2004), qui indiquent que les gens vivant un problème environnemental se verront montrés du doigt par les gens non concernés par la situation, sont applicables dans la situation étudiée. Par ailleurs, une composante en lien avec le processus d'évaluation environnementale et vigueur au Québec serait à explorer pour être en mesure de mieux comprendre les effets de cette instance dans le choix du recours aux modalités de régulation. Finalement, l'utilisation du réseau social par les participantes et participants permet une régulation et un accès à des ressources qui peuvent se trouver limitées pour certains.

Du point de vue théorique, les résultats de ce mémoire pourraient mener à une modification du modèle développé dans le cadre de la recherche initiale. Par une meilleure connaissance des interactions avec l'environnement social, il devient plus aisé de créer un modèle adapté aux stressors environnementaux persistants. Comme ce type de stressors se trouvent aussi dans d'autres domaines, tels que la santé au travail, il serait intéressant de voir si les interactions avec les environnements sont tout aussi importantes.

APPENDICE A

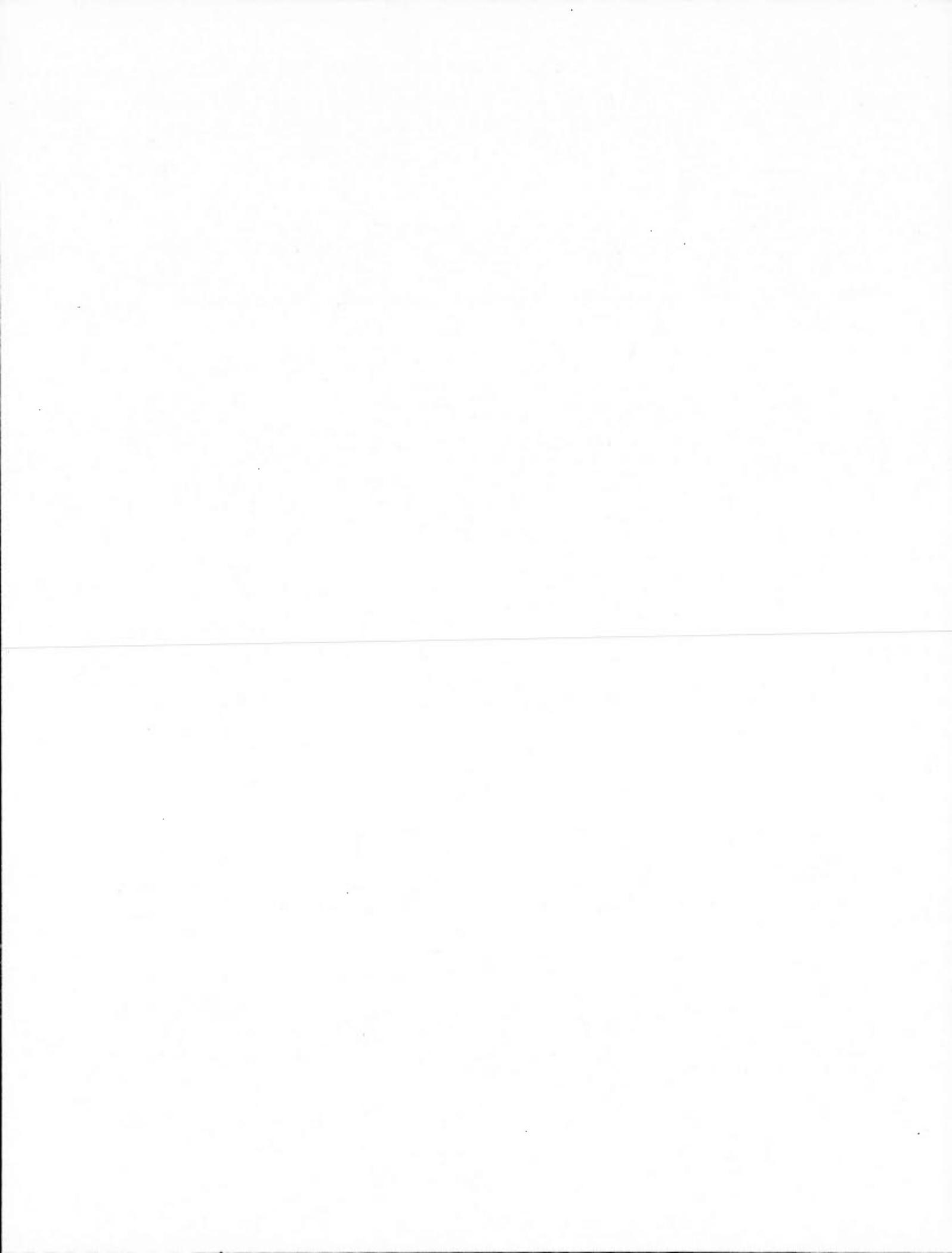
PROFIL DES PARTICIPANTS

Pseudo.	Installation depuis (ans)	Présence d'enfants	Nb résidents	Heure semaine	Heure w-e	Groupe d'âge	Situation familiale	Année scolarité	Revenu	Façade vers le LET	Mémoire au BAPE
Christian	30 à 39	Oui	3	14	24	50-54	avec conjoint	15	80k-100k	non	2003/2008
Christiane	30 à 39	Oui	4	14	20	50-54	avec conjoint	15	100k_plus	non	2003/2008
Claire	30 à 39	Non	1	14	16	55-59	seul	15	40k-60k	non	2008
Daniel	Moins de 10	Oui	4	14	20	40-44	avec conjoint	17	80k-100k	oui	
Danielle	Moins de 10	Oui	4	18	20	35-39	avec conjoint	17	60k-80k	oui	2008
Diane	10 à 19	Oui	4	20	16	50-54	avec conjoint	12	40k-60k	non	2008
Jean	Moins de 10	Oui	3	14	24	35-39	seul	15	60k-80k	oui	
Johanne	20 à 29	Oui	4	20	0	45-49	avec conjoint	13	20k-40k	oui	2003/2008
Laurence	20 à 29	Oui	3	20	20	50-54	avec conjoint	8	100k_plus	non	2003/2008
Laurent	20 à 29	Oui	3	12	12	50-54	avec conjoint	12	80k-100k	non	2003
Line	10 à 19	Non	3	12	20	45-49	avec conjoint	17	100k_plus	oui	
Marie	20 à 29	Oui	4	20	15	45-49	avec conjoint	15	40k-60k	oui	
Michel	30 à 39	Oui	3	12	24	55-59	avec conjoint	15	60k-80k	non	
Michelle	30 à 39	Oui	3	24	24	50-54	avec conjoint	12	80k-100k	non	2008
Nicole	10 à 19	Oui	4	16	12	40-44	seul	12	60k-80k	oui	2003/2008
Pascal	10 à 19	Oui	4	4	16	50-54	avec conjoint	8	20k-40k	non	
Robert	30 à 39	Non	2	18	0	70-79	avec conjoint	12	40k-60k	oui	2003
Sophie	30 à 39	Non	5	12	24	40-44	avec conjoint	19	100k_plus	non	
William	30 à 39	Non	1	20	20	60-64	seul	7	20k-40k	non	
Yves	40 et plus	Non	2	14	20	55-59	avec conjoint	15	80k-100k	non	

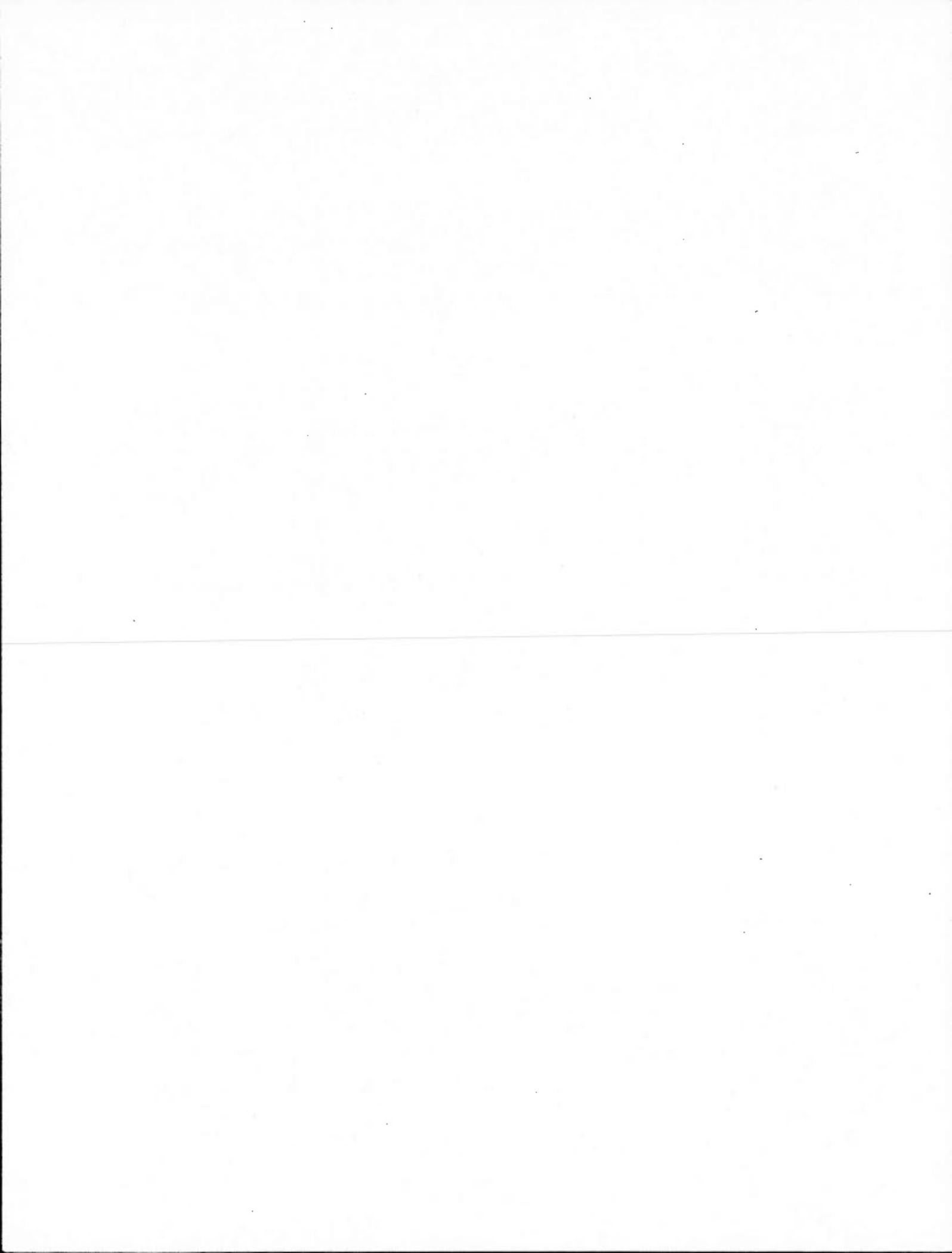


APPENDICE B

LISTE DE CARACTÉRISTIQUES SOCIODÉMOGRAPHIQUES

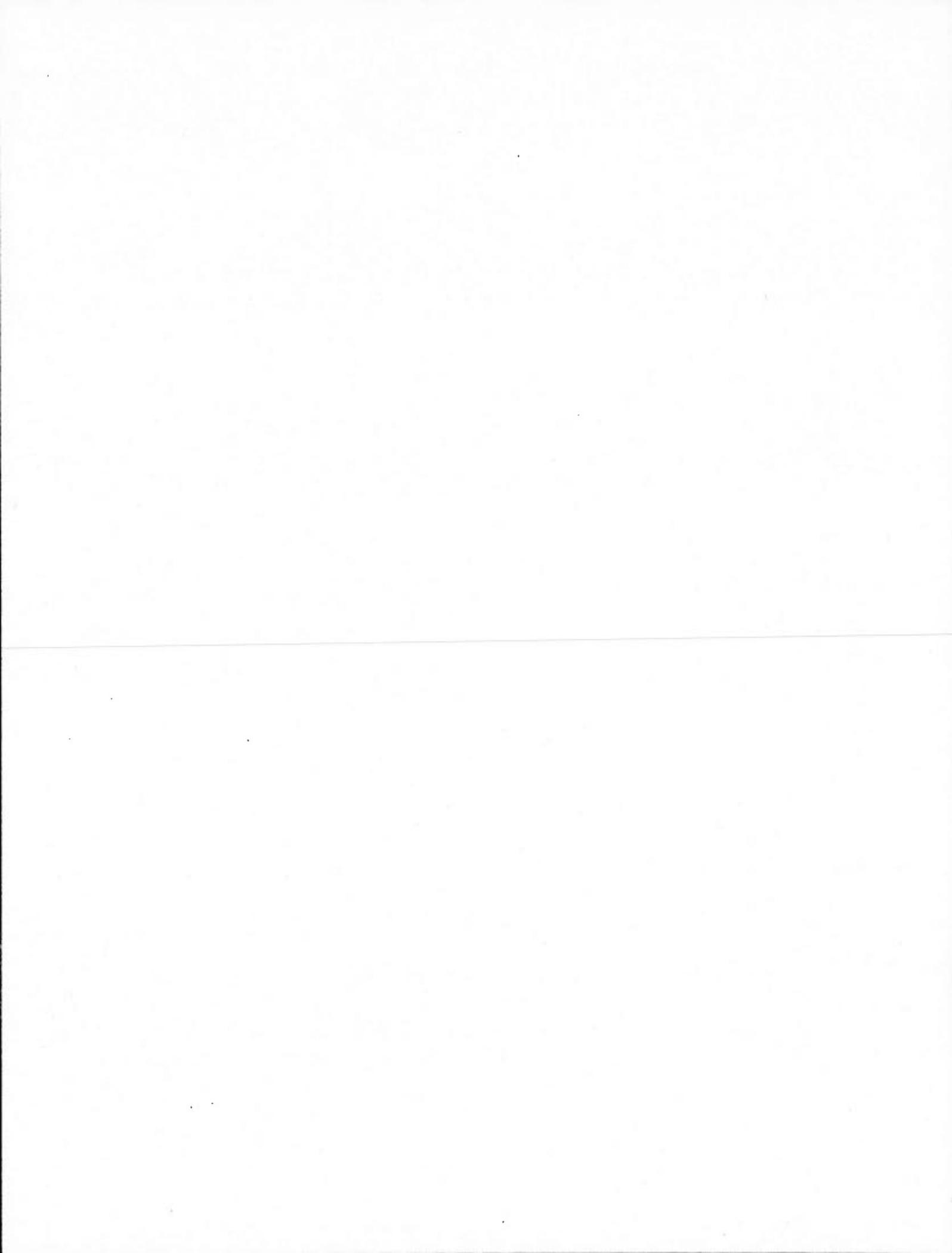


Caractéristiques sociodémographiques	Caractéristiques de santé
Genre	Perception de la qualité de vie générale
Âge	Perception du niveau de santé
Rue et côté de rue où se trouve la résidence	Perception que la vie est agréable
Année d'installation	Importance des croyances personnelles
Nombre de résidents	Perception du niveau de concentration
Nombre d'enfants	Perception du niveau de sécurité
Âge des enfants	Perception que l'environnement est sain
Travail (oui/non et type)	Perception de la qualité du sommeil
État civil	Satisfaction de réalisation d'activité quotid.
Scolarité	Perception de l'opinion de soi
Revenu	Perception de la qualité des relations
Lieu de résidence avant ce quartier	Perception du niveau de soutien (amis)
Nbre d'heure par semaine passé à la maison	Perception de la qualité de l'endroit
Nbre d'heure le w-e passé à la maison	Perception de sentiments négatifs
Nbre de semaine de vacances	Consommation d'alcool
Horaire de travail	Perception du niveau de santé des proches
Nbre d'heure de travail par semaine	Nbre de problèmes de santé pour le résident
Raisons d'un déménagement	Nbre de problèmes de santé pour le conjoint



APPENDICE C

THÈMES D'ANALYSE UTILISÉS AVEC LE LOGICIEL SÉMATO



Thèmes liés aux environnements

Nom du thème	Mots-clés ⁸
nuisance	nuisance, maringouin, moustique, odeur, odorat, senteur, émanation, sentir, parfum, bruit, bruyant, tapageur, oiseau, bête, animal, raton-laveur, renard, autoroute, route, chemin, routier, voie, ***voie respiratoire / voie, ***Parcourir voie / voie, viaduc, bang, boum, bip, bip-bip, mouette, goéland
nuisance-animal	animal, raton-laveur, renard
nuisance-bruit	bruit, ***entendre...bruit / bruit, bruyant, tapageur, bang, boum, bip, ***entendre...bip / bip, bip-bip, ***entendre...bip-bip / bip-bip, alarme, strident, canon, entendre...autoroute, entendre...avion, entendre...benne, entendre...bulldozer, entendre...camion, entendre...coup, entendre...machine, entendre...machinerie, entendre...maringouin, entendre...oiseau, entendre...pipit, entendre...pow
nuisance-camion	camion, ***bruit sonore de camion / camion, ***bruit de camion / camion, ***Bip-Bip des camions / camion, ***benne du camion / camion, ***Bang-Bang des camions / camion, ***bang de camion / camion, ***alarme de camion / camion
nuisance-dechets	déchet, résidu, résiduel, poubelle, papier
nuisance-moustique	moustique, maringouin
nuisance-odeur	odeur, odorat, senteur, émanation, sentir, parfum, biogaz
nuisance-oiseau	oiseau, mouette, goéland
nuisance-route	route, autoroute, chemin, routier, automobile, voie, véhicule, voiture, viaduc
nuisance-traffic	trafic, circulation, ***problème de circulation sanguine / circulation
dépotoir	dépotoir, site, dump
environn-physique	atmosphère, atmosphérique, environnement, climat, écologie, écologique, environnant, environnemental, milieu, nature, naturel, naturellement, température, air, ***purificateur d'air / air, ***échangeur d'air / air, ***air conditionné / air, dehors, extérieur, géodésie, sol, emplacement, lieu, arbre, développement durable, beau temps
milieu	ville, métropolitain, urbain, village, urbanisation, patelin, région, pays, quartier, presqu'île, île, territoire, Gardeur, Repentigny
résidence	appartement, habitation, logement, maison, résidence, maisonnée, résidentiel, terrain, terre, terrassement, terrasse, balcon, vice, défaut

⁸ Les mots-clés précédés de trois astérisques indiquent qu'ils sont volontairement exclus de ce thème.

santé	santé, maladie, malade, souffrant, souffrir, médicament, douleur, symptôme, antibiotique, bien-être, mentale, mental, protection, aide, défense, protéger, émotif, émotion, nerveux, sensible, émotionnel, sensation, allergie, allergique, asthme, bronchite, sinus, sinusite, respiratoire, respiration, respirer, apnée, maux, mal, tylenol, qualité de vie
-------	--

Thèmes liés aux efforts de régulation

Nom du thème	Mots-clés ⁹
bape	BAPE, ***BAPE Papa / BAPE, audience, ***audience publique / audience, 2003, 2008, arrimé manuellement
climatisation	climatisation, climatisé, climatiser, climatiseur, purificateur, échangeur d'air, air conditionné
conjoint	conjoint, mari, épouse, femme, conjointe, chum, ***Chum à l'ouvrage / chum, ***ancien Chum / chum, blonde
enfants	enfance, enfant, fille, ***fille sur la corde / fille, ***fille du genre / fille, ***fille de ville / fille, ***fille de la campagne / fille, ***fille de clan / fille, ***fille de ciment / fille, ***fille d'asphalte / fille, ***fille à médicament / fille, fils
environn-social	gens, personne, citoyen, résident, ami, compagnon, copain
espoir	espoir, espérance, espérer, désir, souhaiter, croire, supposer, supposition
évaluer	appréciation, évaluation, apprécier, coût, coûter, montant, prix, valeur, valoir, dévaluation, dévaluer, évaluer, test, calculer, juger, chiffrer, estimer, tester, valoriser
fuite	sortir, partir, quitter, ressortir, départ, fuir, éviter, déménager, déménagement, agir, réagir, vendre, vendable
gestion-déchets	recyclage, récupération, recycler, récupérer, compostage, composter, compost
intention	but, intention, plan, projet, volonté, désir, propos, plat, occasion, opportunité, conjoncture, condition, contexte
intérêt	attention, avantage, avantager, avantageux, bénéfice, faveur, goût, intéressant, intéressé, intéresser, intérêt, privilège, profit, rentable
parents	belle-famille, familial, famille, parent, parenté, proche
plainte	plainte, plaindre
positif	agréable, beau, sympathique, plaisant, séduisant, bel, sympathie, fun, amélioré, meilleur, mieux, idéal, idéalement, parfait, positif, paisible, paix, consoler, détendre, calme, tranquille, doux, entente, sérénité, tranquillité, tendre, silence, assurance, relax, silencieux, tranquillement, confiance, délicat, doucement, accord, sécuritaire

⁹ Les mots-clés précédés de trois astérisques indiquent qu'ils sont volontairement exclus de ce thème.

préoccupation	inquiétude, peur, préoccupation, souci, trouble, anxiété, crainte, inquiet, inquiétant, inquiéter, tracas, préoccuper, soucier, soucieux, craindre, craintif, tracasser, peureux, interrogation, question, interroger, questionnement, questionner
procès	procès, cour, ***cour tranquille / cour, ***cour à l'arrière / cour, ***arrière de la cour / cour, justice
promoteur	promoteur, BFI, compagnie, entreprise, société, entrepreneur
relation	affinité, attache, contact, corrélation, lien, lier, rapport, relater, relatif, relation, relier
sentiment	attachement, sentiment, émotion, impression, ressentir
travail	job, emploi, travail, employé, employeur, métier, occupation, ouvrage, travailler, travailleur
voisinage	alentours, entourage, voisinage, proche, voisin, voisiner

Autres thèmes

Nom du thème	Mots-clés ¹⁰
acteur	Maire, mairesse, mairie, Ministre, ministère, Fonctionnaire, Municipalité, ***dépotoir de municipalité / Municipalité, municipal, ***dépotoir municipal / municipal
bizarre	anormal, attentif, bizarre, bizarrement, curieux, curiosité, drôle, drôlement, étrange, extraordinaire, particulier, plaisant, rigolo
attente	attendre, attente, hésiter, penser, réfléchir, réflexion, songer, jongler, envisager
changement	accroissement, agrandissement, augmentation, développement, expansion, extension, montée, intensification, agrandir, augmenter, ampleur, avance, développer, évolution, étendre, allonger, élargir, grossir, accentuer, ajouter, prolonger, aggraver, grandeur, importance, portée, taille, envergure, avancée, changement, devenir, mutation, évoluer, étirer, chambardement, changer, variation, chambarder, modifier, remplacer, transformer, varier, amélioration, améliorer, corriger, atténuer, apaiser, calmer, diminuer, réduire, estomper, amenuiser, baisser, limiter, décliner, raccourcir, occasionner, causer, produire, entraîner, (non-lemmatisé montée), (non-lemmatisé avancée), (non-lemmatisé portée)
durée	instant, moment, instantané, période, temps, ***beau temps / temps, époque, phase, entre-temps, temporaire, temporel, chronique, longtemps, temporairement, étape, stade, long, degré, longueur, longue, occasionnel, occasionnellement, accidentellement, ère, journée, jour, heure, demi-heure, horaire, moitié, demi, demie
mais	mais si, mais s'il

¹⁰ Les mots-clés précédés de trois astérisques indiquent qu'ils sont volontairement exclus de ce thème.

négatif	délicat, difficile, sensible, faible, fragile, difficulté, difficilement, dur, exigeant, pénible, problématique, sévère, émotif, sensation, insensible, perceptible, faiblesse, débile, impuissant, fragilité, vulnérable, ennui, obstacle, problème, gêne, désagréable, peine, triste, déplaisant, sérieux, grave, blesser, désagrément, tristesse, ennuyer, misère, trouble, gênant, gêner, malaise, mauvais, agaçant, malheur, pénaliser, pénalité, attrister, désolé, malheureux, sombre, choquer, dangereux, consciencieux, sérieusement, aggraver, affecter, déranger, embêter, empoisonner, fâcher, tanner, dérangement, incommoder, méchant, néfaste, pire, malsain, nuisible, énerver, irriter, taquiner, malheureusement, décourager, malchanceux, choc, choquant, révolter, danger, nocif, empirer, agressif, violent, nuire, agresser, agressivité, colère, rogne, inconfort, inconfortable
---------	---

BIBLIOGRAPHIE

- Baker, D. B., S. Greenland, J. Mendlein et P. Harmon. 1988. «A health study of two communities near the stringfellow waste disposal site». *Archives of Environmental Health*, vol. 43, no 5, p. 325 à 334.
- Barbato, Carole A., et Elizabeth M. Perse. 1992. «Interpersonal Communication Motives and the Life Position of Elders». *Communication Research*, vol. 19, no 4, p. 516-531. En ligne. <<http://crx.sagepub.com/content/19/4/516.abstract>>.
- Barnett, Elizabeth, et Michele Casper. 2001. «A Definition of "Social Environment"». *American Journal of Public Health*, vol. 91, no 3, March 2001, p. 465.
- Bateson, Gregory. 1977. *Vers une écologie de l'esprit (Tome 1)* Paris: Seuil, 285 p.
- , 1980. *Vers une écologie de l'esprit (Tome 2)* Paris: Seuil, 305 p.
- Baum, Andrew, Mary K. O'Keefe et Laura Davidson. 1990. «Acute stressors and chronic response: The case of traumatic stress». *Journal of Applied Social Psychology*, vol. 20, p. 1643-1654.
- Berg, Cynthia A., Sean P. Meegan et Frances P. Deviney. 1998. «A Social-contextual Model of Coping with Everyday Problems across the Lifespan». *International Journal of Behavioral Development*, vol. 22, no 2, p. 239-261. En ligne. <<http://jbd.sagepub.com/content/22/2/239.abstract>>.
- Bevc, Christine A., Brent K. Marshall et J. Steven Picou. 2007. «Environmental justice and toxic exposure: Toward a spatial model of physical health and psychological well-being». *Social Science Research*, vol. 36, no 1, p. 48-67. En ligne. <<http://www.sciencedirect.com/science/article/B6WX8-4HV74C7-1/2/9959c1209b66c2ef43ba4383c750b4c4>>.
- Boardman, Jason, Liam Downey, James Jackson, J. Merrill, Jarron Saint Onge et David Williams. 2008. «Proximate industrial activity and psychological distress». *Population & Environment*, vol. 30, no 1, p. 3-25. En ligne. <<http://dx.doi.org/10.1007/s11111-008-0075-8>>.
- Bureau d'audiences publiques sur l'environnement (2003). *Projet d'agrandissement du lieu d'enfouissement sanitaire de Lachenaie (secteur Nord)*. BAPE. Québec. Rapport d'enquête et d'audience publique #177 En ligne. <www.bape.gouv.qc.ca>.

- (2008). Projet d'agrandissement du lieu d'enfouissement technique de Lachenaie (secteur Nord). BAPE. Québec. Rapport d'enquête et d'audience publique #251 En ligne. <www.bape.gouv.qc.ca>.
- 2012a. «BAPE». En ligne. <www.bape.gouv.qc.ca>.
- (2012b). Projet d'agrandissement du lieu d'enfouissement technique à Drummondville (secteur Saint-Nicéphore) par WM Québec inc. BAPE. Québec. Rapport d'enquête et d'audience publique #291 En ligne. <www.bape.gouv.qc.ca>.
- Campbell, Joan M. 1983. «Ambient Stressors». *Environment and behavior*, vol. 15, no 3, p. 355-380. En ligne. <<http://eab.sagepub.com/content/15/3/355.abstract>>.
- Cantot, Pascal, et Dominique Luzeaux. 2009. *Simulation et modélisation des systèmes de systèmes : vers la maîtrise de la complexité*. Paris: Paris : Hermès-science : Lavoisier, 412 p.
- Carver, Charles S, Michael F. Scheier et Jagdish K. Weintraub. 1989. «Assessing coping strategies: A theoretically based approach.». *Journal of Personality and Social Psychology*, vol. 56, no 2, p. 267-283.
- Chabrol, Henri. 2004. *Mécanismes de défense et coping*: Paris : Dunod, 178 p.
- Chatigny, Céline. 2001. «La construction de ressources opératoires: contribution à la conception des conditions de formation en situation de travail.». Paris, Conservatoire National des Arts et Métiers, 293p p.
- Chronister, Julie, et Fong Chan. 2007. «Hierarchical Coping: A Conceptual Framework for Understanding Coping Within the Context of Chronic Illness and Disability ». In *Coping with Chronic Illness and Disability*, Erin Martz, Hanoch Livneh et Beatrice A. Wright, p. 49-71: Springer US. En ligne. <http://dx.doi.org/10.1007/978-0-387-48670-3_3>.
- Cohen, Sheldon, et Thomas A. Wills. 1985. «Stress, Social Support, and the Buffering Hypothesis». *Psychological Bulletin*, vol. 98, no 2, Sep 1985, p. 310-357.
- Collin, Peter Hodgson (Éd.). 1998. *Dictionary of ecology and the environment*. Coll. «Dictionary of ecology»: Chicago F. Dearborn, 253 p.
- Cormier, Solange. 2008. *La communication et la gestion*. Coll. «Gestion». Québec, 247 p.
- Crozier, Michel, et Erhard Friedberg. 1981. *L'acteur et le système les contraintes de l'action collective*. Paris: Éditions du Seuil, 436 p.
- Dacheux, Éric. 2004. «La communication : éléments de synthèse». *Communication et langages*, p. 61-70. In *Persée* <http://www.persee.fr>. En ligne.
- Dantzer, Robert. 1989. *L'illusion psychosomatique*: Paris O. Jacob, 315 p.

- DeVito, Joseph A. 2008. *La communication interpersonnelle*: Saint-Laurent : Éditions du Renouveau pédagogique, 325 p.
- Dunkel-Schetter, Christine, Lawrence G. Feinstein, Shelley E. Taylor et Roberta L. Falke. 1992. «Patterns of coping with cancer». *Health Psychology*, vol. 11, no 2, p. 79-87.
- Dunne, M. P., P. Burnett, J. Lawton et B. Raphael. 1990. «The health effects of chemical waste in an urban community». *Medical Journal of Australia*, vol. 152, no 11, p. 592-597.
- Eckenrode, John (Éd.). 1991. *The Social context of coping*. New York: New York Plenum Press, 285 p.
- Edelstein, Michael R. 2004. *Contaminated communities : coping with residential toxic exposure*. Boulder, Colorado: Westview Press, 351 p.
- Elliott, Susan, S. Martin Taylor, Christine Hampson, James Dunn, John Eyles, Stephen Walter et David Streiner. 1997. «"It's not because you like it any better...": Residents' reappraisal of a landfill site». *Journal of environmental psychology*, vol. 17, no 3, p. 229-241.
- Elliott, Susan. J., et Jessica McClure. 2009. «"There's just hope that no one's health is at risk": residents' reappraisal of a landfill siting ». *Journal of Environmental Planning and Management*, vol. 52, no 2, p. 237-255.
- Fischer, Agneta H. 1993. «Sex Differences in Emotionality: Fact or Stereotype?». *Feminism & Psychology*, vol. 3, no 3, p. 303-318. En ligne. <<http://fap.sagepub.com/content/3/3/303.abstract>>.
- Fischer, Gustave-Nicolas. 2009. *Psychologie de la santé et environnement : facteurs de risque et prévention*: Paris : Dunod, 146 p.
- Folkman, Susan. 1997. «Positive psychological states and coping with severe stress». *Social Science and Medicine*, vol. 45, p. 1207-1221.
- Folkman, Susan. 2008. «The case for positive emotions in the stress process». *Anxiety, Stress & Coping: An International Journal*, vol. 21, no 1, p. 3 - 14. En ligne. <<http://www.informaworld.com/10.1080/10615800701740457>>. Consulté le June 07, 2011.
- Folkman, Susan, et Judith Tedlie Moskowitz. 2004. «Coping: Pitfalls and Promise». *Annual Review of Psychology*, vol. 55, no 1, p. 745-774. En ligne. <<http://www.annualreviews.org/doi/abs/10.1146/annurev.psych.55.090902.141456>>.
- Fraser, Nancy. 1990. «Rethinking the Public Sphere: A Contribution to the Critique of Actually Existing Democracy». *Social Text*, no 25/26, p. 56-80. En ligne. <<http://www.jstor.org/stable/466240>>.

- Goffman, Erving. 1974. *Frame analysis an essay on the organization of experience*. New York: New York Harper & Row, 586 p.
- Gore, Susan, et Mary Ellen Colten. 1991. «Gender, Stress, and Distress : Social-relational Influences». In *The Social Context of Coping*, John Eckenrode, p. 139-158. New York: New York Plenum Press.
- Gottlieb, Benjamin H., et Anne E. Bergen. 2010. «Social support concepts and measures». *Journal of Psychosomatic Research*, vol. 69, no 5, p. 511-520. En ligne. <<http://www.sciencedirect.com/science/article/pii/S0022399909004115>>.
- Gottlieb, Benjamin H., et Fred Wagner. 1991. «Stress and Support Processes in Close Relationship». In *The Social context of coping*, John Eckenrode, p. 165-187. New York: New York Plenum Press.
- Gottlieb, Benjamin H. (Éd). 1997. *Coping with chronic stress*. New York: New York Plenum Press, 370 p.
- Graziani, Pierluigi. 2005. *Le stress : émotions et stratégies d'adaptation*: Paris : Armand Colin, 127 p.
- Habermas, Jürgen. 1978. *L'espace public archéologie de la publicité comme dimension constitutive de la société bourgeoise*: Paris Payot, 324 p.
- . 1992. «"L'espace public", 30 ans après». *Quaderni*, p. 161-191. In *Persée* <http://www.persee.fr>. En ligne.
- Hampson, Christine. 1997. «Residents' reappraisal of the Halton regional landfill site: a longitudinal study of psychosocial impacts». *Hamilton, Geography, McMaster University*, 212 p.
- Hertzman, C., M. Hayes, J. Singer et J. Highland. 1987. «Upper Ottawa Street Landfill Site health study». *Environmental Health Perspectives*, vol. 75, p. 173-195.
- Hobfoll, Stevan, Carla Dunahoo, Yossef Ben-Porath et Jeannine Monnier. 1994. «Gender and coping: The dual-axis model of coping». *American Journal of Community Psychology*, vol. 22, no 1, p. 49-82. En ligne. <<http://dx.doi.org/10.1007/BF02506817>>.
- Holahan, Charles J., et James L. Spearly. 1980. «Coping and ecology: An integrative model for community psychology». *American Journal of Community Psychology*, vol. 8, no 6, p. 671-685. En ligne. <<http://dx.doi.org/10.1007/BF00918279>>.
- Honneth, Axel. 2000. *La lutte pour la reconnaissance*: Paris : Les Éditions du Cerf, 232 p.
- Jonnaert, Philippe. 2009. *Compétences et socioconstructivisme : un cadre théorique*. Bruxelles: Bruxelles : De Boeck, 97 p.

- Kontopoulos, Kyriakos M. 1993. *The logics of social structure*. Cambridge: Cambridge : Cambridge University Press, 481 p.
- Kosciulek, John. 2007. «The Social Context of Coping». In *Coping with Chronic Illness and Disability*, Erin Martz, Hanoeh Livneh et Beatrice A. Wright, p. 73-88: Springer US. En ligne. <http://dx.doi.org/10.1007/978-0-387-48670-3_4>.
- La Rosa, Emilio. 1998. *Santé, précarité et exclusion*. Paris: Paris Presses universitaires de France, 222 p.
- Laborit, Henri. 1986. *L'inhibition de l'action biologique comportementale et physio-pathologie*. Coll. «L'inhibition de l'action : biologie, physiologie, psychologie, sociologie»: Masson Paris; Montréal Presses de l'Université de Montréal, 332 p.
- Latack, Janina C., et Stephen J. Havlovic. 1992. «Coping with job stress: A conceptual evaluation framework for coping measures». *Journal of Organizational Behavior*, vol. 13, no 5, p. 479-508. En ligne. <<http://dx.doi.org/10.1002/job.4030130505>>.
- Lazarus, Richard.S, et Susan Folkman. 1984. *Stress, Appraisal, and Coping*. New York: Springer Publishing Company, 445 p.
- Lebel, Jean. 2003. *La santé : une approche écosystémique*. Ottawa: Centre de recherches pour le développement international, 84 p.
- Le Moigne, Jean Louis. 1990. *La modélisation des systèmes complexes*. Paris: Paris Bordas; Paris Dunod, 178 p.
- Lin, Nan, et Jeanne Westcott. 1991. «Marital Engagement/Disengagement, Social Networks, and Mental Health». In *The Social context of coping*, John Eckenrode, p. 213-235. New York: New York Plenum Press.
- Major, Marie-Ève, et Nicole Vézina. 2011. «Élaboration d'un cadre de référence pour l'étude des stratégies : analyse de l'activité et étude de cas multiples dans deux usines de crabe». *Pistes, Perspectives Interdisciplinaires sur le Travail et la Santé*, vol. 13, no 2. En ligne. <<http://www.pistes.uqam.ca/v13n2/articles/v13n2a9.htm>>.
- Marc, Edmond. 2005. «Pour une psychologie de la communication». In *La communication : état des savoirs*, Philippe Cabin, p. 35-44. Auxerre, [France]: Auxerre, France : Éditions Sciences Humaines.
- Marc, Edmond, et Dominique Picard. 2008. *Relations et communications interpersonnelles*. Paris: Paris : Dunod, 126 p.
- McEwen, Bruce.S., et Eliot Stellar. 1993. «Stress and the individual : Mechanisms leading to disease.». *Archives Intern Medicine*, vol. 1563, p. 2093-2101.

- Mead, George Herbert. 1963. *L'esprit, le soi et la société*: Paris Presses universitaires de France, 332 p.
- Miles, Matthew B., et Michael Huberman. 2003. *Analyse des données qualitatives*: Bruxelles : De Boeck Université, 626 p.
- Moch, Annie. 1989. *Les stress de l'environnement de la perception au stress*: Paris Presses universitaires de Vincennes, 191 p.
- Mongeau, Pierre, et Jacques Tremblay. 2002. *Survivre la dynamique de l'inconfort*. Sainte-Foy: Sainte-Foy : Presses de l'Université du Québec, 142 p.
- Moos, Rudolf H. 1979. *Evaluating educational environments*: San Francisco, Calif. Jossey-Bass, 334 p.
- Morin, Edgar. 1977. *La Méthode* (tome 1). Paris: Éditions Seuil 399 p.
- Moskowitz, Debbie S. 1993. «Dominance and Friendliness: On the Interaction of Gender and Situation». *Journal of Personality*, vol. 61, no 3, p. 387-409. En ligne. <<http://dx.doi.org/10.1111/j.1467-6494.1993.tb00286.x>>.
- Nuissier, Joëlle. 1994. «Le contrôle perçu et son rôle dans les transactions entre individus et événements stressants». In *Introduction à la Psychologie de la Santé*, M. Bruchon-Schweitzer et R. Dantzer, p. 67-97. Paris: PUF.
- Okeke, Christian Uzo, et Audrey Armour. 2000. «Post-landfill siting perceptions of nearby residents: A case study of Halton landfill». *Applied geography*, vol. 20, no 2, p. 137-154.
- Organisation mondiale de la santé. 1993. «Study Protocol for the World Health Organization project to develop a Quality of Life assessment instrument (WHOQOL)». *Quality of Life Research*, vol. 2, p. 153-159.
- Orgogozo, Isabelle. 1988. *Les paradoxes de la communication à l'écoute des différences*. Paris: Paris Éditions d'Organisation, 126 p.
- Page, Lisa A., Keith J. Petrie et Simon C. Wessely. 2006. «Psychosocial responses to environmental incidents: A review and a proposed typology». *Journal of Psychosomatic Research*, vol. 60, no 4, p. 413-422.
- Parent, Sylvain. 1990. *Dictionnaire des sciences de l'environnement*. LaPrairie, Québec: LaPrairie, Québec M. Broquet, 748 p.
- Paugam, Serge. 2008. *Le lien social*: Paris : Presses universitaires de France, 127 p.

- Paulhan, Isabelle. 1992. «Le concept de coping». *L'année psychologique*, p. 545-557. In Persée <http://www.persee.fr>. En ligne.
- , 1995. *Stress et coping les stratégies d'ajustement à l'adversité*. Paris: Paris Presses universitaires de France, 127 p.
- Pearlin, Leonard I., et Carmi Schooler. 1978. «The Structure of Coping». *Journal of Health and Social Behavior*, vol. 19, no 1, p. 2-21. En ligne. <<http://www.jstor.org/stable/2136319>>.
- Plante, Pierre, Lucie Dumas et André Plante (2010). *Sémato. Logiciel d'analyse sémantique des documents textuels* En ligne. <<http://semato.uqam.ca>>.
- Proshansky, Harold M. (Éd.). 1976. *Environmental psychology people and their physical settings*. 2nd edition: New York Holt, Rinehart and Winston, 632 p.
- Quintard, Bruno. 1994. «Du stress objectif au stress perçu.». In *Introduction à la Psychologie de la Santé*, M. Bruchon-Schweitzer et R. Dantzer, p. 44-66. Paris: PUF.
- Quintard, Bruno. . 2001. «Le concept de stress et ses méthodes d'évaluation.». *Recherche en Soins Infirmiers*, vol. 67, p. 46-67.
- Rioux, Richard, et Chantal Aourousseau (2011). *Bien-être et qualité de vie des résidents demeurant à proximité du lieu d'enfouissement technique (LET) de Lachenaie Montréal*, Université du Québec à Montréal
- Rook, Karen, David Dooley et Ralph Catalano. 1991. «Age Differences in Workers' Efforts to Cope with Economic Distress». In *The Social Context of Coping*, John Eckenrode, p. 79-97. New York: New York Plenum Press.
- Saint-Charles, Johanne, et Pierre Mongeau. 2005. «Les réseaux de conseil et d'amitié : une question d'incertitude et d'ambiguïté ». *Management International*, vol. 9, no 2, p. 51-60.
- Saklofske, Donald, H., et Mosher Zeidner. 1995. *International handbook of personality and intelligence*: New York Plenum Press, 776 p.
- Sarafino, Edward P. 1990. *Health psychology' biopsychosocial interactions*: New York ; Toronto J. Wiley, 550 p.
- Schlefen, Albert. 1968. «Human communication: behavioural programs and their integration». *Interaction behavioural science*, vol. 13, no 1, p. 44-45.
- Selye, Hans. 1975. *Le stress de la vie le problème de l'adaptation*. Paris: Paris Gallimard, 425 p.

- Shusterman, Dennis, Jane Lipscomb, Raymond Neutra et Kenneth Satin. 1991. «Symptom prevalence and odor-worry interaction near hazardous waste sites». *Environmental Health Perspectives*, vol. 94, p. 25-30.
- Skinner, Ellen A., Kathleen Edge, Jeffrey Altman et Hayley Sherwood. 2003. «Searching for the structure of coping: A review and critique of category systems for classifying ways of coping». *Psychological Bulletin*, vol. 129, no 2, p. 216-269.
- Spencer, Herbert. 1882. *The data of ethics*: D. Appleton, 288 p.
- Statistiques Canada (2006). *Profil des secteurs de recensement du SR 0683.00*. Ottawa
- Suls, Jerry, et Barbara Fletcher. 1985. «The relative efficacy of avoidant and nonavoidant coping strategies: A meta-analysis». *Health Psychology*, vol. 4, no 3, p. 249-288.
- Thoits, Peggy A. 1991. «Gender Differences in Coping with Emotional Distress». In *The Social Context of Coping*, John Eckenrode, p. 107-131. New York: New York Plenum Press.
- Vaillant, George E. 1977. *Adaptation to life*: Boston ; Toronto Little, Brown, 396 p.
- Vallerand, Robert J. 2006. *Les fondements de la psychologie sociale*. Montréal: Montréal : Gaëtan Morin éditeur, 741 p.
- Vogel, David L, Stephen R Wester, Martin Heesacker et Stephanie Madon. 2003. «Confirming Gender Stereotypes: A Social Role Perspective». *Sex Roles*, vol. 48, no 11-12, p. 519-528. En ligne. <<http://dx.doi.org/10.1023/A%3A1023575212526>>.
- Von Bertalanffy, Ludwig 1968. *General system theory foundations, development, applications*. New York: New York G. Braziller, 289 p.
- Vrijheid, Martine. 2000. «Health Effects of Residence near Hazardous Waste Landfill Sites: A Review of Epidemiologic Literature». *Environmental Health Perspectives*, vol. 108, p. 101-112.
- Wakefield, Sarah, et Susan J. Elliott. 2000. «Environmental risk perception and well-being: effects of the landfill siting process in two southern Ontario communities». *Social science & medicine*, vol. 50, no 7-8, p. 1139-1154.
- Watzlawick, Paul. 1972. *Une logique de la communication*. Paris: Paris Éditions du Seuil, 285 p.
- 1984. *La réalité de la réalité confusion, désinformation, communication*. Paris: Paris Éditions du Seuil, 237 p.

Wellman, Barry, et Scot Wortley. 1990. «Different Strokes from Different Folks: Community Ties and Social Support». *American Journal of Sociology*, vol. 96, no 3, p. 558-588. En ligne. <<http://www.jstor.org/stable/2781064>>.

Winkin, Yves. 2000. *La nouvelle communication*. Paris: Éditions du Seuil, 390 p.